

Roberto Miguelez

sociologue, département de sociologie, Université d'Ottawa

(1984)

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,
Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi
Courriel: Brunet_diane@hotmail.com

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par [Diane Brunet](#), bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi à partir de :

Roberto MIGUELEZ
Université d'Ottawa

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ.

Ottawa : Les Éditions de l'Université d'Ottawa,
1984, 95 pp. Collection : Sciences sociales, no 8.

Autorisation accordée par le professeur Miguelez, le 3 septembre
2003, de diffuser toutes ses œuvres.



Courriel : rmiguel@uottawa.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word
2004 pour Macintosh.

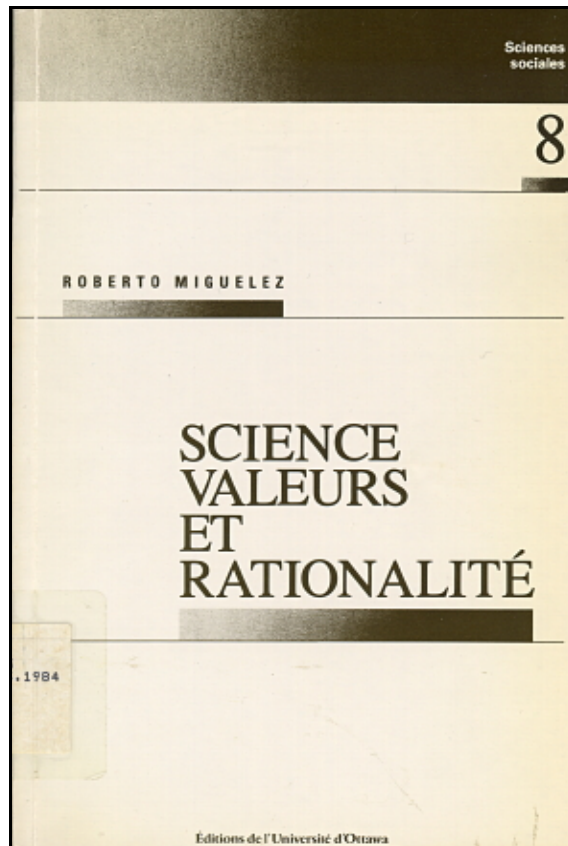
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 9 mars 2008 à Chicoutimi, Ville
de Saguenay, province de Québec, Canada.



Roberto MIGUELEZ
Université d'Ottawa

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ.



Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, 97 pp. Collection : Sciences sociales, no 8.

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des études humaines, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Table des matières

Quatrième de couverture

INTRODUCTION

1. **LA PRÉSUPPOSITION DE VALEUR DANS LES SCIENCES.**
 - 1.1. La présupposition de valeur dans la science et dans les sciences.
 - 1.2. La présupposition de valeur dans le processus scientifique et dans les résultats scientifiques.
 - 1.3. La problématique de la présupposition de valeur dans la logique de la preuve.
 - 1.4. Acceptation d'hypothèses et présuppositions de valeur.
 - 1.5. La présupposition de valeur dans la technologie scientifique.
 - 1.6. Max Weber : science et rationalité.
 - 1.7. Résumé : organisation générale de la problématique.

2. **LA PRÉSUPPOSITION DE VALEUR DANS LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES.**
 - 2.1. Paradigmes scientifiques et jugements de valeur.
 - 2.2. Connaissances, actions sociales et groupes sociaux.
 - 2.3. Valeur et réalisation de la valeur.

3. **EXPLICATION ET PRÉSUPPOSITION DE VALEUR DANS LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES.**
 - 3.1. Paradigmes sociologiques et explications « rationnelles ».
 - 3.2. Formes d'explication dans le « paradigme de la définition sociale ».
 - 3.3. Les modèles de comportement rationnel dans l'explication des actions.
 - 3.4. Modèles de comportement rationnel et formes de la rationalité.
 - 3.5. Rationalité et idéologie.
 - 3.6. Rationalité instrumentale et forme sujet dans le capitalisme.

OUVRAGES CITÉS

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ.

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

Aux espoirs utopiques d'une humanité ou d'une société humaine ordonnée rationnellement par une science libre de toute valeur - sauf, peut-être, de la vérité comme valeur - et, donc, objective, ne pourrait-on pas dire qu'a succédé le constat déçu d'une science incapable de fonder un ordre humain ou social rationnel parce que biaisée tant dans ses produits que dans sa méthode et, donc, objective seulement en apparence ?

Ce débat sur le rapport entre la science et les valeurs fait entrer en scène non seulement l'humanité ou la société, mais aussi les disciplines qui sont censées en faire leur objet : les sciences dites sociales et humaines. Ce qui n'est pas surprenant si on se rappelle que le temps n'est pas loin où on appelait ces sciences, tant dans le monde français que dans le monde anglais, « sciences morales ». Entrée en scène tout à fait remarquable car, du rapport de ces disciplines à l'univers des valeurs, on a même fait un critère décisif de distinction, soit parce que l'objet central de ces disciplines - l'action sociale ou humaine - comporterait en lui-même une dimension de valeur, soit, plus radicalement, parce qu'elles ne pourraient ou ne devraient pas s'empêcher de

formuler des jugements de valeur, tout particulièrement sur la rationalité ou l'irrationalité d'une action sociale ou humaine. Ce qui, nous le voyons, amène sur le devant même de la scène la question de la rationalité ou, plus exactement, celle de la rationalité comme valeur.

C'est le parcours de cette figure dessinée par les concepts de « science », « valeur » et « rationalité » que nous nous proposons de réaliser ici.

R. M.

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ.

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

La science présuppose-t-elle des valeurs ou bien est-elle axiologiquement neutre ? La plupart des philosophes qui se sont posé cette question ont soutenu la thèse de la neutralité de la science par rapport aux valeurs. En règle générale, les arguments qu'ils ont avancés à l'appui de cette thèse font appel à la dichotomie du fait et de la valeur. La connaissance scientifique, dira-t-on, s'occupe de l'être et non pas du devoir être. Elle vise à établir ce qui est, à le constater, à l'expliquer. Elle ne s'intéresse donc pas à ce qui vaut et ne formule, en conséquence, aucun type de jugement de valeur : les énoncés normatifs sont absents de son langage. Bref, la science est du côté du fait et non pas du côté de la valeur.

L'immense majorité des scientifiques partagent cette opinion des philosophes, à cette différence près cependant que, dès qu'il s'agit de défendre la thèse de la neutralité axiologique de la science - et, donc, leur propre neutralité en tant que scientifiques -, leurs arguments reposent généralement sur une autre dichotomie : celle de la science et de son utilisation technique. La science ou, plus exactement, les scientifiques, dira-t-on alors, s'intéressent à la vérité et leur rôle social est de

fournir des connaissances. Or, non seulement l'usage de ces connaissances échappe pratiquement au contrôle de l'homme de science, il est encore le résultat d'un choix de valeurs auquel la science - et le scientifique en tant que tel - ne participe pas et ne peut pas, de par sa nature même, participer. Bref, si l'utilisation de la science présuppose bel et bien des valeurs, c'est la technologie (scientifique) qui ne peut pas dès lors être axiologiquement neutre - et, avec elle, les techniciens en tant que tels -, mais non pas la science qui, surtout, ne doit pas être confondue avec l'utilisation qu'on fait d'elle ou qu'on peut en faire.

Si les philosophes se sont donc attachés à démontrer que la science n'a d'autre visée que l'être - ce qui est -, les scientifiques, pour leur part, ont insisté sur cette idée fondamentale que c'est la technologie (scientifique) qui présuppose le devoir être. La dichotomie du fait et de la valeur et celle de la science et de son utilisation collaborent ainsi étroitement pour supporter la thèse de la neutralité axiologique de la science.

Cette thèse peut donc, en principe, être discutée suivant deux perspectives : on peut s'attaquer à l'idée suivant laquelle la science ne fait que constater, qu'expliquer ; et on peut contester la thèse suivant laquelle la science ne doit pas être confondue avec l'utilisation qu'on fait d'elle. Il s'agirait de montrer, dans la première perspective, que la science comporte aussi des énoncés normatifs fondés sur des valeurs ; dans la deuxième, que la connaissance scientifique n'est pas dissociable de son utilisation, qu'elle est peut-être même dépendante de l'utilisation qu'on fait d'elle ou qu'on en fera et, donc, dépendante des pré-suppositions de valeur impliquées dans cette utilisation. Dans les deux cas, il s'agit d'un débat qui est d'abord épistémologique, puisqu'il se place au niveau de la logique et de la méthodologie scientifiques et de ses produits : le discours et la technologie scientifiques. Cependant, le débat dépasse ce niveau, et largement, par le genre d'arguments ou de preuves qu'il suscite et par le type de conséquences qu'il entraîne. Ne pourrait-on pas dire, en effet, qu'aux espoirs utopiques d'une humanité ou d'une société humaine ordonnée rationnellement par une science

libre de toute valeur - sauf, peut-être, de la vérité comme valeur - et, donc, objective, a succédé le constat déçu d'une science incapable de fonder un ordre humain ou social rationnel parce que biaisée tant dans ses produits que dans sa méthode et, donc, objective seulement en apparence ?

Ce débat sur le rapport de la science aux valeurs fait entrer en scène non seulement l'humanité ou la société, mais aussi les disciplines qui sont censées en faire leur objet : les sciences dites sociales et humaines. Ce qui n'est pas surprenant si' on se rappelle que le temps n'est pas loin où on appelait ces sciences, tant dans le monde français que dans le monde anglais, « sciences morales ». Entrée en scène tout à fait remarquable car, du rapport de ces disciplines à l'univers des valeurs, on a même fait un critère décisif de distinction, soit parce que l'objet central de ces disciplines - l'action sociale ou humaine - comporterait en lui-même une dimension de valeur, soit, plus radicalement, parce qu'elles ne pourraient ou ne devraient pas s'empêcher de formuler des jugements de valeur, tout particulièrement sur la rationalité ou l'irrationalité d'une action sociale ou humaine. Ce qui, nous le voyons, amène sur le devant même de la scène la question de la rationalité ou, plus exactement, celle de la rationalité comme valeur.

C'est le parcours de cette figure dessinée par les concepts de science », « valeurs » et « rationalité » que nous nous proposons de réaliser dans les pages qui suivent. Figure d'une problématique qu'une réflexion sur les disciplines sociales peut, pensons-nous, éclairer d'une manière singulière. Il s'agira surtout d'une réflexion épistémologique - nous voulons dire par là : sur la logique et la méthodologie scientifiques - qui n'exclura pas cependant des remarques ou des analyses autant philosophiques que sociologiques. Bien au contraire, elle y conduira. Et, puisqu'il est d'usage dans les introductions de dévoiler son propre jeu, voici les quatre propositions fondamentales - ou « thèses » - que ces réflexions, remarques et analyses auront pour charge de fonder ou de rendre plausibles :

Thèse no 1 : Les paradigmes scientifiques comportent des valeurs ou, plus exactement, déterminent des *espaces axiologiques* à l'intérieur desquels certains choix de valeurs sont possibles et d'autres, impossibles.

Thèse no 2 : Les énoncés nomologiques ne fondent qu'abstraitement la possibilité d'un choix de valeurs dans le comportement technologique. En fait, ils induisent des valeurs par la voie d'une détermination de champs de valeurs spécifiques.

Thèse no 3 : La structure du comportement technologique fournit le modèle de la rationalité par rapport à une fin qui, à son tour, constitue une forme-valeur centrale de comportement dans les représentations des idéologies théoriques dominantes.

Thèse no 4 : La rationalité par rapport à une fin (ou rationalité instrumentale, ou rationalité technologique) doit être pensée dans son articulation avec la forme sujet - forme de l'« acteur » social dans ces idéologies théoriques dominantes.

Nous devons dire que nous ne cherchons ici ni à retracer l'ensemble de la problématique axée sur le rapport science/valeurs/rationalité - problématique dont la diversité et la complexité rendraient téméraire un tel projet -, ni même à examiner tous et chacun des aspects qui se révéleront à l'analyse. Seules certaines questions feront l'objet de notre intérêt, et ceci dans la mesure exacte où elles nous permettront de proposer des arguments nouveaux pour soutenir ces quatre thèses, ou d'examiner critiquement ceux qui prétendraient les infirmer.

Une dernière remarque, concernant cette fois-ci la présentation matérielle de nos analyses. Contre la tradition - qui, à en croire Panofsky, remonterait au XII, siècle - voulant qu'un ouvrage soit organisé d'une manière telle que le lecteur se voit conduit, pas à pas, d'une proposition à une autre sans solution de continuité, nous avons choisi d'interrompre sa lecture en des lieux propices, soit pour lui suggérer d'autres

réflexions, soit pour lui fournir d'autres données, soit, enfin, pour lui indiquer nos sources de référence. Deux raisons nous ont amené à retenir cette formule plutôt que celle, classique, des notes enfin de chapitre. D'abord, lorsque ces notes dépassent un certain volume en quantité et en extension - comme c'est le cas dans notre texte -, le geste qui cherche à retrouver la note quelque part dans l'ouvrage risque d'accentuer, sinon de provoquer la brisure du texte, et d'obliger le lecteur à refaire en permanence quelques pas au moins dans le sentier du texte. Mais, d'autre part, ces commentaires font partie intégrale de la démarche intellectuelle que nous avons réellement suivie, c'est-à-dire qu'ils reflètent ses détours, ses interrogations, ses demandes. Nous avons voulu conserver dans le texte lui-même, si épuré qu'il soit, le foisonnement de cette démarche. Plutôt que d'enfermer le lecteur dans les mailles d'une argumentation, nous pensons ainsi l'inciter à la dépasser.

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ.

Chapitre 1

La présupposition de valeur dans les sciences

[Retour à la table des matières](#)

La science présuppose-t-elle des valeurs ou est-elle axiologiquement neutre ? Cette question ne désigne pas un problème, mais plutôt une problématique, c'est-à-dire un ensemble complexe de problèmes. Comme toute problématique, celle-ci demande à être organisée, articulée pour que le sens des questions qu'elle permet de formuler puisse être fixé d'une manière précise. Dans le cas particulier de notre problématique, cette organisation est d'autant plus nécessaire que la variété des questions qu'elle comporte, la complexité des réponses qu'elle a suscitées et la subtilité des arguments construits pour asseoir une position ou une autre n'ont pas toujours clarifié les enjeux du débat mais, au contraire, ont rendu plus ardue la saisie claire de ce qui, réellement, fait problème.

Voilà pourquoi nous aborderons cette problématique pas à pas, c'est-à-dire en la décomposant en autant de questions partielles que de problèmes susceptibles d'être au moins relativement bien maîtrisés. C'est ce souci de clarté qui nous amènera aussi à utiliser parfois un

certain symbolisme dans la représentation linguistique ; mais il s'agira d'un symbolisme de la plus grande simplicité et dont le vocabulaire se trouvera toujours défini. Cette articulation de la problématique, nous commencerons par l'instituer au moyen d'une double distinction : d'une part, entre *la* science et *les* sciences, d'autre part, entre les processus scientifiques et les résultats scientifiques.

1.1

La présupposition de valeur dans la science et dans les sciences

[Retour à la table des matières](#)

Sous quelles conditions pourrait-on parler de *la* science et distinguer encore *des* sciences (particulières) ? Ou, d'une autre manière, comment fonder cette première distinction que nous introduisons ?

Il semble bien que l'idée de la science suppose, premièrement, celle d'une logique de l'activité scientifique ; deuxièmement, celle d'une syntaxe du discours scientifique. En d'autres termes, il semble bien que, pour pouvoir parler de la science, il faut postuler l'existence d'un ensemble de règles - et d'un seul - pour le traitement des *problèmes* scientifiques - ce qu'on appellera alors « *la* méthode scientifique » -, et d'un ensemble de règles - et d'un seul - pour la construction d'un *discours* scientifique.

Commentaire :

En général, c'est-à-dire dans la plupart des textes d'épistémologie et surtout des manuels (ou leurs équivalents) de cette discipline, aucune distinction n'est faite entre ces deux types de règles, et les règles « syntaxiques » se trouvent mêlées à celles qui portent sur des opérations non discursives. Ce qui n'est certes pas totalement arbitraire ou inexplicable, car les unes et les autres ont pratiquement le même fondement paradigmatique. Ainsi la

règle méthodologique générale : « Cherchez l'invariant (surtout la relation invariante) » se trouve paradigmatiquement liée à la règle *syntaxique* : « Construisez l'explication comme un argument comportant comme pré-misse majeure un énoncé nomologique », et ceci dans toutes les variantes d'une science *nomothétique*, c'est-à-dire d'une science axée sur la recherche de lois.

La possibilité de distinguer *des* sciences (particulières) supposerait alors, premièrement, une diversité *sémantique* du discours scientifique, correspondant, très probablement, à une diversité de niveaux réels (les niveaux physique, chimique, biologique et socio-culturel, pour l'essentiel) ; deuxièmement, une diversité de *techniques* correspondant, d'une manière seulement générale, au niveau-objet propre de chaque science particulière. (Ainsi, par exemple, la technique de l'observation participante ou celle de l'interprétation des rêves, pour la sociologie et la psychologie respectivement.)

La thèse de l'unicité de la méthode scientifique ainsi que celle de l'unicité structurelle (syntaxique) du discours scientifique ont été longuement discutées et, comme on sait, le sont encore aujourd'hui.

Commentaire :

Il est bien connu aussi que la discussion s'est à ce propos engagée autour du statut et, éventuellement, de la forme de scientificité des disciplines sociales et humaines, et ceci dans la mesure où ces disciplines ne semblent pas satisfaire (ou ne le font qu'approximativement - et encore, que lorsqu'elles sont sommées de le faire) aux règles méthodologiques et syntaxiques qu'illustre la pratique des disciplines de la nature, tout particulièrement de la physique. Ce qui peut être interprété soit comme le signe de leur quasi-scientificité (essentielle ou conjoncturelle), soit comme le signe de leur spécificité scientifique. Ce n'est, évidemment, que sur la base de cette dernière interprétation qu'on pourra contester la thèse de l'unicité méthodologique et syntaxique des sciences.

Acceptons cependant, ne serait-ce qu'aux fins d'une première organisation de la problématique, de parler de *la* science et de distinguer des sciences particulières. Les questions que l'on peut alors poser sont

les suivantes : la science présuppose-t-elle une (ou plusieurs) valeur(s) ? les sciences présupposent-elles une (ou plusieurs) valeur(s) particulière(s) ? En notation symbolique, on a :

- (1) $S \text{ —| } V ?$
- (2) $S_1 \text{ —| } V_1, S_2 \text{ —| } V_2, \dots, S_n \text{ —| } V_n ?$

où « - » symbolise la relation de présupposition.

Commentaire :

La relation de présupposition, à laquelle nous ferons appel tout au long de notre réflexion, vise bien entendu l'idée de « supposition préalable » ayant des effets d'un type quelconque. En ce sens, nous pouvons adopter la définition large suivante : « B présuppose A si et seulement si (i) A est une condition nécessaire de la signification ou de la vraisemblance de B ; et (ii) A n'est pas en question lorsqu'on utilise B ou qu'on la soumet à vérification ». (Nous empruntons cette définition à M. Bunge. Voir BUNGE, Mario, *Scientific Research I : The Search for System*, New York, Springer Verlag, 1967, par. 5.1.) Dans le contexte d'une telle définition, l'affirmation d'une présupposition de valeurs dans la science énoncerait que les valeurs en question constituent une condition nécessaire de la signification de la science. Il est clair que cette notion de signification ne se référerait pas alors à une propriété purement linguistique.

La plupart des réponses à la première question coïncident sur le point suivant : la science présuppose la valeur « vérité ». Il s'agit, disons-le tout de suite, d'une convergence générale ou, plus exactement, d'une convergence qui s'établit à un certain niveau de généralité, car le consensus s'affaiblit, voire disparaît, dès qu'on s'interroge sur le caractère nécessaire et/ou suffisant de cette valeur et, plus encore, sur les critères qui permettraient de la reconnaître.

Il apparaît clairement, en effet, que la valeur « vérité » ne peut pas constituer une condition suffisante de la signification de la science : un scientifique ne serait jamais motivé par le seul objectif de savoir si le soleil s'est véritablement levé le 6 octobre 1977, ni même pourquoi

il s'est levé, et ceci parce qu'une telle recherche ne serait pas admise comme scientifique. Il faudrait pour cela que le savoir à atteindre soit utile dans un sens quelconque. Mais comment définir la notion d'utilité et, surtout, comment s'assurer qu'une recherche qualifiée d' « utile » (ou d'« inutile ») l'est réellement ?

Un moyen d'échapper aux difficultés soulevées par la présupposition de la valeur supplémentaire « utilité » serait, semble-t-il, de préciser la forme de la vérité scientifique. Certains diraient alors que la science ne présuppose pas n'importe quel type de vérité comme valeur mais, très exactement, des vérités générales. En ce sens, la recherche scientifique aurait pour but majeur la découverte de régularités générales de la nature et de la société : non pas savoir si et pourquoi le soleil s'est véritablement levé le 6 octobre 1977, mais plutôt pourquoi le soleil se lève tous les jours. Certes, ajouterait-on, il ne s'agirait pas du seul but de la science, car celle-ci se proposerait aussi d'expliquer des événements particuliers. Seulement, dans la mesure où ces explications devraient nécessairement faire appel à des régularités générales, la recherche d'une compréhension véritable d'un événement particulier serait soumise logiquement aussi bien que matériellement à la recherche préalable de véritables régularités générales, celles-ci constituant donc toujours l'objectif premier ou décisif de la recherche scientifique.

Il est clair que, dans cette perspective, la question se pose de savoir ce que peut vouloir dire exactement la notion de « régularité générale » et, plus précisément, celle d'« énoncé nomologique » (ou de « loi »), censée exprimer, au niveau linguistique, le fait de l'existence de régularités générales dans la nature et dans la société. En plus des difficultés que soulève alors une définition acceptable de la condition de généralité, on pourrait se demander encore si cette condition est réellement suffisante pour caractériser un énoncé nomologique scientifique. Car, malgré leur généralité, des énoncés du genre « Tous les chats miaulent » ne seraient pas, bien entendu, considérés comme des lois scientifiques.

On serait tenté d'introduire à nouveau le critère supplémentaire de l'utilité si ce n'était le fait qu'on tournerait alors en rond. Pour sortir d'un tel cercle vicieux, on ne peut, semble-t-il, que proposer des conditions diverses présupposant chacune une valeur dont la nature exacte reste à déterminer : conditions de type épistémologique (pouvoir explicatif, appartenance à une théorie, « profondeur » de la connaissance, etc.) ; et conditions non épistémologiques, pour l'essentiel de nature pragmatique (utilité cognitive ou pratique).

Il nous faut remarquer qu'une telle proposition laisserait intact le problème de la nature exacte de la valeur « vérité », c'est-à-dire le problème de sa reconnaissance. En effet, la notion de « vérité » renvoie à des critères fort divers et parfois incompatibles, de sorte que le consensus sur la présupposition de la valeur « vérité » pourrait s'avérer et s'avérerait en réalité purement formel.

Commentaire

Nous simplifions à dessein - et parce que nous ne nous proposons que d'illustrer une problématique - les lignes d'un débat autrement plus complexe. Nous ne nous attardons même pas à examiner la manière dont, à partir de la reconnaissance de la nécessité de préciser la forme de la vérité scientifique comme vérité générale exprimée dans un énoncé nomologique, on est arrivé à supprimer la condition de vérité dans la reconnaissance du caractère scientifique d'un énoncé nomologique. (Voir à cet égard le texte classique de Carl G. HEMPEL et Paul OPPENHEIM, « The Logic of Explanation », in *Philosophy of Science*, 15 (1948), par. 6.)

Tout comme nous ne nous attardons pas non plus à examiner comment, à partir de la reconnaissance de la nécessité de postuler la vérité comme condition d'une connaissance scientifique, on est arrivé à remplacer cette condition par celle de non-fausseté. (Nous faisons, bien entendu, allusion à la position de Karl Popper. Voir par exemple à cet égard son essai, « Three Views Concerning Human Knowledge », reproduit dans *Conjectures and Refutations*, London, Routledge & Kegan Paul, 1965.)

Quoi qu'il en soit, la thèse non neutraliste qui se limite à affirmer l'existence de la présupposition de la valeur « vérité » dans la science

a ceci de particulier et de décisif qu'elle permet de fonder sur le postulat de cette existence la *neutralité principielle de la science vis-à-vis toute autre valeur*. Ce qui veut pratiquement dire que seule la subordination de l'intention scientifique à la recherche de la vérité peut garantir l'indépendance de l'homme de science par rapport à toute (autre) valeur. Certes, le problème se pose, comme on l'a vu, de préciser la forme de la vérité scientifique et de décider dans quelle mesure il s'agit de la seule valeur qui préside à la pratique de la science, mais ce problème semble n'affecter que d'une manière relative et secondaire cette thèse non neutraliste.

En effet, on pourrait croire que la seule *visée* de la vérité suffit à opérer cette « dé-connexion » vis-à-vis toutes les autres valeurs, indépendamment de l'attribution à cette valeur d'une forme précise. Ce n'est pourtant qu'une illusion, que les exigences pratiques et réflexives corrigent vite : il faut que quelque chose garantisse que la pratique réalise réellement l'intention ou la visée. Ce quelque chose pourrait ou devrait être, bien entendu, la méthode scientifique, c'est-à-dire l'ensemble des règles destinées justement au traitement des problèmes scientifiques, Ainsi, ce serait dans la logique de l'activité scientifique que résiderait cette garantie. Mais laissons formulé ce problème que nous examinerons soigneusement un peu plus loin et voyons les réponses apportées à la deuxième question.

Cette question, rappelons-le, se pose dans les termes suivants : les sciences présupposent-elles une (ou plusieurs) valeur(s) particulière(s) ? Or, c'est une question qui ne semble pas avoir accaparé excessivement l'attention. Rappelons cependant que Max Weber affirme presque sous la forme d'une évidence que chaque science particulière présuppose des valeurs spécifiques. Ainsi, par exemple, la médecine présupposerait, selon Max Weber, la valeur « santé » ; d'une manière plus générale, chaque science ne justifierait son existence que sur la base de l'intérêt des résultats auxquels elle aboutit.

Seule la reconnaissance de ce rapport à une valeur spécifique pourrait, sans doute, rendre possible une explication de la genèse historique distincte de chaque science ; ou, à l'inverse peut-être, le fait d'une genèse historique distincte plaide pour la reconnaissance de valeurs spécifiques. Cependant, tant qu'on n'affirme pas que ce rapport à une valeur spécifique entraîne des conséquences tout aussi spécifiques sur la forme ou l'orientation de la connaissance elle-même et, plus particulièrement, sur l'objectivité de la connaissance, la reconnaissance d'un tel rapport n'a pas d'intérêt épistémologique.

Commentaire :

Cet intérêt est, bien entendu, sociologique et commande ce qu'on appelle la « sociologie de la connaissance ». Or, comme l'a si bien noté W. Stark, cette discipline définit sa problématique et, donc, se définit elle-même comme interrogation sur l'*origine* (sociale) des connaissances, et cette interrogation ne suppose nullement une relation quelconque entre origine (sociale) et distorsion ou déformation de la connaissance. (Qu'on pense au rôle des valeurs de l'éthique puritaine dans l'explication par R. K. Merton du développement des sciences de la nature au XVII^e siècle, dans MERTON, Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, chap. XII : Le puritanisme, le piétisme et la science.)

Ce ne serait que lorsqu'on s'interroge sur la *détermination* (sociale) d'une connaissance que la problématique impliquerait déjà en elle-même une ébauche de critique épistémologique. On n'aurait plus affaire, dans ce cas, selon Stark, à une sociologie de la connaissance, mais plutôt à une « théorie de l'idéologie ». (Voir STARK, W., *The Sociology of Knowledge. An Essay in Aid of a Deeper Understanding of the History of Ideas*, London, Routledge & Kegan Paul, 1958, spéc. p. 172.) *Mutatis mutandis*, on pourrait dire qu'une interrogation sur la détermination d'une connaissance par des valeurs n'aurait un intérêt épistémologique que dans la mesure où cette interrogation repose au moins sur le soupçon d'une distorsion consécutive. La question de savoir quelle valeur se trouve à l'origine d'une connaissance n'aurait alors qu'un intérêt sociologique. (Que les valeurs constituent des « variables » dont la sociologie de la connaissance ne peut pas se passer ne semble pas discutable.)

Résumons. Ou bien *la* science présuppose la valeur « vérité », mais cette présupposition entraîne ou peut entraîner la dé-connexion de toute autre valeur. Ou bien *les* sciences présupposent des valeurs particulières, mais ces présuppositions n'ont pas d'intérêt épistémologique. Il va sans dire que ces deux possibilités ne s'excluent pas mutuellement.

1.2

La présupposition de valeur dans le processus scientifique et dans les résultats scientifiques

[Retour à la table des matières](#)

Introduisons maintenant une deuxième distinction, celle entre processus scientifiques et résultats scientifiques. La question préalable que nous nous devons de résoudre porte, bien entendu, sur le domaine précis d'objets ainsi distingués.

La notion de « processus scientifique » désigne habituellement un certain type *d'activité*, activité réglée par la méthode scientifique. Le consensus disparaît toutefois lorsqu'il s'agit de savoir ce qu'il faut considérer au juste comme un produit du processus scientifique. Il va sans dire qu'un certain type de discours, qui répond à des règles syntaxiques plus ou moins bien connues, constitue un produit de cette activité. Ce qui fait problème, à cet égard, est ce qu'on appelle la « technologie scientifique », c'est-à-dire les applications pratiques de la science. Doit-on considérer celles-ci comme une partie de la science elle-même ou bien comme des activités qui, tant dans leur forme que dans leur contenu, répondent à des exigences indépendantes de celles qui président à la constitution du savoir scientifique ?

Commentaire :

On pourrait dire que, d'un point de vue logique, il n'est pas possible de confondre l'activité scientifique avec l'activité que la science rend possible, ni, donc, les résultats de la science avec ce qui est obtenu à partir de ces résultats. Mais on pourrait dire aussi, sur la base de l'observation de la pratique de la science, que l'activité scientifique présuppose l'activité technique qu'elle rend éventuellement possible et que, par conséquent, les résultats techniques obtenus à partir des résultats cognitifs de la science se trouvent, pour ainsi dire, inscrits dans ces résultats cognitifs eux-mêmes. C'est, par exemple, la position soutenue dans ZIMMERMAN, B., L. RADINSKY, M. ROTHENBERG, B. MEYERS, « Une science pour le peuple » : « Il en résulte, pouvons-nous lire dans ce texte, que, de plusieurs façons, la découverte et l'application, la recherche scientifique et son exploitation ne peuvent plus être distinguées les unes des autres. Notre société technologique les a tellement intimement liées qu'aujourd'hui, elles ne peuvent plus être considérées que comme faisant partie d'un même procès. » (Dans *(Auto)critique de la science*, textes réunis par Alain JAUBERT et JeanMarc LÉVY-LEBLOND, Paris, Éd. du Seuil, 1975.)

Nous reviendrons sur ce problème. Commençons par formuler les trois questions que cette distinction entre processus et résultats scientifiques rend possibles :

- (1) Le processus scientifique présuppose-t-il des valeurs ?
- (2) Le discours scientifique présuppose-t-il des valeurs ?
- (3) La technologie scientifique présuppose-t-elle des valeurs ?

L'intérêt de ce questionnement réside en ceci qu'il permet non seulement de mieux cerner notre problématique, mais encore et surtout de mieux saisir la façon dont s'est précisée la controverse autour de l'existence de présuppositions de valeur dans la science. En effet, cette controverse n'oppose pas généralement ceux qui soutiennent l'existence de ces présuppositions et ceux qui la nient, mais plutôt ceux qui affirment leur existence *dans les résultats scientifiques* et ceux qui la nient.

Or, que la technologie scientifique soit considérée comme faisant partie du processus scientifique lui-même ou comme quelque chose d'indépendant, elle est de toutes manières à distinguer soigneusement du discours scientifique : celui-ci est une forme de discours, c'est-à-dire une organisation énonciative particulière, tandis que la technologie scientifique est une forme d'activité. Ce qui non seulement nous amène à examiner la question de l'existence de présuppositions de valeur et dans le discours scientifique et dans la technologie scientifique, mais nous permet encore de préciser la forme principale que prend la thèse de la neutralité axiologique de la science. Cette thèse peut s'exprimer dès lors dans les termes suivants : *si le processus scientifique présuppose des valeurs et si la technologie scientifique présuppose aussi des valeurs, ces présuppositions de valeur n'affectent pas la neutralité axiologique des résultats ou des produits scientifiques exprimés dans le discours scientifique.* Ce qui revient à dire qu'elles n'affectent pas la neutralité de la connaissance scientifique elle-même, puisque ce qui est exprimé dans le discours scientifique, notamment sous la forme de lois (énoncés nomologiques), théories, explications et prédictions, c'est justement la connaissance scientifique. La vérité comme valeur de la science n'affecterait pas non plus, à strictement parler, ces énoncés et combinaisons d'énoncés qui constituent le discours scientifique : la vérité comme valeur de la science se répercuterait sur le processus scientifique sous la forme de valeur de la vérité, valeur décisive peut-être, bien que, comme nous l'avons déjà vu, insuffisante comme condition de la signification de la science - voire même, pour certains, non nécessaire. Elle ne se répercuterait pas cependant sur ces éléments discursifs que sont les énoncés nomologiques, les théories, les explications, les prédictions, etc., dans la mesure où ces éléments seraient totalement indépendants de toute valeur, y compris de la vérité comme valeur. En effet, selon cette thèse, la vérité comme prédicat (de ces éléments discursifs) ne dépendrait que d'opérations en elles-mêmes neutres : de ce qu'on appelle la preuve empirique.

Commentaire :

D'un autre côté, la technologie scientifique ne serait pas totalement indifférente aux valeurs de vérité des énoncés scientifiques qu'elle utilise, mais elle ne présupposerait pas la vérité comme valeur. À un niveau général, la technologie scientifique présupposerait plutôt l'efficacité, ou l'utilité, ou le rendement - comme valeurs. Mais nous reviendrons aussi sur cette proposition lors de l'analyse de la technologie scientifique.

Il est important de signaler que cette formulation de la thèse sur la neutralité axiologique de la science implique l'acceptation d'une rupture entre, d'une part, le processus scientifique et le discours scientifique et, d'autre part, celui-ci et son utilisation technologique. Illustrons avec un exemple cette proposition. On pourrait dire que, si la science présuppose la vérité comme valeur, la discipline économique, en tant que science particulière, présuppose - disons - la valeur particulière « bien-être économique » - La question de savoir pourquoi tel ou tel économiste - ou l'économie elle-même à un moment donné de son histoire - s'est posé le problème de la distribution (de biens) exigera cependant, pourra-t-on dire alors, de faire référence à des valeurs encore plus spécifiques : la justice (économique) par exemple. Or, la valeur de vérité des lois (énoncés nomologiques) de la distribution - qui sont le produit de l'activité scientifique déclenchée par ce problème - ne serait affectée par aucune de ces valeurs présupposées -, ces lois seraient en elles-mêmes axiologiquement neutres, car leur valeur de vérité ne présupposerait même pas la vérité comme valeur, mais seulement les valeurs de vérité des données qui constitueraient leur support empirique. Ce serait même la présupposition de la valeur « vérité » au niveau de la science qui, en quelque sorte, garantirait la neutralité axiologique de ces résultats de la recherche vis-à-vis les présuppositions de valeur du processus de la recherche elle-même. Il va sans dire, ajouterait-on enfin, que l'utilisation de ces lois dans une politique économique ne serait pas indifférente à leurs valeurs de vérité, mais présupposerait cependant d'autres valeurs spécifiques. Nous pouvons représenter cette thèse dans le schéma suivant :

	Niveaux scientifiques	Existence de présuppositions de valeur	Exemple de valeur présupposée
Processus ou activité scientifique	Niveau I : la science	Oui	la vérité
	Niveau II : une science particulière. Exemple : l'économie	oui	le bien-être économique
	Niveau III : la recherche. Exemple : le problème de la distribution	oui	la justice économique
Discours scientifique	Niveau IV : les résultats de la recherche. Exemple : lois de la distribution	non	
Technologie scientifique	Niveau V : l'utilisation des résultats de la recherche. Exemple : politique économique	oui	l'élimination de différences dans la consommation produits de base

Le mérite de cette thèse - si nous pouvons parler ainsi - réside sans doute dans sa capacité de tolérer l'existence de présuppositions de valeur tant dans les utilisations de la connaissance scientifique que dans le comportement de l'homme de science, tout en préservant l'objectivité de la connaissance scientifique. La question est alors de savoir qui ou quoi agit comme garant de cette objectivité, comme condition de sa possibilité en même temps que comme sa caution. Or, ce rôle ne peut être dévolu qu'à la méthode scientifique et, plus particulièrement, à la logique (scientifique) de la preuve.

Il s'agit d'une question fondamentale, car elle nous permet de localiser le point nodal autour duquel doit s'articuler la discussion de cette thèse neutraliste. En effet, si on réussissait à montrer que, dans la logique même de la preuve, il y a des présuppositions de valeur, alors la méthode scientifique n'agirait pas comme garant effectif de la neutralité de la connaissance scientifique et la voie serait ouverte pour une discussion des répercussions possibles de ces présuppositions de valeur du processus scientifique sur le discours scientifique lui-même.

Commentaire :

Il est essentiel de bien saisir la différence - que sous-tend cette problématique - entre une logique de la preuve et une « logique de la découverte ». La première comprend les règles destinées à établir la vérité d'une proposition et, par extension, le processus d'établissement de la vérité réglé par cette logique. L'expression « logique de la découverte » vise, au contraire, le processus de construction de la proposition, dans la mesure où la proposition est, justement, proposition d'une vérité. Si ce processus débute par la formulation d'un problème, et si toute problématique présuppose des valeurs, alors la « logique de la découverte » présuppose des valeurs. (La distinction entre « contexte de la vérification » et « contexte de la découverte » a été, rappelons-le, proposée notamment par Hans Reichenbach et se trouve dans les premiers travaux de Karl Popper. La thèse qu'elle sous-tend, à savoir que seule la vérification répond à une logique, tandis que la découverte est d'ordre psychologique, a été abondamment discutée. Voir, par exemple, HANSON, N.R., « Notes Toward a Logic of Discovery », dans Richard BERNSTEIN (Ed.), *Perspectives on Pierce*, New Haven, Yale U.P., 1965.) La notion d'une logique de la preuve ne vise, dans notre cheminement, qu'à repérer, au sein même du processus scientifique réglé par la méthode, le noyau qui pourrait servir de fondement à la thèse de la neutralité de la connaissance scientifique. Nous ne discutons donc pas le caractère logique ou psychologique du processus de la découverte.

1.3

La problématique de la présupposition de valeur dans la logique de la preuve

[Retour à la table des matières](#)

Une démonstration de l'existence de présuppositions de valeur dans la logique de la preuve - sinon la seule démonstration - a été construite par Richard Rudner. L'argument est relativement simple. Rudner situe d'emblée le problème autour de la question des critères d'acceptabilité ou de crédibilité d'une hypothèse. En effet, puisqu'aucune hypothèse n'est, en principe, susceptible de recevoir une confirmation complète, et puisque l'homme de science doit, à un moment ou à un autre, accepter ou rejeter une hypothèse, la seule question pertinente porte, à cet égard, sur le seuil d'acceptabilité de l'hypothèse ou, plus exactement, sur les critères qui permettent de déterminer ce seuil.

Bien entendu, on pourrait faire appel au niveau de probabilité de l'hypothèse. Selon Carnap, par exemple, l'hypothèse devrait être acceptée à partir d'un niveau de probabilité de ,51. Mais il est clair, dira Rudner, qu'il s'agit d'un seuil arbitraire et, ce qui est plus grave, d'un critère dont la généralisation est inacceptable. On ne peut pas adopter ce critère et, de fait, il n'est pas adopté, aussi bien dans le cas d'une hypothèse portant sur les patins à roulettes que dans celui d'une hypothèse sur les effets mortels d'un élément présent dans un médicament.

Cet exemple, suggéré par Rudner lui-même, est suffisamment expressif pour nous permettre de tirer la conséquence de l'argument qu'il illustre : ce serait d'une évaluation des conséquences de l'hypothèse que dépendrait la détermination du seuil d'acceptabilité d'une hypothèse. Or, cette évaluation dépend d'un jugement de valeur et, par conséquent, présuppose une valeur.

Si nous observons attentivement l'argument de Rudner, nous voyons qu'il repose sur deux prémisses : la première, à laquelle nous nous sommes déjà référés, qu'une hypothèse ne peut jamais être considérée complètement vraie puisque, logiquement, sa confirmation complète est impossible. Ce qui permet à Rudner de substituer la notion de crédibilité ou d'acceptabilité - et, par la suite, la notion de seuil de crédibilité ou d'acceptabilité - à celle de vérité. Deuxièmement, l'argument repose sur la prémisse suivant laquelle l'homme de science accepte ou rejette des hypothèses en fonction d'un degré ou seuil d'acceptabilité déterminé par l'attente d'un comportement -par l'utilisation de l'hypothèse, c'est-à-dire par un comportement technologique.

La première prémisse pourrait être discutée à la lumière du principe de réfutabilité de Popper : ce dont dépend l'acceptabilité d'une hypothèse, dira-t-on alors, doit être en rapport non pas avec les cas positifs - qui la confirment -, mais avec le cas négatif - qui l'infirmes. De sorte qu'on pourrait considérer vraie une hypothèse tant et aussi longtemps qu'elle n'a pas été infirmée, la recherche des cas négatifs étant alors le « moteur » de l'activité scientifique. Mais si le principe de réfutabilité satisfait l'esprit logique, il ne semble pas répondre aux principes de la recherche scientifique réelle : il s'avère trop contraignant par rapport, justement, aux objectifs pratiques de la recherche

Commentaire :

Nous rejoignons ici les conclusions de l'analyse réalisée par Bunge du principe de réfutabilité. Pour l'essentiel, cette analyse montre que le rejet de toutes les hypothèses seulement confirmables, c'est-à-dire irréfutables, mutilerait la science car il la dépouillerait de toutes les hypothèses existentielles indéterminées (du genre « Il y a un certain A ») ainsi que de toutes les hypothèses probabilistes (du genre « La probabilité qu'un A soit B est égale à P »). (Voir BUNGE, Mario, *Scientific Research I : The Search for System*, New York, Springer Verlag Inc., 1967, chap. 5.)

La deuxième prémisse pose un problème plus complexe. En effet, d'une part, elle affirme que l'homme de science accepte ou rejette des hypothèses, d'autre part, elle précise que le seuil de crédibilité de l'hypothèse est déterminé par l'attente d'un comportement. Bien entendu, si on accepte la deuxième partie de la prémisse, la première partie doit être acceptée, mais l'inverse n'est pas nécessaire. Examinons donc d'abord cette première partie.

Pourrait-on discuter l'idée suivant laquelle l'homme de science accepte - ou rejette - des hypothèses ? Cette question peut paraître surprenante tant elle s'oppose à ce que laisse croire la pratique quotidienne de la science. On pourrait cependant discuter l'idée suivant laquelle l'homme de science *doit* accepter - et/ou rejeter - des hypothèses. C'est ce que fait Richard Jeffrey. Plus encore, Jeffrey postule que, si l'homme de science veut le bien de sa communauté, il doit s'abstenir d'accepter ou de rejeter des hypothèses, car il ne peut pas « optimiser » chacune des décisions prises sur la base de ces hypothèses. L'homme de science devrait donc se restreindre à proposer des alternatives en montrant la probabilité de chacune. Dans une telle perspective, toute présupposition de valeur disparaîtrait sans doute, mais la solution avancée par Jeffrey ressemble trop à la technique bien connue qui consiste à résoudre le problème tout simplement en l'évacuant. Comme Jeffrey lui-même le reconnaît, l'acceptation d'une telle proposition impliquerait en outre une modification totale de notre conception de la science. Mais, même si une telle modification était possible, il faudrait encore se demander si elle est souhaitable. Une science qui ne proposerait que des choix pratiques en montrant la probabilité de chacun devrait logiquement s'abstenir de prendre des décisions théoriques. Cela amènerait à s'interdire la construction de théories, d'explications, de prédictions, de modèles, etc., dans la mesure où ces constructions supposent logiquement le choix théorique d'hypothèses. Or, une telle « science », restreinte au seul calcul de probabilité des hypothèses, ne paraît pas souhaitable, si encore elle est possible. Il faut donc bien garder l'idée que l'homme de science accepte ou rejette des hypothèses.

La deuxième partie de la prémisse semble établir une équivalence entre croire en une hypothèse et fonder l'action sur la relation de l'hypothèse avec un objectif spécifique. Le lien « behavioriste » entre croyance et action impliquerait alors, selon I. Levi, un postulat du genre : « Choisir d'accepter une hypothèse H comme étant vraie (ou croire qu'elle l'est) est équivalent à choisir d'agir sur la base de H relativement à un objectif spécifique P ».

James Leach s'oppose cependant à cette interprétation possible dans la mesure où elle ne semble pas nécessaire - où elle paraît inutilement sévère. Il postule que la seule condition à exiger devrait être une justification partielle de la croyance par les conséquences pratiques. Il propose alors de substituer à cette perspective « behavioriste » une autre perspective relevant de ce qu'il appelle le « cognitivisme critique » (*critical cognitivist view*) ; cette substitution s'exprimerait dans les deux postulats suivants :

- 1) Choisir d'accepter l'hypothèse H comme vraie implique, comme condition nécessaire éventuelle, la disposition à agir sur la base de H relativement à un objet spécifique P.
- 2) Être disposé à agir sur la base de H relativement à un objectif spécifique P implique, en tant que condition nécessaire éventuelle, d'agir sur la base de H relativement à P dans les circonstances appropriées C.

Le raffinement de la solution proposée par Leach n'arrive pas cependant à cacher la persistance d'une relation instrumentale entre l'acceptation d'une hypothèse et l'action fondée sur l'hypothèse. Ce n'est pas pour rien que Leach doit se poser immédiatement le problème des sciences dites théoriques et de la recherche dite pure. La solution qu'il offre à ce problème parle d'elle-même : après avoir signalé la confusion qui règne généralement à propos de la distinction entre sciences théoriques et sciences pratiques, Leach affirme que, même si les

sciences théoriques n'ont pas à accepter les hypothèses selon des critères aussi pratiques dans leurs conséquences, il y a toujours une intervention, bien qu'indirecte, du critère de l'utilité pratique dans leur mécanisme d'acceptation des hypothèses.

Ainsi donc, tout semble indiquer que le rejet de cette thèse neutraliste de la science, fondé sur la reconnaissance de l'existence de pré-suppositions de valeur dans la logique même de la preuve, conduit, dans la mesure où persiste à travers ses formulations une relation instrumentale entre l'acceptation de l'hypothèse et l'action, soit à une conception « behavioriste » de la science, soit à une conception utilitariste de celle-ci. En d'autres termes, dans le contexte de cette problématique, tout semble indiquer qu'une thèse non neutraliste de la science doit reposer soit sur une conception « behavioriste », soit sur une conception utilitariste de la science. S'agit-il d'une conséquence nécessaire ?

Commentaire :

Avant de passer à l'examen de cette question, il nous faut signaler les textes qui nous ont fourni les éléments essentiels pour le traitement du problème de l'existence de pré-suppositions de valeur dans la logique de la preuve. À notre connaissance, c'est Richard Rudner dans son travail « The Scientist Qua Scientist Makes Value Judgments » (*Philosophy of Science*, Vol. 20, No. 1, 1953) qui, le premier, soulève ce problème. Le travail de Rudner a été largement discuté, mais nous avons retenu seulement les travaux de Richard C. Jeffrey (« Valuation and Acceptance of Scientific Hypotheses », *Philosophy of Science*, Vol. 23, 1956), I. Levi (« Must the Scientist Make Value Judgments », *Journal of Philosophy*, 67, 1961) et, surtout, James Leach (« Explanation and Value Neutrality », *The British journal of the Philosophy of Science*, Vol. 19, 1968). Bien entendu, ces références n'épuisent pas, loin de là, cette problématique - qui, sous une forme générale, est sans doute bien antérieure au texte de Rudner. Jeffrey signale même que l'argument de Rudner n'est qu'un résumé de positions déjà avancées notamment par C. West Churchman dans *Theory of Experimental Inference*, New York, The Macmillan Co., 1948) et R.B. Braithwaite (dans *Scientific Explanation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1953). Mais nous ne tenons pas à élucider ce point, qui relève de l'histoire de la problématique.

1.4

Acceptation d'hypothèses et présuppositions de valeur

[Retour à la table des matières](#)

Nous nous sommes demandé s'il est nécessaire d'asseoir une thèse non neutraliste de la science sur une perspective « behavioriste » ou utilitariste. Il convient cependant de distinguer ce qui peut être une *nécessité historique* de ce qui est ou peut être *logiquement (ou épistémologiquement) nécessaire*. En effet, rien ne nous empêche de penser que, au cours de son développement, la pratique scientifique peut se trouver dans une situation telle qu'il nous soit matériellement impossible de séparer ce qui relève de la découverte et ce qui relève de l'application, ce qui relève de la recherche scientifique et ce qui relève de son exploitation. S'il en était ainsi, et il semble bien que ce soit le cas dans la conjoncture historique actuelle de plusieurs disciplines, tout ce que nous pourrions affirmer serait qu'une conception utilitariste de la science est *historiquement* nécessaire. Dans ce cas, l'existence de présuppositions de valeur au sein même de la recherche dite pure constituerait une caractéristique historique de la science, ni arbitraire ni inexplicable, mais ni logiquement nécessaire non plus.

Sans sous-estimer cette (probable) détermination historique, il convient cependant de se demander s'il est possible de penser une nécessité logique (ou épistémologique) de présuppositions de valeur. Et cette question a d'autant plus d'intérêt que l'analyse historique elle-même de la science ne pourrait pas être indifférente à la solution qu'on avance : si la science ne pouvait pas, logiquement, être neutre, alors le problème d'une histoire de la science serait, à cet égard, celui des valeurs spécifiques qu'elle présuppose dans chaque situation particulière.

Prenons comme point de départ dans l'examen de cette question le fait suivant : la détermination du seuil d'acceptabilité ou de crédibilité d'une hypothèse est variable. Quelles difficultés rencontre une explication « behavioriste » ou utilitariste de cette variabilité du seuil d'acceptabilité ? À vrai dire, de telles explications s'avèrent particulièrement réductrices et simplificatrices dès que nous examinons d'une manière plus générale le mécanisme d'acceptation des hypothèses. Il est certain que, dans des cas comme celui d'une hypothèse portant sur les effets mortels d'un élément présent dans un médicament, les conséquences pratiques d'une erreur évaluées à la lumière d'un jugement moral s'avèrent déterminantes dans la fixation du seuil d'acceptabilité de l'hypothèse. Mais il s'agit de cas logiquement extrêmes, bien qu'ils puissent être typiques dans une conjoncture historique spécifique ou même dans une discipline particulière. Et ceci pour une raison précise : puisque, en toute rigueur, nous ne pouvons pas passer de l'efficacité de la règle technologique dérivée de l'hypothèse à la vérité (ou à l'acceptabilité) de celle-ci, les valeurs d'efficacité de la règle ne peuvent être considérées que comme des *indices* de la valeur de vérité (ou d'acceptabilité) de l'hypothèse - et encore, avec les plus grandes précautions.

Commentaire :

Ce qui revient à affirmer que la pratique n'est pas le - ni même un - critère de vérité logiquement acceptable. Une démonstration complète de cette affirmation pourrait faire appel à un ensemble de raisons d'ordre divers. Examinons-en quelques-unes.

Considérons d'abord la situation suivante : si j'avance l'hypothèse que ma voiture se déplace par la volonté d'un esprit qui loge sous la carrosserie et que, pour plaire à cet esprit, il faut lui offrir de l'huile et de l'essence, alors la pratique confirmera cette hypothèse. Certes, on pourrait dire que l'hypothèse n'est pas totalement fautive et que la réussite pratique est bien l'indice d'une vérité partielle ou, plus exactement, de la vérité d'une partie de l'hypothèse, celle-ci étant, en fait, une conjonction de deux propositions. Mais le repérage de cette vérité partielle est, dans notre exemple, rendu possible justement par le fait que le comportement qui se trouve à la base de la réussite (l'offrande d'huile et d'essence) est une condition reconnue. Si,

comme dans le cas des miracles, cette condition n'est pas reconnue (par exemple, le rôle des facteurs psychiques), alors le succès pratique n'est l'indice d'aucune vérité partielle.

L'impossibilité de passer de l'efficacité de la règle à la vérité de l'hypothèse qui fonde la règle s'explique aussi par le fait que l'application de la règle répond, justement, à un objectif d'efficacité. Si, par conséquent, le résultat cherché est obtenu, cela suffit pour adopter la règle *même lorsque l'hypothèse s'avère fausse* : c'est le cas lorsque la fausseté de l'hypothèse implique une marge d'erreur *pratiquement* négligeable. L'exemple qu'on peut citer à cet égard est celui de la géométrie euclidienne en tant que représentation hypothétique de l'espace physique réel : sa fausseté en tant que représentation n'a, au niveau microscopique de nos mensurations quotidiennes, aucune conséquence pratique ; par conséquent, cette pratique semble confirmer la représentation.

Enfin, un phénomène bien connu en sciences sociales peut offrir une raison supplémentaire de cette impossibilité : c'est celui qu'on appelle la « prédiction créatrice ». Il s'agit d'un phénomène caractérisé par le fait qu'une hypothèse fautive acceptée comme vraie provoque, par cette acceptation même, un comportement qui la confirme, c'est-à-dire qui rend vraie l'hypothèse, fautive au départ. La névrose de l'examen est un exemple typique d'un tel phénomène : convaincu qu'il échouera, l'étudiant inquiet passe plus de temps à se faire du mauvais sang qu'à travailler et, effectivement, il finit par échouer. (Ce qu'on appelle « prédiction destructrice » consiste, à l'inverse, en une hypothèse dont la vérité initiale déclenche un comportement qui a pour effet la création d'une situation qui infirme l'hypothèse.)

Mais il y a plus, et d'une importance peut-être plus grande : la pratique scientifique montre que, même dans le cas d'hypothèses reliées directement à la possibilité d'une action, les valeurs d'efficacité éventuelles n'ont parfois même pas joué le rôle d'indices probables de la valeur de vérité (ou d'acceptabilité) de l'hypothèse. L'excommunication par la médecine officielle des hypothèses et des techniques de Pasteur ne doit pas être considérée comme un avatar : c'est le destin de toutes les hypothèses et théories *marginales*. Marginales par rapport à quoi ? À des présupposés divers, y compris et surtout des présupposés d'ordre métaphysique : ceux qui définissent une conception de la réalité. C'est ce qui explique, d'une part, pourquoi certaines hypothèses peuvent être rejetées malgré leur haut niveau de vraisemblance et malgré une évaluation favorable de leurs conséquences pratiques et,

d'autre part, pourquoi d'autres hypothèses peuvent, par contre, être acceptées malgré leur bas niveau de vraisemblance et malgré une évaluation défavorable de leurs conséquences pratiques. Donc, si le mécanisme d'acceptation d'une hypothèse, ou d'un ensemble d'hypothèses, est complexe, et si dans ce mécanisme interviennent des critères divers, y compris d'ordre métaphysique, il faut alors corriger la simpliste image utilitariste ou « behavioriste » d'une unique et décisive relation instrumentale entre hypothèse et action.

Nous pouvons encore faire une autre remarque : si, malgré tout, les conséquences pratiques d'une hypothèse étaient les seules à intervenir directement ou indirectement dans la détermination du seuil de son acceptabilité et si, par cette voie, les valeurs ou les jugements de valeur à la lumière desquels sont évaluées ces conséquences pratiques étaient les seuls à intervenir directement ou indirectement dans cette détermination, il faudrait conclure que les valeurs ou les jugements de valeur qui président au choix du problème qui a déclenché la recherche et, partant, qui a donné lieu à l'hypothèse sont indifférents à cette détermination. Cette conclusion peut-elle cependant être acceptée ?

Elle semble, à première vue, indiscutable. En effet, d'une part, il ne paraît pas possible, d'un point de vue logique, de *déduire* du problème autre chose que la pertinence des hypothèses qu'admet sa solution éventuelle. Il s'agit, bien entendu, d'une pertinence formelle dont la preuve renvoie à quelques règles relativement simples (par exemple, à la règle de l'équivalence entre le nombre d'inconnues dans le problème et le nombre de variables dans l'hypothèse). D'autre part, c'est-à-dire d'un point de vue épistémologique, il semble clair que ce n'est pas la nature du problème qui détermine le champ des hypothèses constituant sa solution possible, mais la perspective théorique dans laquelle le problème est envisagé. Il s'agit, dans ce cas, de la cohérence matérielle qui doit exister entre l'hypothèse et la théorie. Bref, tout ce qu'on pourrait dire, c'est que, tandis que la nature de l'hypothèse avancée est fonction de la perspective théorique dans laquelle se place le cher-

cheur, la détermination du seuil d'acceptabilité de l'hypothèse est fonction des conséquences pratiques de celle-ci.

Tout se passe alors comme si, seulement une fois que le chercheur a fait l'élection du problème, se déclenchaient, dans leur ordre, deux processus de différente nature : celui de la formulation de l'hypothèse destinée à le résoudre, processus soumis aux règles de la cohérence théorique (ou matérielle) et de la pertinence formelle, et celui de la fixation du seuil d'acceptabilité de l'hypothèse, processus soumis à une évaluation des conséquences pratiques de celle-ci. Le jugement de valeur que suppose l'élection du problème apparaît, à son tour, comme un processus distinct, préalable ou premier, aussi autonome dans sa détermination propre que les deux autres. Image ou représentation de la démarche scientifique pour le moins suspecte, car elle rend possible une incompatibilité entre ces processus.

À la rigueur, c'est sur la base d'une telle image ou d'une telle représentation que la thèse neutraliste est fondée. En effet, il suffit, pour soutenir cette thèse, de nier que la détermination du seuil d'acceptabilité de l'hypothèse soit un processus soumis intégralement à une évaluation des conséquences pratiques de celle-ci ; comme nous venons de le voir, les raisons ne manquent pas pour le soutenir. Une fois écartée, parce que réductrice et simpliste, la conception d'une relation instrumentale universelle entre hypothèse et action, la thèse neutraliste peut réaffirmer l'autonomie de chacun de ces processus en retenant même la possibilité d'une relation instrumentale (particulière) entre hypothèse et action dans le cas de processus non strictement scientifiques (processus technologiques). Nous sommes dès lors amenés à poser qu'une thèse non neutraliste de la science doit, si elle se veut vraisemblable, postuler une compatibilité entre les processus qui conduisent au choix du problème, à la formulation des hypothèses destinées à le résoudre et à la détermination du seuil d'acceptabilité de l'hypothèse proposée comme solution du problème.

Comment concevoir une telle compatibilité ? Il semble bien que certaines conditions soient requises. À un certain niveau de généralité, deux conditions le sont : premièrement, postuler que la règle de la cohérence *matérielle* (ou théorique) s'applique aussi, et même préalablement, au problème, autrement dit que *l'élection du problème n'est pas indifférente à la perspective matérielle ou théorique du chercheur* ; deuxièmement postuler que *le mécanisme d'acceptabilité de l'hypothèse n'est pas non plus indifférent à la perspective matérielle ou théorique du chercheur*, autrement dit qu'il ne s'agit pas d'un mécanisme autonome, régi uniquement (et même pas probablement) par une évaluation des conséquences pratiques de l'hypothèse.

Ces deux conditions, par leur généralité et par leurs répercussions, affectent la conception même de la science. Ce que nous voulons souligner, c'est qu'il ne s'agit sans doute pas de conditions éventuelles, encore moins de propositions, mais de postulats qui sous-tendent l'activité scientifique elle-même. Seulement, ils ne deviennent pleinement visibles que dans des situations *marginales*.

Nous avons déjà vu comment l'image réductrice et simpliste d'une unique et décisive relation instrumentale entre hypothèse et action est corrigée surtout par l'étude du mécanisme d'acceptation d'hypothèses marginales par rapport à des présupposés (historiquement dominants) même - sinon surtout - de type métaphysique. Nous avons vu aussi que c'est justement cette marginalité qui permet d'observer la présence de ces présupposés dans le processus même d'acceptation d'une hypothèse. Nous pouvons dire également que la compatibilité entre les processus qui conduisent au choix du problème, à la formulation des hypothèses destinées à le résoudre et à la détermination du seuil d'acceptabilité de l'hypothèse proposée comme solution du problème est directement observable dans des situations marginales d'un genre à peine différent. dans les situations de conflit de paradigmes scientifiques.

Commentaire :

Nous utilisons le terme *paradigme* dans l'acception conceptuelle développée originellement par Th. Kuhn dans son ouvrage « *The Structure of Scientific Revolutions* » (Chicago, University of Chicago Press, 1962). Il est cependant bien connu que le concept de paradigme proposé par Kuhn en 1962 est loin d'être précis. En ce sens, le travail d'analyse réalisé par M. Masterman visant, d'abord, le repérage des différents usages du terme dans l'ouvrage de Kuhn, ensuite la réduction de ces différents usages à trois grands types, a constitué une contribution décisive à la problématique ouverte par la construction de ce concept. (Voir MASTERMAN, Margaret, « The Nature of a Paradigm », dans I. LAKATOS and A. MUSGRAVE (Ed.), *Criticisin and the Growth of Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.) En effet, ces trois types d'usage, qui définissent pour Masterman trois types de paradigme, retiennent en fait des dimensions essentielles dans la problématique de la science ainsi considérée, à savoir :

1. *la dimension métaphysique* (le « paradigme métaphysique » ou « métaparadigme » dans la terminologie de Masterman) ;
2. *la dimension méthodologique* (le « *construct paradigm* », suivant Masterman) ; et
3. *la dimension sociologique* (le « paradigme sociologique », selon Masterman).

Si ces dimensions sont considérées dans leur articulation nécessaire, et non pas comme constituant chacune un type de paradigme, alors le paradigme se définit justement comme l'articulation d'une dimension métaphysique, d'une dimension méthodologique ou instrumentale et d'une dimension sociologique, articulation qui exprime le fait que tout paradigme est effectivement ancré dans une activité scientifique socialement et historiquement donnée. La définition suivante de G. Ritzer retient ces trois dimensions et peut donc nous servir comme acception conceptuelle du terme : « A paradigm is a fundamental image of the subject matter within a science. It serves to define what should be studied, what questions should be asked, how they should be asked, and what rules should be followed in interpreting the answers obtained. The paradigm is the broadest unit of consensus within a science and serves to differentiate one scientific community (or subcommunity) from another. It subsumes, defines, and interrelates the exemplars, theories, and methods and instruments that exist within it. » (RITZER, George, *Sociology. A Multiple Paradigm Science*, Boston, Allyn and Bacon, Inc., 1975, p. 7.)

Cette situation de conflit de paradigmes caractérise les disciplines sociales et humaines aujourd'hui et depuis leur naissance même. Or, c'est dans ces disciplines que la présence de *problématiques* différentes, associées à des *paradigmes* différents supposant des *mécanismes d'acceptation* spécifiques des hypothèses, révèle la nécessaire compatibilité entre les processus distincts que comporte la démarche scientifique.

Sous quelles formes se présente concrètement cette compatibilité ? D'abord, en ce qui concerne la *compatibilité entre perspective paradigmatique et hypothèse* : la règle de la cohérence matérielle (ou théorique, ou paradigmatique) s'exprime comme compatibilité entre les variables de l'hypothèse et les concepts fondamentaux du paradigme (ses « primitifs »). Mais cette compatibilité apparaît aussi sous la forme de détermination d'un champ possible de problèmes - d'une problématique - dans la mesure où *les inconnues du problème ne sont pas indifférentes à la forme matérielle des variables qui entrent dans sa solution possible*. C'est dans ce sens bien précis qu'on a pu dire qu'une théorie est, aussi et même peut-être avant tout, une problématique, un champ indéfini mais déterminé de problèmes.

La *compatibilité entre perspective paradigmatique et mécanisme d'acceptation des hypothèses* apparaît, pour sa part, non pas comme relation directe entre perspective paradigmatique et seuil d'acceptabilité, mais sous la forme de *détermination des critères mêmes d'acceptabilité des hypothèses*. C'est dans ce sens bien précis qu'on a pu dire qu'une théorie est, aussi, un dispositif instrumental ou, plus exactement, qu'elle le suppose.

Commentaire :

À la lumière de cette conclusion, nous pouvons affirmer que la relation instrumentale entre hypothèse et action et, plus précisément, les conséquences pratiques qui résultent de l'utilisation éventuelle d'une hypothèse peuvent effectivement constituer un critère décisif dans le mécanisme de son acceptabilité, mais seulement dans la mesure où existent effectivement des paradigmes qui fassent de cette relation avec les conséquences pratiques le critère décisif d'acceptabilité de l'hypothèse. En d'autres termes, cette conclusion nous permet de postuler qu'un tel critère est, logiquement, une possibilité (mais non pas une nécessité) - possibilité que l'histoire des sciences peut réaliser ou ne pas réaliser. Si l'articulation intime de la découverte et de l'application, de la recherche scientifique et de son exploitation doit être considérée comme une caractéristique décisive de la science contemporaine, alors il faut en conclure que, ne serait-ce que dans le cas des sciences contemporaines de la nature, la dominance de paradigmes de type instrumental réalise historiquement cette possibilité.

Qu'en est-il alors de la question des valeurs ? Le constat d'une compatibilité entre les processus qui conduisent au choix du problème, à la formulation des hypothèses destinées à le résoudre et à la détermination du seuil d'acceptabilité de l'hypothèse proposée comme solution du problème amène logiquement à postuler la compatibilité nécessaire des présuppositions de valeur susceptibles d'être repérées dans chacun de ces processus. Ainsi, et tout particulièrement, si la règle de la cohérence paradigmatique s'exprime sous la forme de la détermination d'une problématique, d'un champ défini de problèmes à l'intérieur duquel le chercheur réalise son choix effectif, et si ce choix suppose des valeurs, alors il faut postuler qu'il y a une relation quelconque qu'il faut préciser entre cette détermination de la problématique et ce choix de valeur. Plus exactement, il faut postuler que *la détermination d'un champ de problèmes possibles implique la détermination d'un champ de valeurs possibles*.

Ainsi donc, dès lors que nous abandonnons l'idée d'une science décomposée en activités et produits distincts, hétérogènes et autonomes, et que nous la considérons, dans l'articulation des processus qui effec-

tivement la constituent, comme *pratique complexe*, il devient alors possible d'examiner critiquement non seulement la thèse neutraliste de la science, mais aussi les variantes simplistes et réductrices d'une thèse non neutraliste de la science. Le postulat général de la compatibilité nécessaire entre processus et résultats scientifiques, entre activités et discours scientifiques que permet de penser la notion de paradigme s'avère donc être un prérequis pour aborder le problème du rapport entre science et valeur.

Avant d'effectuer l'analyse de ces relations de compatibilité dans le cas d'un paradigme particulier des disciplines sociales et humaines, nous examinerons la question de la présupposition de valeur dans les applications pratiques de la science. Comme nous le verrons, c'est l'application pratique de la science, la technologie scientifique, qui a fourni un des modèles de comportement rationnel, davantage : le modèle d'une forme maximale de rationalité, modèle susceptible d'être utilisé dans l'explication et l'évaluation des actions humaines en général. C'est cette utilisation qui justement, caractérise certaines variantes d'un des paradigmes présents dans les disciplines sociales et humaines, sinon l'un de ces paradigmes même.

1.5

La présupposition de valeur dans la technologie scientifique

[Retour à la table des matières](#)

L'emploi d'hypothèses scientifiques à des fins pratiques relève de ce qui a été appelé la technologie scientifique. La notion de « technologie scientifique » désigne un processus spécifique dont les rapports avec le processus de la recherche scientifique doivent, nous l'avons vu, être examinés eu égard à la constitution et à l'évolution historiques des pratiques scientifiques. Cela ne rend pas pour autant superflue la nécessité de distinguer soigneusement les résultats de la recherche

scientifique et leur utilisation. Car il s'agit d'abord d'une distinction logique, même si, pratiquement, il est devenu fort difficile - sinon impossible - de distinguer l'homme de science du technologue, la recherche pure de la recherche appliquée. D'un point de vue formel, l'utilisation des résultats de la science et, plus particulièrement, des hypothèses scientifiques présente une structure propre que nous nous devons d'examiner.

Cette structure de l'utilisation pratique d'hypothèses scientifiques comporte celle de la règle technologique mais, comme nous le verrons, elle ne s'y réduit pas. C'est cependant la structure de cette règle - ou, plus exactement, la structure de l'argument dans lequel la règle technologique apparaît fondée sur une (ou plusieurs) hypothèse(s) scientifique(s) - qui nous fournit le point de départ de notre examen. Voici d'abord la manière dont une règle technologique peut être rigoureusement fondée.

Commentaire :

Nous empruntons cette démonstration à Mario Bunge (*Scientific Research H : The Search for Truth*, New York, Springer Verlag, Inc., 1967, par. 11. 2.) Dans ce texte, Bunge ne se propose explicitement que de *fonder la règle* technologique et non pas d'examiner la structure complète de l'utilisation des résultats de la science. Cependant, le chapitre II dans lequel se trouve ce paragraphe est consacré précisément à l'« action », c'est-à-dire au rapport de la science avec son utilisation ; aucune analyse ne vise pourtant à rendre compte de la structure de l'action répondant à une règle technologique.

Cette absence peut donc laisser croire que l'examen des fondements de la règle technologique épuise celui de l'action technologique - ou coïncide avec lui, ce qui serait plus grave encore. Seule une analyse de *l'action* technologique -incluant, certes, celle du fondement de sa règle - peut permettre d'aller au delà de la dimension purement discursive du problème.

Soit l'énoncé nomologique suivant :

E_{11} : « Si la température d'un corps aimanté dépasse son point de Curie, alors le corps perd son aimantation. »

Cet énoncé nomologique fournit la base pour affirmer l'énoncé nomo-pragmatique suivant :

E_p : « Si on chauffe un corps aimanté au delà de son point de Curie, alors il perd son aimantation. »

Et cet énoncé nomo-pragmatique sert alors à fonder deux énoncés normatifs :

R1 : « Si nous voulons désaimanter un corps, alors il faut le chauffer au delà de son point de Curie. »

R2 : « Si nous voulons éviter la désaimantation d'un corps, alors il ne faut pas le chauffer au delà de son point de Curie. »

La relation existant entre ces trois types d'énoncé serait la relation de présupposition :

énoncé nomologique —| énoncé nomo-pragmatique —| énoncés normatifs

Laissons de côté la différence entre E_n et E_p - sémantique plus que logique. Soit donc l'énoncé :

E_n : $p \dashrightarrow q$

et les règles dérivées :

R1 : q per p

R2 : $\sim q$ per $\sim p$

où *per* signifie « par » ou « au moyen de ».

La structure logique de l'argument qui permet de passer de E_n à R1 et R2 serait alors la suivante :

$$p \text{ ---} \rightarrow q \text{ fund} (\ll q \text{ per } p \gg \text{ vel } \ll \sim q \text{ per } \sim p \gg), \ll q \text{ per } p \gg \text{ aeq } \ll \sim q \text{ per } \sim p \gg$$

où *fund* signifie « fonde » ou « est le fondement de », *vel* représente « ou », et *aeq* signifie « équivalent ».

M. Bunge signale les différences suivantes entre « $p \text{ ---} \rightarrow q$ » et « $q \text{ per } p$ » (ou « $\sim q \text{ per } \sim p$ »), c'est-à-dire entre l'énoncé nomologique et les règles technologiques :

- (1) « $q \text{ per } p$ » (ou « $\sim q \text{ per } \sim p$ ») n'a pas de valeurs de vérité - comme « $p \text{ ---} \rightarrow q$ » -, mais des *valeurs d'effectivité* ;
- (2) la « logique » de « $q \text{ per } p$ » (ou « $\sim q \text{ per } \sim p$ ») semble être à trois valeurs (effective, non effective, indéterminée), tandis que celle de « $p \text{ ---} \rightarrow q$ » est à deux valeurs (vrai, faux).

Quelques remarques importantes sont encore formulées par M. Bunge :

- (1) La relation entre « $p \text{ ---} \rightarrow q$ » et « $q \text{ per } p$ » (ou « $\sim q \text{ per } \sim p$ ») n'est pas logique mais pragmatique. Autrement dit, si nous affirmons « $p \text{ ---} \rightarrow q$ », nous ne pouvons pas adopter « $q \text{ per } p$ » (ou « $\sim q \text{ per } \sim p$ ») mais seulement essayer « $q \text{ per } p$ » (ou « $\sim q \text{ per } \sim p$ »). Ceci pour deux raisons :

- (a) toute formule du genre « $p \dashrightarrow q$ » est rectifiable ;
donc, les règles correspondantes peuvent connaître des modifications ;
 - (b) « $p \dashrightarrow q$ » peut se référer à un modèle trop idéalisé d'un système concret ; par conséquent, les règles correspondantes peuvent être non effectives ou quasi effectives.
- (2) Si nous ne pouvons pas conclure à l'effectivité de la règle à partir de la vérité de l'énoncé nomologique correspondant, nous pouvons encore moins passer de l'effectivité de la règle à la vérité de l'énoncé nomologique.

Examinons cette construction. Il s'agit, répétons-le, de l'argument dans lequel la règle technologique est fondée sur une hypothèse scientifique. Il ne s'agit donc pas de la logique de l'utilisation de cette hypothèse - qui, dans le cas d'une technologie scientifique, passe, bien entendu, par la preuve du fondement scientifique de la règle technologique à laquelle on fait appel. Il nous faut, par conséquent, construire cette logique -qui contiendra alors cette preuve de la règle.

En principe, de tout énoncé nomologique qui se réfère à un modèle non idéalisé d'un système concret, il est possible de dériver au moins deux règles technologiques. La raison en est simple : le conséquent d'un énoncé nomologique (« q » dans « $p \dashrightarrow q$ ») présente, au niveau pragmatique, deux valeurs au moins, à savoir voulu et non voulu. De sorte que, pour tout « q » d'un énoncé nomologique de ce type, il y a toujours au moins deux antécédents possibles d'un énoncé normatif (« q » ou « $\sim q$ »). D'où la structure :

« $p \dashrightarrow q$ » *fund* (« q per p » vel « $\sim q$ per $\sim p$ »)

D'un point de vue encore pragmatique, cette structure est seulement celle qui correspond à la *proposition d'un choix en attente d'un*

comportement. En ce sens, une évaluation des conséquences de « q per p » (ou de « ~ q per ~ p ») servirait, suivant la thèse non neutraliste dont nous avons déjà discutée, à fixer le seuil de crédibilité de « p ---> q ». Pour passer d'une situation d'attente de comportement à une situation de comportement effectif, il faut donc postuler que le choix a été fait. Supposons qu'un comportement effectif a été déclenché ou, au moins, envisagé à partir du choix de « q » (au lieu de « ~ q »). Nous pourrions alors écrire :

« p ---> q » *fund* (« q per p » parce que « q » est voulu)

Mais cette formule n'exprime pas encore exactement la forme d'une situation pragmatique. Bunge signale que la différence existant entre E_n (l'énoncé nomologique) et E_p (l'énoncé nomo-pragmatique) « se trouve surtout dans le fait que l'antécédant « p » dans E_p se réfère à une opération humaine ». Or, au niveau de la situation pragmatique, ce n'est plus seulement « p » qui se réfère à une opération humaine, mais aussi « q » : si « q » est voulu, il est voulu par quelqu'un - qui est le sujet de l'opération, ou de l'action, ou du comportement. Nous devons donc dire :

« p ---> q » *fund* (« q per p » parce que « q » est voulu par A)

Mais si « q » est voulu par A, c'est seulement parce que « q » est censé réaliser une valeur, disons Q. En d'autres termes :

(« q » est voulu par A) — Q

La formule complète d'une situation pragmatique serait alors la suivante :

« p --> q » *fund* (« q per p » parce que « q » est voulu par A),
(« q » est voulu par A) —| Q

Et l'on voit bien maintenant que le sujet A de l'action est aussi, surtout et avant tout, le sujet du choix de valeurs exprimé dans le choix de R1 : si le sujet a réalisé l'action correspondant à la règle technologique R1 (« q per p ») au lieu de réaliser celle correspondant à la règle technologique R2 (« $\sim q$ per $\sim p$ »), c'est parce qu'il a choisi la valeur Q au lieu de la valeur $\sim Q$. Un exemple permettra de mieux saisir la forme d'une situation pragmatique et le choix de valeurs qu'une telle situation présuppose.

Soit l'énoncé nomologique :

E_n : « La rubéole des femmes enceintes (« p ») entraîne des malformations du fœtus (« q ») ».

Autrement dit :

E_n : $p \dashrightarrow q$

Les règles technologiques correspondantes seront alors :

R1 « Si nous ne voulons pas que le fœtus présente des malformations (« $\sim q$ »), il faut que la femme enceinte ne soit pas atteinte de rubéole (« $\sim p$ ») ».

R2 « Si nous voulons que le fœtus présente des malformations (« q »), il faut que la femme enceinte soit atteinte de rubéole (« p ») ».

Autrement dit :

R1 : $\sim q$ per $\sim p$

R2 : q per p

Si nous choisissons R1 à la place de R2, c'est parce que nous pré-supposons une valeur, disons la valeur « intégrité physique » (« V »).

Par conséquent, si nous avons choisi R1 - sur la base de En -, c'est parce que nous présupposons V - au lieu de $\sim V$.

Quelques problèmes, dont certains sont d'une grande importance, surtout dans les sciences sociales et humaines, se posent à la suite de cette analyse. Mentionnons-en seulement cinq.

(1) Si nous choisissons R1, c'est, venons-nous de dire, parce que nous considérons souhaitable que l'enfant ne présente pas de malformations. Mais, si nous considérons souhaitable que l'enfant ne présente pas de malformations, c'est parce que *nous présupposons que nous réalisons ainsi la valeur « intégrité physique »*. Dans ce cas, le rapport entre la valeur et sa réalisation particulière est immédiatement visible ; mais l'est-il dans tous les cas ? Nous pouvons remarquer que la plupart des discussions sur les questions de valeur portent non pas sur les valeurs elles-mêmes (le « vrai », la « beauté », le « bien », la « démocratie », la « justice », etc.), ni non plus sur le rapport entre la connaissance et ses applications (entre l'énoncé nomologique et les règles technologiques), mais plutôt sur la question de savoir si ce qu'on veut faire (ou ce qu'on a fait) réalise effectivement la valeur. Nous reviendrons sur cette question lors de l'examen des indicateurs normatifs dans les sciences sociales.

(2) Lorsque nous avons affirmé que la formule :

« $p \rightarrow q$ » *fund* (« $q \text{ per } p$ » vel « $\sim q \text{ per } \sim p$ »)

représente la proposition d'un choix en attente d'un comportement, cette affirmation pouvait être discutée. En effet, s'il s'agit bien de la proposition d'un choix fondée sur un énoncé nomologique, on sait maintenant que le choix présuppose une valeur et que cette présupposition de valeur ne peut être le fait que d'un sujet de l'action possible. Par conséquent, la formule complète d'une proposition d'un choix devrait prendre plutôt la forme suivante :

« $p \dashrightarrow q$ » *fund* [(« $q \text{ per } p$ » parce que q » est voulu par A),
 (« q » est voulu par A) —/ Q] *vel* [(« $\sim q \text{ per } \sim p$ » parce que « \sim
 q » est voulu par B), (« $\sim q$ » est voulu par B) —/ $\sim Q$]

Et l'on voit maintenant que toute proposition d'un choix ou, plus exactement, toute attente d'une action particulière exige, pour être réellement fondée, la *détermination du sujet (probable) de l'action*. Cette détermination est particulièrement importante dans les sciences sociales, car celles-ci sont censées fournir des connaissances dont les applications « technologiques » supposent des valeurs portées par des classes sociales ou par des groupes sociaux (fractions de classe, catégories sociales, etc.) spécifiques. Nous examinerons plus tard la question de savoir comment rendre possible une détermination rigoureuse du sujet (probable) de l'action.

(3) Mais, d'autre part, puisque le champ des sujets (probables) d'une action est fini - et même, parfois, restreint -, *la simple proposition d'un choix n'a que l'apparence d'une attente neutre d'une action* : on peut offrir le choix de R1 ($q \text{ per } p$) ou de R2 ($\sim q \text{ per } \sim p$) mais, si l'on sait que le sujet probable de l'action porte la valeur Q - et non pas la valeur $\sim Q$ -, alors on ne propose pas effectivement un choix, mais on offre, en fait, les moyens techniques d'une action. Nous reviendrons aussi sur cette question.

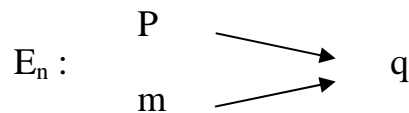
(4) Signalons qu'une action fondée sur un énoncé nomologique et, plus généralement, sur une connaissance est considérée parfois - sinon généralement - comme une action *rationnelle*. Un certain type de rapport entre connaissance et action sert même à définir la rationalité d'une action ou, au moins, un certain type de rationalité. La valeur « rationalité » apparaît ainsi liée, suivant des formes spécifiques, d'un côté, à la connaissance - et, surtout, à la connaissance scientifique -, d'un autre côté, à un certain type de comportement ou d'action humaine. Le thème de la rationalité constitue donc en quelque sorte un point nodal et dans l'étude de la présupposition de

valeur dans la science et dans celui de l'explication des actions humaines. C'est la raison pour laquelle il nous faut réserver à ce thème un traitement particulier.

(5) Il nous faut remarquer, enfin, que, si nous considérons la possibilité d'un énoncé nomologique de causalité multiple et non pas de causalité simple, alors non seulement notre analyse s'avère simplifiée mais des conséquences importantes s'ensuivent. En effet, dans le cas d'une causalité simple, nous avons

En : $p \text{ ---} \rightarrow q$

autrement dit, seul « p » provoque ou entraîne « q », de sorte que nous n'avons à choisir qu'entre « p » et « ~ p ». Mais, si nous avons affaire à un cas de causalité multiple, autrement dit à un cas où « q » peut être provoqué ou entraîné par « p » autant que, disons, par « m » :



alors nous avons non pas un mais deux choix à faire : provoquer ou ne pas provoquer « q » d'abord, utiliser « p » (ou « ~ p ») ou « m » (ou « ~ m ») ensuite. Lorsqu'il y a plus d'un moyen de parvenir à un but, le comportement instrumental se double alors d'un comportement *stratégique*. La question de la rationalité des actions technologiques se précise alors sous la forme de rationalité stratégico-instrumentale.

1.6

Max Weber : science et rationalité

[Retour à la table des matières](#)

Personne n'a certainement formulé avec autant de clarté et de rigueur que Max Weber des propositions sur le rapport entre science et rationalité qui rejoignent des représentations encore largement répandues chez les hommes de science. Notre discussion de ce rapport sera donc axée sur la position de Max Weber. Cette position se laisse exprimer synthétiquement en cinq thèses :

Thèse 1 : Les jugements de valeur (ou normatifs) ne sont ni vrais ni faux.

En ce sens, Weber reprend la distinction classique entre ce qui est et ce qui doit être : il s'agirait toujours de dimensions « hétérogènes » en ce sens précis qu'aucune valeur « ne se comprend empiriquement d'elle-même », pour reprendre les termes mêmes de Weber.

Thèse 2 : La science vise à établir ce qui est, à le constater, l'analyser, l'expliquer.

Nous pouvons donc dire que, suivant Weber, la science ne contiendrait et ne pourrait contenir que des énoncés descriptifs et interprétatifs.

Thèse 3 : Si la science ne peut fonder un choix de valeurs (ou un jugement de valeur), elle peut, par contre, déterminer les moyens (empiriques) appropriés au but (fixé par la valeur) ainsi que déterminer les conséquences (empiri-

ques) vraisemblables qui en résulteraient, c'est-à-dire les effets empiriques d'un choix de valeur.

Il s'agirait, pour Weber, d'un objectif principal de la science ; donc, celle-ci pourrait et devrait effectuer ces déterminations.

Thèse 4 : Être rationnel est surtout être conscient des fins et des valeurs d'une action ou d'un comportement, savoir choisir les moyens adéquats et prévoir les conséquences qui en résultent.

Cette thèse, telle que nous l'avons formulée, comporte une restriction (« être rationnel est *surtout...* »), et celle-ci s'explique à partir de la distinction weberienne bien connue entre le « comportement rationnel par finalité » et le « comportement rationnel par rapport aux valeurs ». Il s'agit d'une rationalité décroissante, le comportement rationnel par finalité étant, pour Weber, le comportement rationnel par excellence. Or, ce comportement se caractérise justement par le fait qu'il « s'oriente exclusivement d'après les moyens qu'on se représente (subjectivement) comme adéquats à des fins saisies (subjectivement) de manière univoque ».

Thèse 5 : Dans la mesure où c'est la science qui oriente le choix juste des moyens et permet de prévoir les conséquences de ce choix (Thèse 3), elle est à la base de l'attitude rationnelle par excellence.

Citons, à ce propos, Weber lui-même : « Premièrement, dit-il, la science met naturellement à notre disposition un certain nombre de connaissances qui nous permettent de dominer techniquement la vie [...] » « En second lieu, elle nous apporte [...] des méthodes de pensée, c'est-à-dire des instruments et une discipline. [...] Un troisième avantage : la science contribue à une œuvre de clarté [...] Quand on adopte alors telle ou telle posi-

tion, il faudra, suivant la procédure scientifique, appliquer tels ou tels moyens pour pouvoir mener à bonne fin son projet. »

Commentaire :

L'idée suivant laquelle la science est à la base de l'attitude rationnelle par excellence se trouve aussi exprimée d'une manière on ne peut plus claire chez M. Bunge : « At this point we are interested in a special kind of rational action, that which, at least in part, is guided by scientific or technological theory. Acts of this kind may be regarded as maximally rational [...] » (BUNGE, Mario, *Scientific Research II : The Search for Truth, ibid.*, p. 121). Dans la mesure même où cette idée est constitutive des représentations dominantes de l'action ou du comportement rationnel, elle a été, bien entendu, énoncée à maintes reprises. Citons ici, ne serait-ce qu'à la lumière des conséquences pour l'analyse sociologique de l'action - à laquelle nous consacrerons les prochains chapitres - Parsons, à qui on doit - avec, peut-être, Schutz - d'avoir placé au centre de l'attention sociologique le problème de la rationalité des actions sociales : « However much common-sense experience may have contributed, the common element in the great majority of attempts to reach intellectually sophisticated formulations of the concept of rationality is the view that action is rational in so far as it may be understood to be guided on the part of the actor by scientific or, at least, scientifically sound knowledge of the circumstances of his situation. » « Since science is the rational achievement par excellence, the mode of approach here outlined is in terms of the analogy between the scientific investigator and the actor in ordinary practical activities. » (PARSONS, Talcott, *The Structure of Social Action*, New York, The Free Press of Glencoe, 1964, p. 58.)

La conception de Weber du rapport entre science et rationalité et, plus particulièrement, les fondements des cinq thèses dans lesquelles nous avons énoncé l'essentiel de la position de Max Weber à cet égard se trouvent dans plusieurs textes de cet auteur. Nous avons fait référence lors de la formulation des thèses 1 et 5 à : *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, pp. 81 et 88/89, respectivement ; lors de la formulation de la thèse 4, à : *Essais sur la théorie de la science*, trad. et intr. par J. Freud, Paris, Plon, 1965, p. 328.

Si, pour Weber, l'action ou le comportement rationnel fondé sur la science constitue le comportement rationnel par excellence, quelle sera la forme de cette action ou de ce comportement ? Ou, plus précisément, quel sera le fondement objectif d'une action ou d'un compor-

tement dont on pourra dire qu'il est de rationalité maximale ? Ce fondement, nous le voyons maintenant, ne peut être que celui de la règle technologique, car celle-ci n'énonce que ce qu'il faut faire si, à la lumière des connaissances scientifiques disponibles, nous voulons atteindre un but déterminé, censé réaliser une valeur spécifique. *La forme logique d'une situation pragmatique comportant une règle d'action fondée sur un énoncé nomologique sera ainsi la forme d'une action ou d'un comportement de rationalité maximale.*

Et, en effet, si nous nous demandons comment des énoncés scientifiques permettent de déterminer (a) les moyens - empiriques - appropriés (au but fixé par la valeur), (b) les conséquences - empiriques - vraisemblables qui en résulteraient, c'est-à-dire les effets empiriques (d'un choix de valeur), nous voyons que :

- (a) la *détermination des moyens* est donnée par les *règles* qui, elles, supposent comme condition nécessaire (mais non pas toujours suffisante - voir la remarque (1) formulée par Bunge à propos des règles technologiques) la plausibilité de l'énoncé nomologique correspondant.

Exemple : « Le moyen de désaimanter un corps est de le chauffer au delà de son point de Curie. »

- (b) la *détermination des conséquences* est donnée par l'*énoncé nomopragmatique* qui, lui, suppose aussi comme condition nécessaire (mais non pas toujours suffisante) la plausibilité de l'énoncé nomologique correspondant.

Exemple : « La conséquence de chauffer un corps aimanté au delà de son point de Curie est la perte de son aimantation ».

Mais nous voyons aussi que « la conscience des fins et des valeurs » s'exprime :

(c) par rapport aux *fins*, dans des énoncés du genre :

« q *per* p » parce que « q » est voulu par A

(d) par rapport aux *valeurs*, dans des énoncés du genre

(« q » est voulu par A) - Q

A » étant toujours, bien entendu, le sujet d'une action ou d'un comportement.

Le sens précis de la thèse 3 - thèse capitale - de Weber serait alors le suivant : la science peut fonder des énoncés des types :

(a) « p --> q » (nomologiques)

(b) « p --> q » (nomopragmatiques)

(c) « q *per* p » *vel* « ~ q *per* ~ p » (*normatifs* : règles technologiques), mais elle ne pourrait pas fonder des énoncés du type :

(d) (« q *per* p » *parce* que « q » est désirable), ou

(« ~ q *per* ~ p » *parce* que « ~ q » est désirable) (jugements de valeur).

Ce qui est plus important encore, on serait fondé de dire, suivant Weber, que :

[« p ---> q » *fund* (« q *per* p » parce que « q » est voulu par A),
 (« q » est voulu par A) —| Q] —| V

de même que :

« p ---> q » *fund* (« ~ q *per* ~ p » parce que « ~ q » est voulu par B),

(« ~ q » est voulu par B) - Q] —| V

c'est-à-dire que des actions ou des comportements ayant une structure comme celle qui est développée à l'intérieur des crochets peuvent être dits rationnels - ou présupposant la rationalité (« V »).

La thèse 4 de Weber - qui s'exprime dans ces formules -ouvre, comme nous l'avons déjà suggéré, le chemin à un certain type d'explication des actions humaines et, dans ce sens, nous conduit tout droit à une question centrale dans notre travail, à savoir la présupposition de valeur dans les sciences sociales et humaines. Mais, avant de nous y engager, nous devons examiner critiqueusement la position de Max Weber. Cette position reste, pour l'essentiel, marquée par une conception neutraliste de la science qui, maintenant, ne nous est pas inconnue.

En effet, quel est, pour Weber, le lieu des présuppositions de valeur dans la science et, surtout, quelles sont leurs conséquences sur l'analyse scientifique elle-même ? Ces présuppositions se trouvent, d'abord, au niveau de *la* science, et ceci en tant justement qu'elle fait figure de support du comportement rationnel par finalité (Thèse 5).

Commentaire :

Chez Weber, la science apparaît bel et bien comme support du comportement rationnel par finalité car, comme nous l'avons vu, c'est elle qui oriente le choix juste des moyens et permet de prévoir les conséquences de ce choix. Mais la science en tant qu'activité, en tant que comportement, répond-elle à la forme du comportement rationnel par finalité ? La question est d'autant plus importante que, chez Weber, cette forme de rationalité est privilégiée. Selon R. Aron, l'action scientifique serait une combinaison d'action rationnelle par rapport à un but (*zweckrational*) et d'action rationnelle par rapport à une valeur (*wertrational*). Voici l'argument d'Aron : « L'action du savant est une action rationnelle par rapport à un but. Le savant se propose d'atteindre à des propositions de fait, à des rapports de causalité ou à des interprétations compréhensives qui soient universellement valables. La recherche scientifique est donc un exemple éminent d'une action rationnelle par rapport à un but, celui-ci étant la vérité. Mais ce but lui-même est fixé par un jugement de valeur, c'est-à-dire par un jugement sur la valeur de la vérité démontrée par des faits ou des arguments

universellement valables. L'action scientifique est donc une combinaison d'action rationnelle par rapport à un but et d'action rationnelle par rapport à une valeur qui est la vérité. »(ARON, Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 502.) Cette solution vise évidemment à préserver la conception de M. Weber de deux paradoxes possibles, à savoir, d'une part, que la science puisse être le support d'une forme supérieure de rationalité (la forme « *zweckrational* ») sans qu'elle-même le soit (parce que forme « *wertrational* ») ; ou bien qu'elle fournisse son propre support, ce qui est logiquement impossible. Mais cette solution n'est-elle pas le résultat d'un compromis purement formel ?

Outre qu'elles se trouvent au niveau de la science, ces présuppositions se trouvent encore au niveau des sciences dans la mesure où, comme nous l'avons vu, l'existence de chacune des sciences ne se justifie que sur la base d'un jugement portant sur la valeur de leurs savoirs respectifs. Enfin, pour Weber, ces présuppositions de valeur se rencontrent à un niveau qui n'est plus exactement celui de la science mais plutôt celui d'un certain type de comportement qui, pour réaliser ses valeurs, fait appel aux connaissances scientifiques. Or, ni les présuppositions de la science (ou des sciences), ni celles d'un comportement fondé sur des connaissances scientifiques n'affecteraient les analyses scientifiques elles-mêmes, celles-ci demeurant neutres par rapport à l'action ou au comportement. Plus encore, dans la mesure où les valeurs que présupposent ces actions ou ces comportements relèvent de l'idéologie, l'homme de science devrait se garder de laisser contaminer ses analyses par ces valeurs. Et Weber ne manque pas de force pour dénoncer l'introduction de l'idéologie dans certaines analyses : une « *Pestilents Methodologie* ». Ce qui lui permet d'affirmer, par exemple, dans *Le métier et la vocation de savant*, que « prendre une position politique est une chose, analyser scientifiquement des structures politiques [...] en est une autre ». Ou encore : « [...] le véritable professeur se gardera bien d'imposer à son auditoire du haut de la chaire une quelconque prise de position » (*ibid*, p. 80).

Or, nous avons vu que c'est au cœur même de l'analyse scientifique, là où se joue dans la résolution du problème du seuil d'acceptabilité le destin d'une hypothèse particulière, que des décisions présuppo-

sant des jugements de valeur sont présentes. Pour reprendre l'exemple de Weber, l'analyse scientifique des structures politiques comporte l'utilisation d'hypothèses dont l'acceptation ne relève pas exclusivement ou simplement de la somme et de la qualité des données empiriques qui les confirment ou les soutiennent, mais aussi, et avant tout, d'une décision préalable concernant le rôle de ces données empiriques mêmes dans le mécanisme d'acceptation de l'hypothèse, par exemple leur importance respective lorsque l'hypothèse est confrontée à une évaluation des conséquences pratiques -politiques, dans ce cas - de cette acceptation. Comme nous l'avons aussi signalé, cette situation est d'autant plus visible dans les disciplines sociales et humaines, plus particulièrement en sociologie, que ces disciplines se caractérisent aujourd'hui, et depuis leur naissance même, par l'existence en leur sein d'un conflit paradigmatique - d'un conflit de « visions du monde » comportant des jugements de valeur - *correspondant à des conflits sociaux dans lesquels ces « visions du monde » jouent un rôle idéologique.*

D'un autre point de vue, l'analyse de la structure logique d'une action ou d'un comportement pragmatique permet de déceler une forme plus subtile, parce qu'elle a l'apparence de la neutralité, d'imposition de valeurs. En effet, si un énoncé nomologique - une connaissance scientifique - fonde, sous certaines conditions, au moins deux règles (technologiques) :

« $p \dashrightarrow q$ » *fund* (« $q \text{ per } p$ » vel « $\sim q \text{ per } \sim p$ »),

il est vrai que le choix de l'une ou de l'autre est subordonné à un jugement de valeur qui ne se trouve pas présupposé par l'énoncé nomologique, mais dépend du sujet de l'action :

« $p \dashrightarrow q$ » *fund* (« $q \text{ per } p$ » parce que « q » est voulu par A)
vel (« $\sim q \text{ per } \sim p$ » parce que « $\sim q$ » est voulu par B),

mais il est vrai aussi que l'énoncé nomologique détermine, du même coup, le *champ possible du choix de valeur*. En fait, « $p \dashrightarrow q$ » ne laisse de place que pour le choix de « $q \text{ per } p$ » ou de « $\sim q \text{ per } \sim p$ », mais, dans la mesure où « $q \text{ per } p$ » présuppose la valeur « Q » - (« q » est voulu par A) —| Q -, et « $\sim q \text{ per } \sim p$ » présuppose la valeur « $\sim Q$ » - (« $\sim q$ » est voulu par B) —| $\sim Q$ -, il ne laisse de place que pour le choix de Q ou de $\sim Q$. Et l'on voit alors que la façon la plus subtile d'imposer des valeurs ne consiste pas dans l'imposition *d'une* valeur, mais dans celle d'un *champ de valeurs, voire d'une problématique de valeurs*. Une telle imposition se réalise par le biais d'une orientation particulière de la recherche (choix du problème) relevant d'une vision spécifique du monde et ayant des conséquences directes sur la nature nomologique même de l'énoncé proposé comme fondement des règles (seuil de crédibilité des connaissances).

1.7

Résumé : ***organisation générale de la problématique***

[Retour à la table des matières](#)

Comment se présente sous sa forme la plus convaincante la thèse neutraliste de la science ? Cette thèse débute par une affirmation principielle, de caractère général puisqu'elle porte sur la reconnaissance d'une subordination de *la* science à une valeur décisive : la vérité. À ce niveau, la thèse postule que c'est précisément la présupposition de la valeur « vérité » qui fonde la neutralité principielle de la science vis-à-vis toute (autre) valeur. Si l'on peut, et même si l'on doit reconnaître, en plus, pour chaque science particulière, la subordination à des valeurs spécifiques, cette subordination, dira-t-on, n'a aucune conséquence épistémologique : il s'agirait tout au plus et fort probablement d'un rapport entre connaissance (scientifique) et valeur qui concerne l'origine (sociale ou historique) des connaissances.

Or, le problème que soulève cette formulation de la thèse neutraliste vient du fait qu'elle définit la science comme étant d'abord une activité : l'activité d'un sujet motivé par une valeur, à savoir la découverte de la vérité. Il s'avère dès lors que l'intention de vérité ne suffit nullement comme garantie de la réalisation de la valeur. Cette intention doit prendre - et prend en fait - forme dans des règles du comportement scientifique, c'est-à-dire dans un processus aux règles duquel l'homme de science s'astreint dans la mesure où, d'une part, il est motivé par la vérité comme valeur et où, d'autre part, ce processus réglé est censé garantir non pas, certes, la découverte de la vérité, mais la neutralité des résultats ainsi obtenus vis-à-vis de toute (autre) valeur. Car, et c'est une précision essentielle, même si chaque processus concret de recherche de la vérité est déclenché par des préoccupations concrètes concernant l'objet sur lequel le chercheur agit en vue d'obtenir une connaissance et présuppose donc des valeurs, les résultats tels qu'ils s'expriment dans le discours scientifique seraient indépendants de toute valeur. Ce qui revient à dire que les présuppositions de valeur décelables dans le comportement de l'homme de science, que ce soit au niveau de sa motivation générale en tant qu'homme de science, ou au niveau de sa motivation « disciplinaire » - dans son adhésion aux valeurs spécifiques de son domaine scientifique - ou encore au niveau de la problématique scientifique particulière qu'il a choisi ou accepté d'étudier, n'affecteraient pas, selon cette thèse, la neutralité des résultats (scientifiques) de son comportement : la connaissance, telle qu'elle s'exprime notamment sous la forme de lois (hypothèses validées) et d'explications - et dont la nature matérielle est discursive : énoncés et articulations d'énoncés.

Certes, le problème se pose concernant un certain type de comportement qui, même s'il n'est pas considéré comme étant, à strictement parler, un résultat scientifique mais un sous-produit relativement autonome du processus scientifique, comporte sans doute des valeurs dont on peut se demander si elles n'affecteraient pas la neutralité de l'homme de science. Nous songeons, bien entendu, aux applications

technologiques de la connaissance scientifique. La thèse neutraliste est, à cet égard, formelle : si la technologie scientifique présuppose logiquement des valeurs, celles-ci n'ont rien à voir avec la connaissance elle-même ; la connaissance offrirait la possibilité de réaliser des valeurs même contradictoires.

Ainsi formulée, cette thèse neutraliste peut s'articuler sur une conception évaluative du comportement ou de l'action humaine. En effet, dans la mesure où la rationalité d'une action se mesure à l'adéquation des moyens et des buts, et dans la mesure où la science fournit, comme sous-produit, les moyens les plus adéquats pour atteindre, à chaque fois, les buts qu'on se propose, elle sert de fondement pratique au comportement rationnel par excellence. De cette manière, l'utilisation adéquate de connaissances dans l'action devient le critère de la rationalité de l'action, et l'utilisation de connaissances scientifiques, le critère d'une action rationnelle par excellence.

Sur la base d'une analyse formelle de la situation pragmatique caractérisée par l'utilisation d'une connaissance, nous nous sommes opposés à l'idée suivant laquelle la technologie scientifique présupposerait logiquement des valeurs qui n'ont rien à voir avec la connaissance qui l'a rendue possible. Nous nous sommes attachés à démontrer que, si la connaissance n'impose pas de valeurs déterminées et même offre la possibilité de réaliser des valeurs contradictoires, elle impose, par contre -et c'est un constat bien plus fondamental - le champ possible du choix de valeur, le domaine de valeurs - même contradictoires - dans lequel les actions pourront avoir effectivement lieu - si elles se veulent « rationnelles ». Ce n'est donc pas seulement la rationalité comme *forme* d'une action que la connaissance rend possible, mais aussi la *forme du contenu* des actions. Plus exactement, dès que la valeur « rationalité » s'impose dans le choix d'une utilisation adéquate de la connaissance comme principe des actions, c'est, du même coup, la forme même du contenu des actions qui devient alors déterminée par ces connaissances.

Ce constat ne fait que vérifier ou appuyer la proposition générale à laquelle nous étions parvenus lors de l'analyse du problème des présuppositions de valeur dans l'acceptation des hypothèses. En effet, cette analyse exigeait de poser l'existence de relations nécessaires de compatibilité (règle de la cohérence paradigmatique) entre processus ou activités scientifiques - tout particulièrement, choix du problème, formulation d'hypothèses et détermination du seuil d'acceptabilité des hypothèses - et discours scientifique - énoncés nomologiques, théories, explications, etc. Cette compatibilité ou cohérence - que la notion de « paradigme » permet de penser - prenait aussi tout particulièrement forme dans la détermination d'un champ défini de valeurs possibles impliquée dans la détermination d'un champ défini de problèmes possibles. L'examen du comportement pratique caractérisé par l'utilisation « rationnelle » de connaissances scientifiques permet d'élargir la règle de la compatibilité à ce produit ou sous-produit de la connaissance scientifique qu'est la technologie : la pratique scientifique doit dès lors être vue comme l'articulation complexe de processus et d'activités discursives et non discursives incluant les comportements ou actions pratiques.

Dans les chapitres suivants, nous examinerons, à la lumière de cette perspective épistémologique générale, la question des présuppositions de valeur dans les sciences sociales et humaines. Nous concentrerons notre examen sur les variantes paradigmatiques de ces sciences qui font de l'action technologique la forme-valeur des actions rationnelles.

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ.

Chapitre 2

La présupposition de valeur dans les sciences sociales et humaines

[Retour à la table des matières](#)

On peut dire que, dans la mesure où les disciplines sociales et humaines constituent effectivement des sciences, une réflexion sur la présupposition de valeur dans la science vaudra, à fortiori, pour ces disciplines particulières. Mais ce caractère spécifique ou particulier ne manque cependant pas de se répercuter sur la problématique de la présupposition de valeur dans les sciences sociales et humaines. Cette répercussion prend globalement deux formes : d'une part, et par un effet de retour, la situation particulière dans laquelle se trouvent ces sciences - et qui définit, justement, à un certain niveau, leur spécificité -, à savoir une situation de diversité et de conflit paradigmatique, rend plus visibles certains aspects de la question générale de la présupposition de valeur dans la science ; d'autre part, et en vertu cette fois-ci de la particularité de leurs contenus, ces disciplines posent des questions spécifiques concernant les présuppositions de valeur. Il s'agit tout particulièrement mais non pas exclusivement des questions qui se rattachent à la forme de l'explication des actions sociales ou des comportements humains. Nous examinerons successivement ces deux séries de questions.

2.1

Paradigmes scientifiques et jugements de valeur

[Retour à la table des matières](#)

Penser *la* science, c'est, nous l'avons vu, admettre l'existence d'*une logique* de l'activité scientifique d'*une* méthode scientifique -, et d'*une* syntaxe du discours scientifique. La possibilité de distinguer *des* sciences supposerait alors la reconnaissance d'une double diversité : celle, sémantique, du discours scientifique et celle, technique, de l'activité de l'homme de science. Les mêmes conditions peuvent être transposées pour l'analyse de chaque discipline particulière. On pourra alors concevoir l'existence d'*une science* - physique, biologique, psychologique, économique, sociologique - lorsqu'il s'avère, à l'analyse, que la discipline en question possède une unité du point de vue de la méthode et de celui de la structure de son discours, qu'un certain degré de consensus a été atteint concernant la forme de l'activité disciplinaire et du discours que celle-ci produit. Lorsque cette double unité n'est pas reconnaissable et que l'analyse d'une discipline montre une *diversité syntaxique et méthodologique*, on dira alors que la discipline en question se trouve dans une situation de *conflit paradigmatique*. Il ne sera dès lors plus possible de parler d'*une psychologie*, ou d'*une* économie, ou d'*une* sociologie. C'est le cas des disciplines sociales et humaines.

Le point clé de cette perspective concerne la notion de « paradigme ». Les paradigmes scientifiques doivent être vus, d'abord, comme des ensembles de règles méthodologiques et syntaxiques : normes sur la « façon de faire science » et de construire des discours scientifiques - forme des énoncés et des arguments. Mais, comme nous l'avons déjà suggéré, ces règles supposent des hypothèses philosophiques - métaphysiques et ontologiques - qui démarquent l'objet

censé être celui de la discipline en question en fixant sa nature propre. S'organise ainsi une problématique, un champ de questions circonscrit autant par les problèmes que l'objet rend possibles que par ceux que l'objet rend impossibles.

Il serait cependant erroné de dire que le champ des questions possibles - la problématique - coïncide avec le champ des questions probables : les problèmes effectivement traités par l'homme de science, qui déclenchent une activité scientifique effective et aboutissent à la construction d'un texte scientifique, doivent sans doute leur possibilité à leur appartenance à une problématique. Cependant, leur existence - ou leur existence probable - dépend de jugements de valeur qui ne sont ni arbitraires, ni l'effet simple de circonstances historiques - la conjoncture -, mais ne peuvent non plus être déduits des règles et des hypothèses du paradigme : ils font partie du paradigme lui-même à titre de jugements (de valeur) (possibles) dont la fonction est de rendre probables certains problèmes possibles.

Sous l'apparence d'un jeu de mots, cette affirmation ne dit ni plus ni moins que ce que doit être, dans cette perspective, la mécanique du choix effectif d'un problème scientifique : dans le champ aux contenus déterminés mais aux contours imprécis de questions correspondant à l'objet qu'un paradigme se donne comme objet de science, l'homme de science ne choisit que de répondre à certaines questions, et les principes qui orientent ce choix doivent au moins être compatibles avec les postulats du paradigme. Or, ces principes portent, dans chaque situation spécifique de choix, sur ce qui peut être considéré comme « valable », ou « intéressant », ou « méritoire », ou « digne d'étude », bref ils impliquent ou supposent des jugements de valeur.

Lorsque, dans une discipline, l'absence de conflit paradigmatique unifie les principes du choix des problèmes, l'homme de science peut croire que ce choix relève exclusivement de facteurs extrinsèques au paradigme, voire du hasard. En d'autres termes, il peut croire que seuls des facteurs d'ordre théorique et/ou pratique interviennent dans son

choix du problème à traiter, et non pas des facteurs d'ordre méta-théorique. C'est dans une situation disciplinaire de conflit paradigmatique que les principes du choix deviennent autrement visibles. Car il est alors possible de constater qu'il n'y a pas seulement des problématiques différentes, et des méthodes différentes d'envisager les questions suscitées par ces problématiques, mais aussi des problèmes différents, suivant l'appartenance paradigmatique, effectivement traités. Or, ce constat ne peut s'expliquer que sur la base de principes méta-théoriques différents guidant le choix des problèmes. Lorsqu'on songe non pas aux différences de problématique - de questions susceptibles d'être posées - entre, par exemple, un marxiste et un fonctionnaliste en sociologie, mais aussi aux différences dans les problèmes effectivement traités ou choisis par l'un ou l'autre, on voit bien que des jugements portant sur la valeur, l'intérêt ou le mérite des recherches respectives sont à l'oeuvre dans ces choix respectifs.

Bien entendu, ce qui aux yeux d'un marxiste ou d'un fonctionnaliste « mérite » d'être étudié ne constitue pas un domaine de problèmes dont le contour pourrait être l'objet d'une détermination exacte : la conjoncture historique y joue un rôle non négligeable. C'est pourquoi nous avons parlé de jugements de valeur *possibles*. Mais la conjoncture ne joue son rôle que dans des limites fixées par les postulats du paradigme. C'est pourquoi la possibilité de certains jugements de valeur se trouve inscrite au cœur du paradigme lui-même, et c'est en ce sens que le paradigme comporte des références précises à des valeurs (possibles).

La reconnaissance de l'existence de ces valeurs au cœur même du paradigme permet de comprendre les déplacements historiques de l'intérêt effectif des chercheurs, de dégager la signification des transformations (historiques) du thème des recherches scientifiques. Considérons, par exemple, la science médicale. Si l'on peut dire qu'elle ne s'est constituée en science que sur le fond d'une hypothèse (ontologique) concernant la maladie (la maladie comme phénomène naturel, c'est-à-dire répondant à des lois objectives, indépendantes de la volonté hu-

maine, et déterministes), et que cette hypothèse a bel et bien fondé une certaine méthode (la méthode expérimentale) et détacher une certaine problématique (celle de tous les phénomènes dits pathologiques, c'est-à-dire naturellement dysfonctionnels), il n'en reste pas moins que la science médicale ne s'est pas toujours attaquée avec le même intérêt à tous les problèmes rendus possibles par la définition de son objet (la maladie comme phénomène naturel), et que certaines maladies seulement ont successivement été considérées dignes d'une attention particulière.

On peut être tenté d'expliquer ces déplacements de l'intérêt comme l'effet simple de facteurs exogènes à la science médicale, depuis l'état des connaissances dans d'autres sciences, particulièrement la biologie, jusqu'aux contraintes d'ordre économique ou financier. Et à cette tentation n'ont pas résisté plusieurs explications de ce phénomène de déplacement de l'intérêt. Ce serait cependant faire preuve d'une conception bien particulière de la science médicale. D'une part, parce qu'elle ne pose pas la question des médiations éventuelles entre les facteurs exogènes et la structure interne de la science, cette conception dépouille la médecine de toute autonomie ; d'autre part, une telle conception demeure trop générale et trop imprécise par rapport aux éléments de cette structure interne même. En fait, si la science médicale s'intéresse, en principe, à toute maladie et, en ce sens, comme le notait Max Weber, présuppose la valeur « santé », elle ne s'intéresse effectivement, à chaque moment historique, qu'à certaines maladies et, en ce sens, elle ne présuppose pas simplement la valeur « santé » : l'hypothèse peut être avancée qu'elle a historiquement présupposé plus précisément ou plus exactement la santé de la force de travail comme valeur - la valeur de la force de travail. Ce serait pourquoi, dans l'économie générale de la recherche médicale, les déplacements de l'intérêt tendent à suivre les déplacements des valeurs de la force de travail affectées par la maladie. Ainsi, si aux maladies cardiovasculaires sont consacrés aujourd'hui tant d'efforts et de ressources, ce n'est pas simplement parce que la recherche médicale présuppose la valeur « santé » mais, très exactement, parce qu'elle fait de la santé de la force de

travail dans les pays industrialisés une valeur, et ceci dans la mesure justement où cette force de travail est réellement plus coûteuse, et que ces maladies ont sur elle une incidence importante.

Il ne faut pas cependant croire qu'il s'agit d'une valeur totalement exogène à la science médicale moderne. Si cette science est née et s'est organisée en présupposant la valeur de la force de travail, les formes, les orientations et même, peut-être, les techniques médicales comme le discours lui-même de la médecine sont marqués par cette présupposition de valeur au même titre que par ses hypothèses ontologiques. Si tel est le cas, cette présupposition de valeur fait donc partie du paradigme même de la science médicale moderne et sa fonction spécifique, d'un point de vue logique, est de présider au choix de certains problèmes dans le champ de sa problématique.

Commentaire :

On pourrait nous objecter que la médecine n'est pas une science mais, plutôt, une pratique. On pourrait même considérer la médecine moderne, ou une large partie de celle-ci au moins, comme un cas particulièrement pertinent de technologie scientifique. Nous ne discutons pas ici le statut de la médecine. Si nous la traitons comme une science, ce n'est que pour reprendre et réexaminer l'exemple choisi par Max Weber. En ce qui concerne notre analyse, il renvoie à toute une littérature contemporaine sur la constitution de la médecine, sa structure institutionnelle et la nature spécifique de sa pratique. Nous citerons seulement la célèbre analyse de Ian Kennedy, exposée en 1980 dans les *Reith Lectures*, et ceci pour deux raisons. D'une part, parce que l'on y trouve l'idée en apparence paradoxale mais extrêmement riche en pouvoir explicatif suivant laquelle la médecine moderne est axée non pas exactement sur la santé, mais plutôt sur la maladie. D'où sa caractéristique essentielle de « *repair service* » - et son mécanisme. D'autre part, parce qu'on trouve aussi dans ces analyses l'idée que « ... the fonction most clearly involved in the notion of illness is the capacity to work, at least as regards adult males. Health comes to be defined as the ability to work ». Et Kennedy précise : « Of course, this is no new thing. The great public health reforms of the nineteenth century [C'est-à-dire, ajoutons-nous, lors de la constitution de la science médicale moderne] were motivated more by economic than humanitarian considerations. - (KENNEDY, Ian, *The Unmasking of Medecine*, London, George Allen & Unwin, 1981, pp. 9-10.)

Cette fonction se répercute d'une manière subtile sur la question du degré d'acceptabilité des hypothèses. Nous avons vu que, selon Rudner, si le choix du problème scientifique présuppose une valeur, la nature du problème choisi - définie par ses conséquences morales, politiques, pratiques, etc. - affecte la valeur de vérité créditée à l'hypothèse. Dans cette perspective, les valeurs qui président au choix du problème s'avèrent totalement indifférentes à la valeur de vérité créditée à l'hypothèse, car cette valeur n'est affectée que par une évaluation de ses conséquences. Et, en effet, d'un point de vue logique, il ne semble pas possible de « déduire » du problème autre chose que la pertinence de ses hypothèses. D'un point de vue épistémologique, il semble bien par ailleurs que ce n'est pas la nature du problème qui détermine ses hypothèses possibles, mais la perspective théorique dans laquelle on l'approche.

Mais, comme nous l'avons signalé, s'il est vrai que les valeurs qui ont présidé au choix du problème sont dépendantes de jugements de valeur faisant partie du paradigme dans lequel s'inscrit la perspective théorique qui commande le choix des hypothèses, alors d'un point de vue paradigmatique ces jugements affectent la crédibilité des hypothèses *par le biais des critères de crédibilité*, car la forme des hypothèses détermine la forme de leur évaluation - ou, en d'autres termes, parce que l'appareil théorique et le dispositif instrumental forment une unité. La question essentielle ne serait donc pas celle de savoir comment l'évaluation des conséquences politiques d'une hypothèse affecterait, par exemple, pour un marxiste, le degré de crédibilité de l'hypothèse, mais plutôt pourquoi, pour un marxiste, les conséquences politiques constituent un critère de l'évaluation de l'hypothèse et comment ce critère est relié à - ou présuppose - des jugements de valeur paradigmatiques. Ce qui permet de comprendre que, si une hypothèse marxiste ne jouit pas de la même crédibilité pour un marxiste et pour un fonctionnaliste, c'est parce que des critères différents d'évaluation de la crédibilité ayant des effets différents sur le degré de crédibilité sont à l'œuvre dans une évaluation et dans l'autre. C'est un point d'une im-

portance essentielle, car il permet de comprendre pourquoi les « faits » ne tranchent pas lorsque, comme c'est le cas des sciences sociales et humaines, nous avons affaire à une situation de conflit paradigmatique.

Commentaire :

Faut-il ajouter que cette situation de conflit paradigmatique qui comporte un conflit de valeurs n'est, à son tour, compréhensible que dans sa correspondance avec un conflit social, avec une situation dans laquelle s'affrontent des groupes sociaux - classes sociales, fractions de classe, couches sociales - et dans laquelle, pour ces groupes, ces paradigmes ont un rôle idéologique ? Il serait difficile de soutenir, au moins d'un point de vue sociologique, que l'espace théorique et axiologique où s'affrontent non seulement des conceptions différentes du monde social mais aussi des conceptions différentes de ce qu'une science du social doit être en elle-même et dans ses rapports avec ce monde social, soit indifférent aux conflits (sociaux) de ce monde même. Bien au contraire, il faut penser que le conflit paradigmatique qui caractérise depuis leur constitution même les sciences sociales et humaines modernes n'est que l'expression ou la forme dans laquelle ces conflits sociaux se répercutent au niveau théorique. Dans cette perspective, d'une part, les paradigmes et leurs variantes peuvent être considérés, en sciences sociales et humaines, comme des idéologies théoriques - ou comme des théories ayant un effet idéologique -, d'autre part, le conflit de paradigmes ne peut plus être pensé comme ayant une autonomie théorique absolue.

2.2

Connaissances, actions sociales et groupes sociaux

[Retour à la table des matières](#)

L'analyse du rapport entre paradigmes sociologiques et groupes sociaux se dédouble suivant qu'on examine les effets du conflit social sur l'espace théorique ou axiologique, ou les effets de la connaissance et de ses présuppositions de valeur sur le conflit social. Il s'agit d'un dédoublement analytique qui n'a, par conséquent, qu'une existence

strictement spéculative mais qui nous permet de discuter un problème déjà soulevé dont la portée en sciences sociales est à la fois théorique et pratique.

L'analyse des effets du conflit social sur l'espace théorique et axiologique des disciplines sociales et humaines - effets dont l'expression première et globale est, comme nous l'avons signalé, l'existence d'un conflit paradigmatique - relèverait d'une approche qu'on qualifierait volontiers de « sociologie de la connaissance » - si tant est qu'une telle approche se laisse saisir d'une manière distincte. Ce qui nous intéresse ici, ce sont plutôt les effets de la connaissance et de ses présuppositions de valeur sur le conflit social, et ceci dans la mesure où sont impliqués dans ce conflit des groupes sociaux qui, en un certain sens au moins, sont les sujets d'actions sociales. La question que nous allons discuter peut être alors formulée de la façon suivante : comment déterminer le sujet (probable) d'une action sociale fondée sur des connaissances ? C'est, en fin de compte, le problème clé d'une « technologie » sociale - sociologique, économique, etc.

Nous disposons déjà d'une quantité suffisante d'éléments pour envisager ce problème d'une manière rigoureuse. Nous savons, en effet, premièrement, quelle est la structure d'un argument qui rend possible le choix d'une voie d'action fondée sur des connaissances :

« $p \rightarrow q$ » *fund* (« $q \text{ per } p$ » *vel* « $\sim q \text{ per } \sim p$ ») ; deuxièmement, que le choix effectif d'une voie d'action suppose un vouloir :

(« $q \text{ per } p$ » parce que « q » est voulu), ou
 (« $\sim q \text{ per } \sim p$ » parce que « $\sim q$ » est voulu) ;

troisièmement, que ce vouloir ne peut être le fait que d'un sujet :

« q » est voulu par A), et
 « $\sim q$ » est voulu par B)

enfin, que ce vouloir spécifique d'un sujet présuppose, chez le sujet en question, un choix de valeurs :

« q » est voulu par A) —| Q, tout comme
« ~ q » est voulu par B) —| ~ Q.

Or, si telle est la structure complète d'une situation pragmatique dans laquelle l'action repose, d'une part, sur une connaissance scientifique (représentée par l'énoncé nomologique « p ---> q »), d'autre part, sur une valeur (« Q » ou « ~ Q »), cette structure est cependant organisée sur deux types de relations qu'il faut bien distinguer. La première relation, qui met en rapport la connaissance (p ---> q) et l'instrument ou la voie d'action (« p » ou « ~ p ») est une *relation de fondement* :

« p --> q » *fund* (« q per p » vel « ~ q per ~ p »).

Mais la deuxième relation, qui met en rapport l'objet du vouloir (« q » ou « ~ q ») et la valeur, est une relation de *présupposition* : (« q » est voulu par A) - Q, et

(~ q » est voulu par B) —| ~Q.

Or, si la relation de fondement est *explicative*, en ce sens qu'elle rend intelligible le choix de l'instrument ou de la voie d'action, la relation de présupposition n'est que *descriptive*, car elle ne fait que constater un rapport nécessaire entre l'objet du vouloir l'état « q » ou l'état « ~ q » et la valeur. En fait, cette relation descriptive pose non pas un, mais deux problèmes : d'abord, pourquoi Q (pour A) ? - ou ~ Q (pour B) ? -, c'est-à-dire pourquoi le sujet A choisit la valeur Q - au lieu de choisir ~ Q - (ou pourquoi le sujet B choisit la valeur ~ Q au lieu de Q) ? Ensuite, pourquoi ou dans quelle mesure l'objet « q » du vouloir (de A) présuppose la valeur Q ? - ou l'objet « ~ q » du vouloir (de B) présuppose la valeur ~ Q ?

Nous avons annoncé ces deux problèmes à la fin du chapitre 1.5 sur la présupposition de valeur dans la technologie scientifique. Le premier, avons-nous dit alors, est celui de la *détermination du sujet* (probable) de l'action ; le deuxième, celui de la *réalisation d'une valeur*. Examinons-les un à un.

Le problème de la détermination du sujet peut recevoir deux formulations. En effet, si nous disposons d'une connaissance (scientifique) pertinente, c'est-à-dire d'un énoncé nomologique, nous pouvons nous demander quel pourrait être le sujet (probable) d'une action fondée sur cet énoncé. Si, par contre, nous savons qu'une action fondée sur une connaissance a déjà eu lieu, nous pouvons nous demander pourquoi une certaine valeur a été choisie par un sujet spécifique et, par là même, pourquoi un certain instrument (ou une certaine voie d'action) parmi ceux qui sont permis par (ou fondés sur) l'énoncé nomologique a été choisi par ce sujet. Bref, le problème de la détermination du sujet peut être envisagé comme un problème de *prédiction* ou comme un problème d'*explication*. Comme on va le voir, cependant, la réponse apportée à l'un de ces problèmes vaut pour l'autre.

Mais, d'abord, sous quelles conditions est-il possible de formuler ces problèmes ? Si nous postulons, dans la ligne d'une ancienne tradition morale, que le sujet a un pouvoir non conditionné de choisir ses valeurs, qu'il est un Sujet moral, alors prédire son choix de valeur devient aussi impossible que l'expliquer. A. Donagan, qui se situe dans cette ligne, observe que cette « présupposition du choix individuel » est entièrement négative car elle énonce, tout simplement, que « dans une situation d'un certain genre, les intentions d'un homme peuvent être différentes de celles d'un autre homme, quelles que soient les ressemblances psychologiques ou sociologiques existant entre eux ». De sorte que, dans ce cas, la « seule explication du choix final d'un principe fait par un homme est la suivante : c'est lui qui a choisi ».

Quel que soit le sujet de l'action en question (un homme ou un groupe social), ce que Donogan appelle la « présupposition du choix individuel » aurait donc ceci de remarquable qu'il permettrait une explication de l'action, mais non pas en termes d'énoncés nomologiques - d'énoncés de « ressemblances », c'est-à-dire de régularités - psychologiques ou sociologiques. Pour pouvoir formuler notre problème, il nous faut donc lever cette hypothèse représentée par la « présupposition du choix individuel ». Le cheminement à suivre est déjà tout tracé : il s'agit, d'abord, de savoir si cette présupposition rend logiquement possible une explication et, si ce n'est pas le cas, quel est le genre de présupposition qui la rend pratiquement possible.

Lorsque nous « expliquons » le choix final d'un principe fait par un sujet A quelconque en répondant « C'est A qui a choisi », nous faisons appel à un argument de la forme suivante :

- (a) A est un sujet
- (b) A a choisi Q
- (c) Par conséquent, A a choisi Q

En d'autres termes, nous affirmons que, si A a choisi Q, c'est parce que c'est lui qui a choisi Q. Or, il s'agit d'une pseudo-explication ou, d'un autre point de vue, d'une *explicatio ignoti per ignotum*, car ce que nous ignorons, à savoir le choix de Q par A, est expliqué par ce que nous ignorons, à savoir le choix de Q par A dont tout ce que nous savons, c'est qu'il a précisément choisi Q.

Si, logiquement, la « présupposition du choix individuel » aboutit à la construction de pseudo-explications, méthodologiquement ce pré-supposé a comme conséquence de clore la recherche des « causes » toutes les fois que l'enquête bute sur des situations dans lesquelles les ressemblances connues ne permettent pas de rendre compte immédiatement des différences constatées. Ce qui est, bien entendu, le cas le plus intéressant parce qu'il est à l'origine de véritables hypothèses. En effet, dans une perspective comme celle de Donogan, chaque fois que

nous rencontrons une situation dans laquelle un choix ne peut être rendu intelligible à partir de régularités connues, il nous suffit de *postuler* une intention singulière (l'intention de A) Ce qui, à son tour, se suffit à elle-même - dans la mesure où A est autosuffisant, c'est-à-dire où il est un Sujet.

Une question du genre : « Pourquoi Q (pour A) ? » est une question nécessaire en sociologie et, en général, dans les sciences sociales et humaines, et ceci en deux sens : d'abord, parce que, à moins de tomber dans une pseudo-explication (ou, d'un autre point de vue, dans une *explicatio ignoti per ignotum*), la théorie sociale doit postuler que ces représentations sont, d'une manière ou d'une autre, déterminées ; ensuite, parce que, si le comportement de l'acteur social présuppose des valeurs, autrement dit est orienté en fonction de la réalisation d'une valeur, alors une explication complète du comportement de l'acteur social exige une explication véritable de son choix de valeur. En d'autres termes, si nous cherchons les raisons d'une action et si nous postulons que toute action comporte une orientation de valeur, c'est-à-dire la croyance de l'acteur dans la nécessité ou la « désirabilité » de réaliser certains états de choses, alors la recherche des *raisons de la croyance* fait partie de la recherche des *raisons de l'action*. Or, cette recherche des raisons de la croyance des acteurs sociaux et, plus précisément, des valeurs qui déterminent des orientations de l'action sociale ne peut être envisagée en sociologie que sous la forme d'une recherche des déterminations sociales des représentations des acteurs, bref des représentations *idéologiques*. La notion de « représentation idéologique » (dont font partie des valeurs à titre de composantes essentielles) vise justement et exactement cette idée sociologiquement nécessaire d'une détermination sociale des croyances.

Par conséquent, la réponse à une question du genre : « Pourquoi Q (pour A) ? » doit constituer la conclusion d'un argument comme celui-ci

- (a) Dans toutes les situations du genre C, l'acteur social choisit Q.
- (b) A est un acteur social qui se trouve dans une situation c.
- (c) Par conséquent, A choisit Q.

Et nous voyons alors que ce qui rend plausible le choix de q par A :

(« q » est voulu par A),

c'est, immédiatement, le choix de Q - dans la mesure où A présuppose que q réalise Q :

(« q » est voulu par A) —| Q,

mais, *réellement*, la situation c, et ceci dans la mesure où A se trouve dans une situation du genre C. Bref, l'explication du comportement ou de l'action en question, si elle est vraiment une explication sociologique complète, ne rend explicite la présupposition de valeur contenue dans le comportement ou l'action que pour montrer sa détermination sociale, sa nature idéologique.

Commentaire :

Il va sans dire que, dans la théorie sociale, des énoncés de ce genre ont généralement - sinon toujours - la forme d'énoncés de tendances (statistiques) :

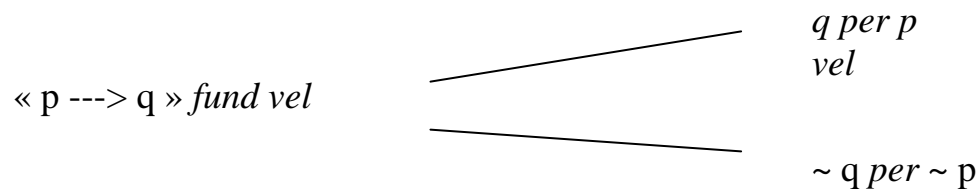
Dans toutes les situations du genre C,
l'acteur social *tend* à choisir Q.

La remarque pourrait être faite que nous évacuons ainsi le problème moral : l'acteur apparaîtrait entièrement soumis à une détermination sociale qui exclurait ainsi toute possibilité de le concevoir comme Sujet, c'est-à-dire comme source ou foyer dernier de toute décision. Mais d'une part, nous ne faisons que *postuler* une telle détermination - à la place, et à l'inverse de la « présupposition du choix individuel » -, postulat dont la seule efficacité visée est de rendre possible *la recherche* d'une explication véri-

table du choix d'un principe. En d'autres termes, ce postulat purement épistémologique n'agirait que comme idée en quelque sorte « régulatrice ». D'autre part, nous ne substituons pas réellement un déterminisme à un indéterminisme mais, plutôt, la recherche d'une intelligibilité du choix au postulat d'une autodétermination du sujet posée, par principe, comme étant en elle-même inintelligible. Signalons que le texte d'Alan Donagan auquel nous faisons référence est celui qui porte comme titre « The Popper-Hempel Theory Reconsidered », et se trouve dans l'ouvrage édité par William Dray, *Philosophical Analysis and History* (New York, London, Harper & Row, Publ., 1966).

Il est logiquement indifférent qu'il s'agisse de l'explication d'une action ou d'un comportement, ou de sa prédiction : dans un cas comme dans l'autre, l'argument fait appel à un énoncé nomologique du genre : « Dans toutes les situations... » La variation ne concerne que l'utilisation (pratique) de l'argument : dans un cas, nous savons que l'action ou le comportement a déjà eu lieu - et nous essayons de l'expliquer à l'aide de la règle technologique et de l'énoncé nomologique ; dans l'autre cas, nous utilisons la règle technologique et l'énoncé nomologique pour prédire une action ou un comportement.

Cette variation repérable seulement au niveau pragmatique est cependant cruciale pour étudier le rapport entre connaissance, actions sociales et groupes sociaux. En effet, nous savons maintenant que la structure complète d'une action ou d'un comportement fondé sur un énoncé nomologique comporte, en fait, *un double fondement* et, par conséquent, *deux énoncés nomologiques* : d'une part, celui qui détermine le *domaine du choix Instrumental de l'action* :



d'autre part, celui qui détermine le *sujet (probable) de l'action* :

$[(\ll q \gg \text{ est voulu par A}) \text{---} Q] \text{---}$ $(A \text{ se trouve dans la situation } c)$	}	<p>« Dans toutes les situations du genre C, l'acteur social choisit Q. »</p>
$[(\ll q \gg \text{ est voulu par B}) \text{---} Q]$ $\text{---} (B \text{ ne se trouve pas dans la situation } c)$		

Supposons donc qu'un homme de science ou même qu'une certaine discipline organise à un moment donné ses recherches autour du thème du rapport entre les variables « p » et « q ». Supposons que les recherches aboutissent à la découverte d'un rapport de détermination entre « p » et « q » de telle sorte que si « p », alors « q » :

$$p \text{ ---} > q$$

Supposons encore que l'énoncé nomologique « p ---> q » puisse servir de fondement à des règles technologiques. À première vue, c'est-à-dire dans une analyse partielle et incomplète de la situation pragmatique - parce qu'axée exclusivement sur la question de la détermination du domaine du choix instrumental de l'action -, il semblerait que la recherche est neutre par rapport à son utilisation puisque, dira-t-on, le sujet de l'action peut aussi bien vouloir « q » que « ~ q » ou, plus exactement, puisque les résultats de cette recherche sont à la disposition de A - qui veut « q » - aussi bien que de B - qui veut « ~ q ». Bien entendu, la recherche apparaît aussi comme neutre par rapport aux valeurs car, dira-t-on, elle rend possible la réalisation de Q aussi bien que de ~ Q. Mais si nous faisons une analyse complète de la situation pragmatique, c'est-à-dire si nous nous posons aussi la question du sujet (probable) de l'action, alors la recherche cesse automatiquement d'apparaître comme neutre par rapport à son utilisation et, par conséquent, par rapport aux valeurs : d'abord, seuls ceux qui se trouvent dans une situation du genre C pourront réaliser la valeur Q - parce que ce seront ceux qui, seuls, tendront à vouloir « q » -, et seuls ceux qui ne se trouvent pas dans une situation du genre C pourront

réaliser la valeur $\sim Q$ - parce que ce seront ceux qui, seuls, tendront à ne pas vouloir « q » ; ensuite, il se peut qu'aucun sujet (individu ou groupe social) ne se trouve dans une situation du genre C, ce qui ferait que la seule action possible soit celle orientée par la valeur « $\sim Q$ » ; ou bien que tout sujet (individu ou groupe social) se trouve dans une situation du genre C, ce qui ferait que la seule action possible soit celle orientée par la valeur Q.

L'effet des connaissances sur les actions sociales et les acteurs sociaux - plus particulièrement les groupes sociaux - est dès lors visible : les connaissances déterminent le domaine du choix instrumental de l'action, mais, dans la mesure où ce choix est à son tour déterminé, quant aux sujets probables du choix et aux valeurs que ce choix suppose, par des lois sociales (statistiques), *ces connaissances rendent possibles certaines actions à la place d'autres et, par là même, font de certains individus ou groupes le sujet possible de certaines actions - à la place d'autres individus ou groupes - , permettant ainsi que certaines valeurs soient effectivement réalisées, à la place d'autres.* Si le domaine social est un domaine de conflits où s'affrontent des groupes sociaux ayant des objectifs différents ou opposés, les effets de la connaissance sur ces conflits sont alors non négligeables.

En effet, on voit alors que toute recherche - ou toute discipline-, dans la mesure où elle est axée historiquement sur *une* problématique (ou un ensemble fini et même restreint de problématiques) et dans la mesure où, par ce biais, *elle* rend possibles certaines actions de certains groupes sociaux, tend à offrir à ceux-ci des instruments dans leur lutte ou dans leur conflit avec d'autres groupes sociaux.

Commentaire :

L'incompatibilité d'intérêts qu'un système de classes sociales instaure entre des groupes sociaux, et cette intervention directe - bien que subtile - des connaissances dans les conflits sociaux permettent, en retour, de comprendre l'existence historiquement nécessaire d'une diversité de paradigmes dans les disciplines sociales et humaines : à la limite, on pourrait dire que

les groupes sociaux, dans leur conflit de classe, se donnent les paradigmes dont ils ont besoin.

Mais il y a plus : la disponibilité d'une connaissance et l'existence d'une orientation de valeur historiquement et socialement déterminée - ne serait-ce que sous la forme de tendance - ne suffisent pas pour faire d'une connaissance l'instrument d'un groupe ou d'une classe dans la lutte ou le conflit social : il faut que le groupe ou la classe puisse réaliser effectivement l'action commandée et par la connaissance disponible et par le choix ou l'orientation de valeur. En d'autres termes, il faut que le groupe ou la classe en question dispose du pouvoir social que la réalisation de l'action exige. Et nous voyons alors que l'effet des connaissances sur les actions sociales et les acteurs sociaux est de rendre possibles certaines actions à certains groupes ou classes suivant *leur situation de pouvoir* ou, plus exactement, *suivant leur place dans la structure sociale de la distribution du pouvoir*.

Commentaire :

A. Giddens remarque pertinemment que : « the notion of human action logically implies that of power : 'action' only exists when an agent has the capability of intervening, in a series of events so as to potentially influence their course. The introduction of a theory of action into sociology thus entails regarding power as just as essential and integral to social interaction as conventions are. » Mais comment traiter cette dimension nécessaire du pouvoir ? En fait, dans les variantes des paradigmes sociologiques concernés par la théorie de l'action, ou bien elle n'a pas été l'objet de l'analyse qu'elle exigeait logiquement, ou bien, dans le meilleur des cas, la dimension du pouvoir a été considérée comme une dimension individuelle : le pouvoir se définit ainsi comme la possibilité pour l'individu-acteur de réaliser son vouloir. (C'est justement la définition de Max Weber.) Or, ce subjectivisme empêche de saisir les sources « structurelles » du pouvoir. Comme le signale A. Giddens, « [...] we have to relate power as a resource drawn upon by agents in the production and reproduction of interaction to the structural characteristics of society. (GIDDENS, Anthony, « The Prospects for Social Theory Today », *Berkeley Journal of Sociology*, Vol. XXIII, 1978-79, pp. 219/20.)

2.3

Valeur et réalisation de la valeur

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons signalé dans le paragraphe précédent qu'à la différence de la relation :

« p ---> q » *fund* (« q per p » vel « ~ p per ~ q »),

qui est une relation de fondement et explicative, la relation :

(« q » est voulu par A) -| Q ou
(« ~ q » est voulu par B) -| ~ Q

est une relation de présupposition et descriptive. Nous avons remarqué alors que cette dernière pose deux problèmes : d'abord, pourquoi Q (pour A) ? - ou ~ Q (pour B) ? - ou, plus exactement, quel est le sujet (probable) porteur de la valeur Q (ou ~ Q) ? (problème de la détermination du sujet - probable - de l'action) ; ensuite, pourquoi, ou dans quelle mesure, l'objet « q » du vouloir (de A) présuppose-t-il la valeur Q ? - ou l'objet « ~ q » du vouloir (de B) présuppose-t-il la valeur ~ Q ? (problème de la réalisation d'une valeur). Nous avons examiné le premier problème dans le paragraphe précédent. Examinons maintenant ce deuxième problème.

D'abord, illustrons-le avec un exemple. Supposons que la proposition suivante soit un énoncé nomologique :

« L'industrialisation (p) entraîne une diminution du taux de mortalité infantile (-q) et une augmentation du taux d'alphabétisation (+r) ».

En d'autres termes :

$$p \dashrightarrow -q + r$$

De cet énoncé, on pourrait tirer les quatre règles technologiques suivantes :

R1 : $-q$ per p

R2 : $+r$ per p

R3 : $+q$ per $\sim p$

R4 : $-r$ per $\sim p$

En d'autres termes :

R1 : « Si nous voulons diminuer le taux de mortalité infantile, alors nous devons industrialiser. »

R2 : « Si nous voulons augmenter le taux d'alphabétisation, alors nous devons industrialiser. »

R3 : « Si nous ne voulons pas diminuer le taux de mortalité infantile, alors nous ne devons pas industrialiser. »

R4 : « Si nous ne voulons pas augmenter le taux d'alphabétisation, alors nous ne devons pas industrialiser. »

(Bien entendu, « p » est considéré ici comme une condition nécessaire et suffisante, ce qui, sans doute, est faux.)

Supposons maintenant que le groupe social A agit selon les règles R1 et R2. Nous dirons alors :

« $p \dashrightarrow -q + r$ » *fund* (« $-q$ per p ». « $+r$ per p » parce que « $-q$. » « $+r$ » sont voulus par A)

Autrement dit, nous dirons que, si A favorise l'industrialisation (au lieu de la défavoriser), c'est parce qu'il veut diminuer le taux de mortalité infantile et augmenter le taux d'alphabétisation. Mais, ajouterons-

nous immédiatement, ce choix de l'instrument « industrialisation » présuppose un choix de valeur, disons de la valeur « développement » (D). Nous écrivons donc :

« p --> - q. + r » *fund* [(« - q per p ». « + r per p » parce que « - q ». « + r » sont voulus par A)] —| D

Le problème de la réalisation de la valeur adopte alors la forme spécifique suivante : pourquoi ou dans quelle mesure la diminution du taux de mortalité infantile et l'augmentation du taux d'alphabétisation réalisent-elles la valeur « développement » ?

Commentaire :

Ici comme, par ailleurs, tout au long de notre analyse, nous avons distingué soigneusement l'état de choses visé dans l'action (« - q » et « + r ») de la valeur elle-même (D). Cette distinction, nous l'adoptons comme un postulat sans qu'aucune affirmation portant sur le statut ontologique des valeurs y soit impliquée. Non pas, bien entendu, que la question de ce statut ontologique ne soit pas d'intérêt, mais parce qu'elle n'est pas ici pertinente. Ce qui, comme nous le verrons, est ici en question est le statut *épistémologique* de la relation entre l'état de choses visé dans l'action et la valeur.

La plupart des discussions sur les « questions de valeur », avons-nous déjà remarqué, portent non pas sur les valeurs elles-mêmes (le « bien », la « beauté », la « démocratie », la « justice », le « développement », etc.), mais plutôt sur la question de savoir si ce qu'on veut faire ou ce qu'on fait réalise effectivement la valeur. On peut facilement être d'accord sur l'idée que la démocratie est une valeur, les discussions commencent lorsqu'il s'agit d'évaluer un certain régime politique comme démocratique ou non, ou lorsqu'il s'agit de mettre en place un régime politique qui se voudra démocratique. Toute discussion sur l'évaluation d'un état de choses tend dès lors à être reportée sur la valeur elle-même : on dira généralement que les différences d'évaluation de l'état de choses sont engendrées par des différences au

niveau du sens ou de la signification de la valeur, très exactement sur sa définition « Qu'est-ce que c'est, au juste, la démocratie ? ». On peut alors essayer de construire une définition acceptable (par exemple, « la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple ») ; n'empêche que des controverses pourront subsister -et généralement subsistent - lorsqu'il s'agit, encore une fois, d'évaluer un état de choses spécifique (un certain régime politique) à la lumière de la définition. On aura beau attribuer ces dissensions à l'imprécision de la définition, les tentatives de construction d'une définition non ambiguë seront encore marquées par le conflit ou la divergence, et cette fois-ci à propos de la signification des termes clé (« peuple », « gouvernement », par exemple). Et c'est généralement alors qu'il est possible d'identifier *logiquement* le problème comme étant non seulement un problème de définition, mais aussi, et avant tout, un problème de *type de définition*.

En effet, la relation entre l'état de choses (visé par l'action) et la valeur peut être comprise de deux manières : soit comme la relation d'un indicateur *descriptif* à une propriété-valeur, soit comme la relation d'un indicateur *normatif* à une propriété-valeur. Dans le premier cas, qui est celui des définitions qu'on appelle « opérationnelles », l'état de choses est censé être la manifestation directement observable d'une propriété-valeur non directement observable - parce qu'observable seulement à partir de ses indicateurs. Ainsi, par exemple, les états de choses « taux bas de mortalité infantile » et « taux élevé d'alphabétisation » sont considérés, dans ce cas, comme les manifestations directement observables (c'est-à-dire les indicateurs descriptifs) d'une propriété-valeur du système en question (une société) – à savoir le développement - qui, elle, n'est observable qu'à partir justement de ces indicateurs. On pourrait remarquer, à juste titre, qu'il ne s'agit pas rigoureusement d'une définition du terme « développement », mais d'une *construction hypothétique*, car on n'a pas affaire dans ce cas à un problème de signification : on affirme l'existence d'une propriété-valeur (hypothèse existentielle) et l'existence d'une relation entre cette propriété-valeur et certaines manifestations directement observables (hypothèse conditionnelle).

Dans le deuxième cas, par contre, l'état de choses est censé être la norme qui nous permet d'évaluer l'état du système par rapport à une certaine propriété-valeur. En d'autres termes, c'est l'existence d'un certain état de choses qui nous permet de parler, *par convention*, de cette propriété-valeur. Par exemple, nous posons que, si un certain système (une société) présente un taux élevé d'alphabétisation et un taux bas de mortalité infantile, alors il faut le considérer comme développé. Dans ce cas, ces états de choses sont utilisés comme des signes, et toute la signification du terme « développement » s'épuise dans ces signes. Il s'agit donc d'une construction strictement définitionnelle et, par conséquent, le terme « indicateur » n'est pas tout à fait approprié.

Bien entendu, la propriété-valeur dont il est question n'a pas, dans les deux cas, la même nature logique ; par conséquent, le problème de la réalisation de la (propriété-)valeur se pose, dans chaque cas, différemment. Dans le cas d'une « définition opérationnelle », on peut valablement soulever la question de savoir si les états de choses réalisent effectivement la (propriété-) valeur, ce qui veut dire plus précisément qu'on se demande si ces états de choses sont effectivement des indicateurs. Dans le cas des « indicateurs normatifs », la question de la réalisation de la (propriété-)valeur renvoie à un problème de définition résolu d'avance - par convention. Dans ce cas, une évaluation est réalisée, mais ni les « indicateurs », ni la (propriété-)valeur ne sont en question. L'expression « propriété de valeur » utilisée dans les deux cas cache le fait que, dans le premier cas, il s'agit d'une propriété, postulée réelle par hypothèse, valorisée, dans la mesure où on croit que le système qui la possède est supérieur ; dans le deuxième cas, il s'agit d'une valeur qui permet d'évaluer les propriétés d'un système.

La plupart des controverses sur la question de la réalisation de valeurs - sinon toutes - portent sur des propriétés de valeur dont la signification s'épuise dans une liste d'états de choses établie par convention, mais qu'on a tendance à traiter pratiquement comme des indicateurs descriptifs : on appelle ainsi, par exemple, « théories du déve-

loppement » ou « sociologie du développement » ce qui n'est, pour l'essentiel, qu'un système définitionnel. À la question : Pourquoi ou dans quelle mesure la diminution du taux de mortalité infantile et l'augmentation du taux d'alphabétisation réalisent-elles, par exemple, la valeur « développement » ?, la seule réponse valable devrait être la suivante : Parce que, par convention, le « développement » *est* un taux bas de mortalité infantile et un taux élevé d'alphabétisation. En d'autres termes, parce que :

$$D = \text{df. } -q . + r$$

La notion de « présupposition » (de valeur : —| V) cache alors une opération de définition au sens strict.

Nous pouvons remarquer que si

$$(\text{« } -q \text{ ». « } + r \text{ » sont voulus par A}) \text{ —| D}$$

signifie réellement :

$$(\text{« } -q \text{ ». « } + r \text{ » sont voulus par A}) \text{ —| D, } D = \text{df. } -q . + r$$

et si :

$$[(\text{« } -q \text{ ». « } + r \text{ » sont voulus par A}) \text{ —| D}] \text{ |— (A se trouve dans une situation c),}$$

alors nous pouvons dire que la détermination sociale de la présupposition de valeur d'une action ou d'un comportement, bref sa nature idéologique, consiste dans la détermination sociale d'une opération de définition :

- (a) Dans toutes les situations du genre C, l'acteur social tend à définir la propriété-valeur D comme la réalisation des états de choses « -q » et « +r ».

- (b) A est un acteur social qui se trouve dans une situation c.
- (c) Par conséquent, A tend à définir la propriété-valeur D comme la réalisation des états de choses « - q » et « + r ».

En d'autres termes, *ce n'est pas la valeur* - ou l'adoption de telle ou telle valeur - *qui est socialement déterminée, mais plutôt la façon dont on conçoit la valeur, la définition de la valeur dans les circonstances ou la situation.*

Cette analyse permet encore de comprendre que *le choix instrumental de l'action est en lui-même, logiquement, une définition de valeur* : si on choisit de diminuer le taux de mortalité infantile, c'est que, du même coup, on a défini la valeur « développement » comme étant, par convention, une diminution du taux de mortalité infantile. Le choix instrumental de l'action apparaît ainsi soumis à une double détermination : en tant que choix réalisé dans un domaine instrumental fixé par une connaissance (représentée par l'énoncé nomologique), il est soumis à une détermination de type cognitif ; en tant que choix qui, du même coup, définit une valeur, il est soumis à une détermination de type idéologique. Bien entendu, les deux formes de détermination n'ont pas des effets identiques car, tandis que la détermination cognitive s'exerce sur le *domaine* du choix instrumental de l'action, la détermination idéologique s'exerce sur le choix instrumental lui-même.

Cette détermination cognitive est-elle tout à fait indépendante de la détermination idéologique ? Peut-on penser l'action ou le comportement (technologique) comme un carrefour dans lequel se rencontrent les chemins autonomes du cognitif et de l'idéologique ? L'analyse que nous avons réalisée dans le paragraphe 1.5 nous interdit une telle conception. Nous avons vu alors que, dans la mesure où la connaissance (représentée par l'énoncé nomologique) détermine le domaine instrumental de l'action, elle détermine, du même coup, le champ possible du choix de valeur, plus exactement le champ possible d'une définition de valeur. Par le biais d'une orientation particulière de la re-

cherche (choix du problème) - relevant d'une vision spécifique du monde -, *la connaissance impose non pas, certes, une valeur particulière, mais une problématique définie de valeurs ou, plus exactement, une problématique à l'intérieur de laquelle les valeurs ne pourront être définies que d'une manière particulière.* Dans une action concrète, dans laquelle le choix de l'instrument ou de la voie d'action se fonde sur une connaissance (scientifique), une sorte de complicité s'installe entre le producteur de connaissances (l'homme de science) et le sujet de l'action (l'acteur social) : le producteur fournit au sujet les instruments possibles d'une définition de valeur qui, de par son appartenance à une problématique définie de valeurs, rejoint le choix de la problématique cognitive qui a présidé à la production même de ces instruments. En d'autres termes, et très exactement, dans une action concrète de cette sorte, une complicité idéologique s'installe entre le producteur de connaissances et les usagers de ces connaissances.

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ.

Chapitre 3

Explication et présupposition de valeur dans les sciences sociales et humaines

[Retour à la table des matières](#)

Tout au long de ces analyses, il a été question, rappelons-le, d'actions ou de comportements concrets d'une certaine sorte, à savoir ceux dans lesquels le choix de l'instrument ou de la voie d'action se fonde sur une connaissance. Or, nous avons vu que des actions ou des comportements de cette sorte sont considérés *rationnels* - et, dans la mesure où il est question de connaissances scientifiques, d'une rationalité maximale. Plus encore, la rationalité elle-même, en tant que valeur, est ainsi définie comme *un certain type de rapport* entre connaissance et action. Mais, dès lors, toute action ou tout comportement dans lequel on peut déceler l'existence de ce rapport sera *ipso facto* valorisé : l'absence ou la présence de ce rapport constituera la base d'une évaluation des actions, et celles-ci seront évaluées en conséquence. Plus encore, on peut postuler que tout sujet d'une action tend à réaliser la valeur définie par ce type de rapport et, donc, à agir suivant des formes d'action répondant à la forme d'une action rationnelle. S'il en est ainsi, la forme d'une action rationnelle servira non seulement à porter un

jugement (de valeur) sur la rationalité ou l'irrationalité de l'action, mais encore à comprendre celle-ci, à l'expliquer. Il n'est donc pas étonnant que, dans les sciences sociales et humaines, l'explication des actions sociales et humaines ait pu être envisagée comme un argument ou, plus exactement, comme un type d'argument faisant appel à la notion de rationalité de l'action. Nous examinerons ce type d'explication en essayant d'abord de dégager ses formes diverses et de repérer l'espace paradigmatique qu'il occupe.

3.1

Paradigmes sociologiques et explications « rationnelles »

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons jusqu'ici examiné deux cas d'action ou de comportement impliquant des jugements de valeur : celui de l'homme de science et celui d'un sujet dont le choix de l'instrument ou de la voie d'action est fondé sur une connaissance scientifique. La localisation du premier cas avait été rendue possible lorsque l'analyse de la science s'était tournée vers le *processus* scientifique et vers les conséquences de ce processus, la localisation du deuxième cas lorsque l'analyse visait *l'ensemble* de la situation pragmatique qu'est un acte technologique (scientifique). Dans l'analyse de cet acte, un certain nombre d'éléments se révèlent constitutifs : le sujet du comportement ou de l'action (« A »), l'objectif du comportement ou de l'action, c'est-à-dire l'état de choses visé dans l'acte (« q » ou « ~ q »), l'instrument ou la voie d'action choisi pour l'atteindre ou le réaliser (« p » ou « ~ p »). Rien n'empêche de postuler que ces éléments sont constitutifs de *toute* action et, par conséquent, de *toute* explication d'une action - humaine ou sociale. Parmi ces éléments constitutifs, l'objectif du comportement ou de l'action risque alors de devenir l'élément central dans l'explication de l'action.

Et, en effet, depuis notamment Max Weber, il est assez courant dans la réflexion sociologique de penser que les actions humaines et sociales sont explicables par rapport aux sens, aux intentions, aux motifs ou aux objectifs de leurs acteurs. « L'activité spécifiquement importante pour la sociologie, dit Max Weber, consiste en particulier en un comportement

- (1) qui, suivant le sens subjectif visé par l'agent, est relatif au comportement d'autrui,
- (2) qui se trouve coconditionné au cours de son développement par cette relation significative (*sinnhafte Bezogenheit*) et
- (3) qui est explicable de manière compréhensible à partir de ce sens visé (subjectivement) ».

Par ailleurs, cette idée nourrit une bonne partie de la littérature épistémologique consacrée à la forme des explications historiques.

Commentaire :

Tout compte fait, cette littérature se laisse organiser autour de la discussion de deux modèles alternatifs d'explication : le « *coveringlaw model* » formulé par Carl G. Hempel et le « modèle rationnel » proposé par William Dray. Comme son nom l'indique bien, l'explication d'une action sociale ou humaine exige, selon le modèle de Hempel, une généralisation nomothétique qui permette de subsumer -déductivement ou inductivement - l'action ou le comportement en question dans le « cas général » exprimé dans la loi. Dans la perspective de W. Dray, l'objet d'une explication (rationnelle) d'une action consiste, par contre, à « montrer que ce qui a été fait était la chose à faire à la lumière des raisons données ». Abstraction faite de toutes les variantes possibles ou effectives que l'on pourrait déceler, ces deux modèles s'inscrivent dans la déjà ancienne mais toujours actuelle polémique entre une science sociale et humaine de type nomothétique et une science sociale et humaine de type idiographique - correspondant, dans le premier cas, à une position « objectiviste », dans le deuxième

cas, à une position « subjectiviste ». Voir spécialement HEMPEL, Carl G., « Deductive-Nomological vs. Statistical Explanation », dans H. FEIGL and G. MAXWELL (Eds.), *Minnesota Studies in the Philosophy of Science*, University of Minnesota Press, 1962, et DRAY, William, *Laws and Explanation in History*, London, Oxford University Press, 1957. L'ouvrage de Max Weber auquel nous avons fait référence est le suivant : *Essais sur la théorie de la science*, trad. et intr. par J. Freund, Paris, Plon, 1965. (Dans le paragraphe reproduit, c'est M. Weber qui souligne.)

C'est peut-être Thomas qui, dans son célèbre théorème, a exprimé de la façon la plus synthétique le postulat de base de cette perspective générale : « Lorsque les hommes considèrent certaines actions comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences », car l'idée centrale qui sous-tend ce que G. Ritzer appelle le « paradigme de la définition sociale » est que toute action a comme protagoniste un sujet, et que l'action d'un sujet répond à des raisons, objectifs, motifs, intentions ou significations qui sont le fait du sujet, et dont il faut tenir compte, à titre décisif, dans l'explication de l'action, avant et même indépendamment de la question de leur vérité, pertinence, adéquation ou correction. Puisque ces raisons, objectifs, motifs, intentions ou significations ne peuvent être le fait que d'un sujet individuel ou considéré comme tel, le postulat central de ce paradigme - postulat de nature strictement métaphysique - est, pouvons-nous dire, le *postulat du sujet*.

À ce paradigme de la définition sociale appartiennent trois grandes théories sociologiques :

- (1) *la théorie de l'action sociale*, formulée d'abord par Max Weber et reformulée ensuite dans les premiers ouvrages de Talcott Parsons. Elle se trouve aussi chez Robert MacIver.
- (2) *L'Interactionnisme symbolique*, développé notamment par George H. Mead, Charles H. Cooley, W.I. Thomas et, plus récemment, par Herbert Blumer.

- (3) La *sociologie phénoménologique*, dont l'origine se trouve chez Husserl, mais qui a été développée par Alfred J. Schutz et dans ce qu'on appelle l'*ethnométhodologie*.

Commentaire :

G. Ritzer distingue trois paradigmes dans le champ de la discipline sociologique :

1. le paradigme des faits sociaux
2. le paradigme de la définition sociale
3. le paradigme du comportement social.

Sans admettre la validité d'une telle classification - bien au contraire, nous pensons qu'elle est très discutable -, nous reprenons cependant l'idée d'un paradigme de la définition sociale dont l'« exemplaire » unificateur serait constitué par l'œuvre de Max Weber sur l'action sociale et l'objet d'étude non pas par les faits sociaux mais par la façon dont les acteurs définissent ces faits sociaux. (Voir RITZER, George, *Sociology, A Multiple Paradigm Science*, Boston, Allyn and Bacon, Inc., 1975.) Les trois grandes théories qui appartiennent à ce paradigme se trouvent développées notamment dans les ouvrages suivant :

- (1) *La théorie de l'action sociale* : PARSONS, Talcott, *The Structure of Social Action*, New York, The Free Press, 1937 ; MACIVER, Robert, *Social Causation*, New York, Harper & Row, 1942.
- (2) *L'interactionnisme symbolique* : MEAD, George H., *On Social Psychology*, Chicago, University of Chicago Press, 1956 ; COOLEY, Charles H., *Human Nature and the Social Order*, New York, Schibner, 1902 ; THOMAS, W.I., « The Persistence of Primary Group-Norms in Present-Day Society » dans E.H. VOLKART (Ed.), *Social Behavior and Personality*, New York, SSRIC, 1951 ; BLUMER, Herbert, *Symbolic Interactionism ; Perspective and Method*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, Inc., 1969.
- (3) *La sociologie phénoménologique* : SCHUTZ, Alfred J., *Collected Papers*, Vol. 1, The Hague, Martinus Nijhoff, 1971 ; GARFINKEL, Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, Inc., 1967.

Certes, il ne faut pas minimiser les différences qui existent, à l'intérieur du paradigme, entre ces trois grandes théories, car il en découle une diversité de formes d'explication dont l'importance dans la pratique sociologique est, bien entendu, loin d'être négligeable. Mais il est aussi essentiel de saisir cette diversité dans son unité profonde : l'unité qui lui vient de l'acceptation d'un seul et même postulat. Car c'est en vertu de ce postulat que *l'objet des sciences sociales et humaines est constitué sous la forme paradigmatique de comportement (ou d'action) d'un sujet.*

3.2

Formes d'explication dans le « paradigme de la définition sociale »

[Retour à la table des matières](#)

Plutôt que de réaliser l'inventaire de toutes les formes d'explication effectivement proposées jusqu'aujourd'hui dans le cadre du « paradigme de la définition sociale », il convient de repérer les formes principales d'explication que ce paradigme rend possibles. Pour faciliter ce repérage, partons des caractéristiques que, selon Parsons, possède chaque unité-acte qui compose une action sociale. Suivant Parsons - nous nous référons toujours à sa théorie de l'action sociale (1937) -,

- (1) il doit y avoir un acteur ;
- (2) l'acte doit avoir un but (« a future state of affairs toward which the process of action is oriented ») ;
- (3) l'action a lieu dans une situation qui doit diverger, d'une manière ou d'une autre, du but visé par l'action ;

- (4) il y a des normes qui orientent l'acteur en ce qui concerne son choix des moyens pour atteindre le but ;

à quoi il faut ajouter le postulat de la rationalité intrinsèque de l'action.

À la lumière de ces caractéristiques, quelles seraient les formes possibles d'explication compatibles avec les postulats du paradigme ? La première possibilité - première seulement dans l'ordre de notre exposé - est de privilégier l'élément « acteur » par le biais d'une *thématisation du mécanisme qui fait de l'action une action orientée*. Dans ce cas, la description de ce mécanisme est un préalable logique de l'explication de l'action, car cette description fournit le système conceptuel aussi bien que les règles méthodologiques de la compréhension des actions. Cette possibilité se trouve explorée dans ce qu'on appelle la « sociologie phénoménologique » telle que développée surtout par Alfred J. Schutz.

La deuxième possibilité est de privilégier l'élément « normes qui orientent l'acteur ». Dans ce cas, *la description de la situation normative dans laquelle se trouve l'acteur* suffit même à rendre l'action compréhensible, explication et description étant dès lors considérées comme strictement équivalentes. La notion de « rationalité situationnelle » de Harold Garfinkel se place dans la perspective ouverte par cette possibilité.

Le privilège accordé à l'élément « normes qui orientent l'action » peut prendre aussi la forme d'une *thématisation des mécanismes qui rendent possible l'ordre normatif lui-même*. L'interactionnisme symbolique ou, au moins, certaines recherches développées dans son cadre constituent des tentatives d'exploration de cette possibilité. Dans ce cas, l'explication des actions passe par une analyse de l'émergence de leurs normes, conçue comme un processus complexe d'interaction d'acteurs.

La troisième possibilité, enfin, est de *privilégier le moment du choix des moyens ou des voies d'action*. Bien que les arguments explicatifs doivent comporter une référence explicite aux normes sociales qui régissent la situation, ces normes sont censées restreindre le choix des moyens mais non pas le déterminer. Comme l'affirme Parsons, on suppose que l'acteur « is essentially an active, creative, evaluating creature ». (Voir Parsons, Talcott, *ibid.* p. 282.) C'est surtout dans la perspective ouverte par cette possibilité que se développent des explications construites à l'aide de modèles d'actions ou de comportements rationnels : la notion de « créature qui évalue » utilisée pour caractériser, voire définir l'être humain aiguille l'entreprise scientifique sur la voie de ces modèles - et nous nous référons à des constructions qui vont du type idéal de Max Weber jusqu'à la théorie des jeux. C'est à leur analyse que nous nous attacherons plus particulièrement.

Commentaire :

La plupart des auteurs sont d'accord pour affirmer que le débat autour du problème de la rationalité a commencé dans la science économique. Comme nous le signalerons un peu plus loin, ce ne serait nullement par hasard que la discipline économique ou, plus exactement, l'analyse du comportement économique aurait fourni l'occasion d'un tel débat. Mais, au delà ou en deçà de la discipline économique même, c'est plutôt à une problématique *paradigmatique* que nous avons affaire : celle qui est dessinée par le postulat du sujet - et du sujet qui évalue -, ou qui en découle. Si ce « travail » d'évaluation sert, pour sa part, à caractériser ou à définir la rationalité - comme propriété essentielle d'un comportement ou d'une action humaine -, alors la rationalité même devient ou peut devenir le fondement dernier de toute discipline sociale, parce que la société elle-même se présente comme le « travail » de la raison. Cet argument crucial dans la variante du paradigme que nous examinerons est formulé ainsi par J.J. Kockelmans : « If man's social behavior were to be irrational, a science of social phenomena would become impossible, because under that assumption there could not be a meaningful correspondence between the 'order of ideas' and the 'order of things', there would be no laws and, thus, no possibility of scientific explanation and prediction. Furthermore, a definite conception of rationality is necessary to make a meaningful distinction between typical and atypical behavior. Perhaps one could say that the rea-

son why the social scientist is interested in the theme of rationality lies in the fact that the concrete life of a given society itself is already the work of reason. » (KOCKELMANS, Joseph J., - Sociology and the Problem of Rationality » dans Th. F. GERAETS (Ed.), *Rationality To-Day*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1979, p. 87.) Comme le signale Kockelmans, le problème qui se pose dans cette perspective vient, d'une part, du fait que, historiquement, c'est un certain type de rationalité, à savoir la rationalité instrumentale, qui est considéré comme la forme privilégiée de rationalité et que cette forme n'est compréhensible que dans le cadre du type idéal de société capitaliste ; d'autre part, du fait que c'est une thématization de la rationalité individuelle (de l'agent) qui a lieu dans cette perspective - à la place d'une rationalité du système ou de la structure. Nous reviendrons sur ces deux aspects de la problématique, tout à fait décisifs.

3.3

Les modèles de comportement rationnel dans l'explication des actions

[Retour à la table des matières](#)

Lorsque, dans le « paradigme de la définition sociale », le choix de moyens ou de voies d'action est l'élément privilégié, on admet, outre le postulat métaphysique du sujet, celui que nous pouvons appeler le *postulat stratégique* : ce choix est censé être le produit d'une réflexion du sujet destinée, d'une manière ou d'une autre, à rendre adéquat l'instrument (ou la voie d'action) par rapport au but poursuivi. À la limite, cette adéquation peut être envisagée selon deux modalités : la « maximisation » des gains ou la « minimisation » des pertes. On voit bien, dès lors, que le postulat du sujet, qui rend possible une définition paradigmatique de l'objet des sciences sociales et humaines et qui, du même coup, constitue cet objet en tant que tel, conçoit le sujet *sous la modalité de l'individu sujet : seule la personne individuelle peut être porteuse d'une conscience pratique -définie par son pouvoir réflexif et décisionnel.*

Commentaire :

L'attribution d'une conscience à un sujet autre que l'individu -le groupe social ou même la société dans son ensemble accompagne, dès sa naissance même, l'organicisme sociologique moderne. Depuis Comte jusqu'à Husserl, cet organicisme repose sur une analogie entre l'individu-sujet (organique) et cet autre sujet que serait la société (« super-organisme », ou « personne d'ordre supérieur », pour reprendre les termes de Husserl). Or, cette analogie fait de l'individu le « modèle » de tout sujet, comme on peut le constater dans toutes les variantes de l'organicisme - même lorsque, comme chez Herbert Spencer, la conscience n'est pas censée être concentrée dans une partie de l'« organisme social », mais dispersée dans tous ses membres, les individus. Pour ne citer qu'un tout dernier exemple en date de cette imputation analogique : « [...] la société, écrit Ricœur, dès lors qu'elle est traitée comme une entité singulière, figure dans le discours historique comme un *quasi-personnage*. » « L'individu responsable est seulement le premier d'une série d'analogues parmi lesquels figurent les peuples, les nations, les classes et toutes les communautés qui exemplifient la notion de société singulière. » (RICŒUR, Paul, *Temps et récit*, tome 1, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 275. Souligné par Ricœur.)

Si, comme nous le savons, le but poursuivi par l'acteur présuppose une valeur, la structure logique de toute explication construite dans le cadre de ce paradigme révélerait la forme générale suivante :

- (a) A veut atteindre le but q - censé réaliser la valeur Q.
- (b) A évalue sa situation c.
- (c) A en conclut que, pour atteindre q, il lui faut faire p.
- (d) Par conséquent, A fait p.

Il s'agit, insistons-y, de la forme *générale* de l'argument, car nous trouvons dans cette structure tous les éléments qui, explicitement ou implicitement, sont considérés paradigmatiquement comme constitutifs d'une action sociale ou humaine : l'acteur, qui peut être aussi bien un individu qu'un groupe social - mais conçu sous la modalité de l'individu - (A) ; le but ou objectif, qui est l'état de choses visé dans l'action (q) ; la situation dans laquelle se trouve l'acteur, qui comporte des

normes restreignant le choix des moyens ou des voies d'action mais ne le déterminant pas (c) ; l'instrument ou la voie d'action choisie (p).

Dans un tel argument, la présupposition de valeur se trouve dans l'action même et le jugement de valeur est considéré comme le fait exclusif de l'acteur. En ce sens, la présence de valeurs et de jugements de valeur dans les textes d'un certain discours des sciences sociales et humaines n'enlèverait rien à l'objectivité de ces textes.

Commentaire :

Voici la façon dont F. Von Hayek exprime cette idée : « Une analyse logique de ces concepts (des concepts des sciences sociales) montrera qu'ils expriment tous des relations entre plusieurs termes (au moins trois) : une personne qui agit ou qui pense, un effet imaginé ou désiré, une chose au sens ordinaire du terme. [...] leur objet (l'objet des sciences sociales), les faits sociaux sont aussi des opinions -non pas évidemment les opinions de celui qui étudie les phénomènes sociaux, mais celles des acteurs qui constituent l'objet d'étude. Ainsi les faits sociaux sont en un sens aussi peu *subjectifs* que ceux des sciences de la nature, parce qu'ils sont indépendants de l'observateur. » (VON HAYEK, Friedrich, *Scientisme et sciences sociales*, Paris, Plon, 1952, pp. 20 et 21.) La définition des sciences sociales proposée par F. Von Hayek exprime de la manière la plus claire les postulats que nous avons localisés à la base même du « paradigme de la définition sociale » : « Les sciences sociales *stricto sensu*, c'est-à-dire celles que l'on avait coutume d'appeler *sciences morales*, affirme Von Hayek, concernent l'action consciente ou réfléchie de l'homme, les actions à propos desquelles on peut dire qu'une personne choisit entre diverses voies qui s'ouvrent à elle. » (*Ibid*, p. 18.) Nous voyons bien dans la première partie de la définition le postulat du sujet conçu comme individu-sujet, dans la deuxième le postulat stratégique caractéristique de la variante que nous sommes en train d'examiner. Il est intéressant de signaler que des conséquences méthodologiques diamétralement opposées peuvent être dérivées d'une telle caractérisation de l'objet des sciences sociales et humaines suivant que l'accent est mis sur la présence d'une subjectivité constitutive de cet objet, ou sur l'« indépendance » de cet objet par rapport à son observateur. Dans le premier cas, une méthodologie particulière sera proposée en vue de saisir dans sa spécificité cette dimension subjective constitutive - il faut penser ici, par exemple, au rôle assigné à la compréhension (*Verstehen*) dans certaines variantes de ce paradigme. Dans le deuxième cas, l'objectivité de l'objet de ces disciplines, définie par l'indépendance de celui-ci vis-à-vis de l'observateur, renvoie à la thèse de l'unicité de la méthode : « L'unité

des méthodes des sciences de la nature et des sciences sociales peut être illustrée et soutenue, affirme K. Popper, en analysant deux passages de l'ouvrage de Von Hayek *Scientisme et sciences sociales*. » (POPPER, Karl, *Misère de l'historicisme*, Paris, Plon, 1956, p. 136.)

Dans cette perspective, donc, la présence de valeurs et de jugements de valeur dans des textes des sciences sociales et humaines distinguerait ces sciences de celles de la nature, mais cette particularité n'affecterait pas la scientificité de ces textes : ces valeurs et ces jugements de valeur se trouvent du côté de l'objet scientifique (le sujet de l'action) et non pas du côté du sujet scientifique (celui qui fait du sujet de l'action l'objet de science).

Cependant, dans cette perspective, la voie est ouverte pour la construction d'un type d'argument comportant, cette fois-ci, comme conclusion, un jugement de valeur qui est le fait du sujet scientifique (du chercheur) et non pas du sujet de l'action. En effet, si l'explication du comportement de l'acteur présente la structure suivante :

- (a) A veut atteindre le but q - censé réaliser la valeur Q.
- (b) A évalue sa situation c.
- (c) A en conclut que, pour atteindre q, il lui faut faire p.
- (d) Par conséquent, A fait p,

alors nous pouvons nous demander si A a *bien conclu* à p étant donné son but q - censé réaliser la valeur Q. Pour répondre à cette question, le chercheur peut construire ce qu'on appelle un « modèle de comportement rationnel ». La forme générale de l'argument qui résulte de l'application du modèle à l'évaluation du comportement ou de l'action serait alors la suivante :

- (a) A veut atteindre le but q — censé réaliser la valeur Q.
 (b) A évalue sa situation c.
 (c) Dans une situation du type C, un acteur rationnel qui se propose d'atteindre q — censé réaliser la valeur Q — agit de la façon p.

(d) A agit de la façon p.	(d') A agit de la façon ~ p.
---------------------------	------------------------------

(e) Par conséquent, A agit rationnellement.	(e') Par conséquent, A n'agit pas rationnellement.
---	--

Il s'agit de la forme *générale* de l'argument en ce sens que la prémisses (c) ne dit rien sur la façon dont on conçoit la rationalité de l'acteur ni, par conséquent, sur le mécanisme qui permet au chercheur d'affirmer ce qu'il faut faire dans les circonstances si on se propose d'atteindre un certain but - bref, sur le mécanisme du modèle lui-même. C'est un point sur lequel nous reviendrons.

Commentaire :

C. G. Hempel attribue à ce qu'il appelle « an *ideal rational account* » (d'une action ou d'un comportement) la double dimension explicative et justificative : explicative parce qu'il s'agirait de rendre compte de l'action réalisée, justificative parce qu'il s'agirait de montrer que ce qui a été réalisé était la chose à réaliser - à la lumière de la norme. Selon C. G. Hempel, la justification implique cependant une évaluation : « The tendency to fuse explanation with justification in accounting for human decisions is thus closely linked to the fact that when a decision is explained by attributing to the agent certain motivating considerations, then these considerations, if suitably spelled out, can be evaluated in their own right as to their 'rationality' ; and such evaluation may indeed afford a justification of the given decision. » (HEMPEL, Carl G., « Scientific Rationality : Analytic vs. Pragmatic Perspectives » dans Th. F. GERAETS (Ed.) *Rationality Today, ibid*, p. 49.) Nous ne discuterons pas cette proposition, mais nous signalerons cependant que la justification d'une action ne semble pas exiger la construction d'un « modèle idéal de rationalité » - ou d'un « *ideal rational account* » : il suffit que le processus d'évaluation de la situation par l'acteur soit « compréhensible » - ce qui s'exprime dans l'acceptabilité logique des arguments avancés par l'acteur. La justification fondée sur une

évaluation réalisée à la lumière d'un modèle de comportement rationnel justifie non pas l'action, mais plutôt la *rationalité* de l'action (et de l'acteur) - telle que cette rationalité se trouve caractérisée par et dans le modèle.

On pourrait avancer l'objection suivante : les conclusions (e) et (e') constituent-elles réellement des jugements de valeur ? Pourrait-on dire que, lorsque le chercheur conclut à la rationalité de A (lorsque A agit de la façon p) ou à son irrationalité (au cas où A agirait de la façon ~ p), il ne faut que conclure, à la lumière du modèle, à l'intelligence ou à la bêtise de l'acteur ? On pourrait soutenir que, lorsque le chercheur conclut à la rationalité de A (lorsque celui-ci agit de la façon p), il peut simplement vouloir dire ou bien que « p entraîne généralement q », ou bien que « la majorité de ceux qui visent q font p ». Mais il est important de rappeler que la prémisse (c) qui rend la conclusion possible n'est pas un énoncé nomologique (que ce soit statistique ou pas). En effet, elle n'affirme pas que :

« Dans toutes les situations du type C, l'acteur agit de la façon p (ou tend à agir de la façon p). »

Elle affirme plutôt que :

« Il faut agir de la façon p si on est dans une situation de type C, si on se propose d'atteindre q et si on est un agent rationnel. »

En d'autres termes, l'énoncé présente sous la forme d'une proposition ce qui n'est, en fait, qu'une règle ; peu importe si cette règle a été suivie par tous les acteurs qui se sont trouvés dans les mêmes circonstances et ont poursuivi le même objectif, ou par la majorité d'entre eux. Il se peut même que ce soit une règle impossible à suivre, comme dans le cas du modèle rationnel constitué par l'idéal-type.

On pourrait encore objecter qu'une affirmation portant sur la rationalité ou l'irrationalité d'une action ne constitue pas un jugement de valeur, mais plutôt un jugement descriptif. L'argument qui fournit un fondement à cette affirmation cacherait alors, en fait, une opération de classification destinée à subsumer le sujet A dans la classe des acteurs rationnels. Si, d'un point de vue logique, cette objection est pertinente, elle l'est moins dans la pratique : tout indique que, jusqu'ici, la rationalité a été considérée comme une valeur et non pas seulement comme le nom d'un ensemble (d'actions ou de comportements).

Commentaire :

Ce « glissement » - qui, en fait, n'en est pas un - d'une classification possible à un jugement de valeur effectif se trouve clairement illustré dans le texte suivant de Leo Strauss :

- (1) « The political scientist or historian has, for example, to explain actions of statesmen and generals, i.e. he has to trace their actions to their causes. »
- (2) « He cannot do this without answering the question of whether the action concerned was caused by rational consideration of means and ends or by emotional factors, for example. »
- (3) « For this purpose he has to construct the model of a perfectly rational action in given circumstances. Only thus will he be able to see which nonrational factors, if any, deflected the action from the strictly rational course. »
- (4) « [...] if the historian shows, by objectively measuring the action of a statesman against the model of 'rational action in circumstances', that the statesman made one blunder after another, he makes an objective value judgment to the effect that the statesman was singularly inept. » (STRAUSS, Leo, *Natural Right and History*, Chicago, University of Chicago Press, 1953, pp. 53/54.)

L'affirmation (1) postule la nature « causale » de l'explication des actions humaines. L'affirmation (2) établit une classification universelle des causes de ces actions : facteurs rationnels et facteurs irrationnels. Rien ne nous indique en (2) que ces causes se trouvent axiologiquement hiérarchisées. L'affirmation (3) introduit la notion d'un modèle de rationalité par-

faite destiné à mesurer l'action en question. Seule l'affirmation (4) rend soudainement explicite l'équivalence entre non-rationalité et « ineptitude » ou bêtise.

Cette possibilité ouverte par le « paradigme de la définition sociale » de passer d'un argument comportant au niveau des prémisses un jugement de valeur chez l'acteur, à un argument comportant au niveau de la conclusion un jugement de valeur du chercheur ne semble donc réalisable qu'au moyen d'un modèle d'action rationnelle. Mais le dégagement de la conclusion évaluative que permet le modèle n'est pas aussi simple qu'il le paraît. En ce sens, la construction de l'argument sous sa forme générale, au lieu de montrer la complexité de l'opération, la cache.

En effet, lorsque, à la lumière des prémisses (a), (b) et (c), nous concluons à la rationalité de A parce qu'il a agi de la façon p (ou à la bêtise de A parce qu'il a agi de la façon $\sim p$), cette conclusion est automatique. Mais la facilité de la conclusion vient du fait que la caractérisation de la façon d'agir est trop simple (« p »). En réalité, une façon d'agir est une *séquence* d'actes comportant une série de choix successifs. Pour rendre compte de cette réalité, la prémisses (c) devrait donc prendre une forme comme celle-ci :

- (c) Dans une situation de type C, un acteur rationnel qui se propose d'atteindre q — censé réaliser la valeur Q — agit de la façon p, $p = l_{t1}, m_{t2}, n_{t3}, o_{t4}$, ($l_{t1}, m_{t2}, n_{t3}, o_{t4}$ désignant une séquence temporelle — t_1, t_2, t_3, t_4 — d'actes — l, m, n, o).

Que se passe-t-il si l'acteur A agit de la façon $l_{t1}, m_{t2}, n_{t3}, \sim o_{t4}$? Comment pourrait-on évaluer sa rationalité ? D'un point de vue logique, il suffit de $\sim o_{t4}$ pour affirmer que A agit de la façon $\sim p$ mais, outre que ce n'est pas la même chose d'être complètement bête et d'être presque totalement rationnel, il ne faut pas oublier que nous avons affaire à un modèle d'action *parfaitement* rationnelle (« the mo-

del of a perfectly rational action in the circumstances », pour reprendre l'expression de Leo Strauss), ce qui rend impossible le cas d'un acteur (humain) agissant de la façon p. Quand va-t-on donc dire qu'il est rationnel ou qu'il est inepte ou, plus exactement, où s'arrête la rationalité et où commence la bêtise ?

Diverses solutions à ce problème sont concevables ; leur exploration détaillée nous mènerait trop loin de notre thème. Disons seulement que, tout comme dans le problème de la détermination du seuil d'acceptabilité d'une hypothèse, on peut utiliser dans ce problème de détermination du seuil de rationalité des critères de type soit conventionnel, soit non conventionnel.

On peut, par exemple, fixer le seuil de rationalité en fonction du nombre de choix effectués par l'acteur conformes au modèle et dire alors que, si l'acteur a agi conformément au modèle dans la moitié plus un de ses choix, il tombe du côté de la rationalité. Ou on peut fixer ce seuil en fonction, par exemple, des conséquences des malades de l'acteur, étant entendu alors qu'un acteur se doit d'être plus rationnel dans certaines circonstances que dans d'autres. Si des critères comme celui-ci semblent plus réalistes que ceux de type conventionnel, ils posent cependant aussitôt la question de la valeur différentielle des circonstances : quand doit-on être plus rationnel ? Il est clair que toute réponse à une telle question renverra à une vision du monde particulière, car *c'est en fonction d'une telle vision que les attentes de comportement plus ou moins rationnel seront distribuées inégalement dans l'univers d'actions possibles.*

Commentaire :

Pour illustrer cette affirmation, nous pouvons nous référer à des comportements économiques qui semblent se situer en quelque sorte aux points extrêmes d'une rationalité (instrumentale) : l'échange symbolique que les anthropologues ont rencontré dans les sociétés dites « primitives » et le mécanisme de l'offre et de la demande dans un marché capitaliste. Dans le cas des sociétés « primitives », l'économie paraît bien être un domaine

investi de toutes parts par le symbolique - et ceci en vertu de, ou plutôt en rapport avec une certaine vision du monde - tandis que, dans le cas des sociétés capitalistes, l'économique paraît bien être un domaine privilégié de la rationalité (instrumentale). En ce sens, l'autonomisation de l'économique dans le mode de production capitaliste (par rapport à l'idéologique et même au politique) ne serait que l'investissement de l'économique par une rationalité de type instrumental - ou le dégagement du symbolique de la sphère économique. On comprendrait alors pourquoi le débat autour de la rationalité - considérée purement comme rationalité instrumentale - a pu commencer dans la discipline économique ou, plus exactement, à l'occasion des analyses du comportement économique (des sujets).

Appartient-il aux sciences sociales et humaines de construire des arguments comportant, comme conclusion, un jugement de valeur ? Ou doivent-elles plutôt se restreindre à les rendre possibles par le biais de la construction de modèles de comportement rationnel ? Tout comme, à l'égard du problème de la fixation du seuil de crédibilité d'une hypothèse, R.C. Jeffrey avait tenté de résoudre le problème en éliminant purement et simplement de la science toute hypothèse, on pourrait être tenté de résoudre le problème de la fixation du seuil de rationalité en éliminant des discours du paradigme de la définition sociale tout argument comportant, comme conclusion, un jugement de valeur et réservant celui-ci aux seuls usagers des connaissances sociales et humaines (ou des instruments de celles-ci : les modèles de comportement rationnel).

Une telle solution pourrait passer, dans un certain sens, pour scolastique si ce n'était le fait qu'elle recouvre un problème concernant la forme de l'explication. En effet, Max Weber, par exemple, admettait que l'usage de tels modèles implique une évaluation, mais il pensait aussi que cette évaluation, tout comme la construction même de ces modèles, constitue simplement une phase de transition dans le processus explicatif. Faudrait-il en conclure que Weber nous propose de négliger ce qui, pourtant, s'avère nécessaire dans cette perspective ?

Commentaire :

C'est l'interprétation qu'en fait L. Strauss : « But, Weber argued, the construction of the model and the ensuing value judgment on the deviation from the model are merely a transitional stage in the process of causal explanation. As good children, we are then to forget as soon as possible what, in passing by, we could not help noticing but were not supposed to notice. - (SRAUSS, Leo, *ibid*, p. 54).

Une autre interprétation est cependant possible : celle qui fait de la déviation du comportement par rapport au modèle l'objet véritable de l'explication. Au moins dans le cas du type idéal, le modèle n'a alors « d'autre signification que (celle) d'un *concept limite (Grenzbegriff)* purement idéal, auquel on mesure (*messen*) la réalité pour clarifier le contenu empirique de certains de ses éléments importants, et avec lequel on la compare ». Dans ce cas, une affirmation du genre :

(e) A agit rationnellement,
ou (e') A n'agit pas rationnellement

ne constituerait même pas une prémisse d'un tel argument explicatif et ne serait, en tout cas, qu'un sous-produit du processus de l'explication.

Commentaire :

C'est ce que Weber lui-même semble penser : « Puisque nous sommes en mesure d'établir de façon valable (chaque fois dans les limites de notre savoir) quels sont les moyens propres ou non à conduire au but que nous nous représentons, nous pouvons aussi par cette voie peser les chances que nous avons d'atteindre en général un but déterminé à la faveur des moyens déterminés qui sont à notre disposition. Partant, sur la base de la situation historique, nous pouvons chaque *fois critiquer indirectement l'intention comme pratiquement raisonnable ou déraisonnable suivant les conditions données.* » (WEBER, Max, *Essais sur la théorie de la science, ibid*, p. 123. C'est nous qui soulignons. Nous avons tiré de ce même ouvrage, p. 185, la citation antérieure. Dans cette citation, c'est Weber qui souligne).

Puisqu'il ne serait question que des comportements toujours déviants d'une manière ou d'une autre par rapport au modèle - que celui-ci soit un type idéal ou un modèle d'action parfaitement rationnel -, l'explication ne porterait que sur cette déviation, mais le constat de celle-ci n'impliquerait pas automatiquement un jugement de valeur : il faudrait encore, suivant les termes de Weber, tenir compte des conditions données dans la situation historique. Ainsi donc, si les opérations d'explication et d'évaluation d'un comportement sont discernables, chacune répondant à une logique spécifique, il n'en demeure pas moins que, dans cette perspective, la possibilité d'une telle évaluation existe et est inhérente à la perspective.

En fait, cette possibilité existe sous deux formes : d'une part, comme on vient de le voir, sous la forme de jugement de valeur portant sur la façon dont l'acteur s'y est pris pour réaliser ses valeurs à la lumière des conditions données, bref, sur la rationalité ou l'irrationalité de l'action ; d'autre part, sous la forme d'évaluation de coûts dans la réalisation d'une valeur. Une telle évaluation de coûts ne constitue pas en elle-même un jugement de valeur, mais elle peut encore conduire à un jugement de cette sorte lorsqu'une action effective suit le calcul (théorique) des coûts : l'action effectivement réalisée la plus coûteuse du point de vue du modèle sera jugée automatiquement la moins rationnelle.

Commentaire :

Et c'est encore Weber qui soutient une telle position : « Puisque dans la très grande majorité des cas tout but que l'on poursuit *coûte* ou du moins peut coûter quelque chose en ce sens, personne ne peut éviter de mettre en balance le but et les conséquences de son activité, pour peu qu'il agisse avec la conscience de ses responsabilités. Une des fonctions essentielles de la critique *technique* [...] consiste donc à rendre possible cette confrontation ». (WEBER, Max, *ibid*, p. 124.)

3.4

Modèles de comportement rationnel et formes de la rationalité

[Retour à la table des matières](#)

Qu'est-ce qui fonde, en dernier recours, la possibilité de ces jugements de valeur ? « Personne, nous dit Weber, ne peut éviter de mettre en balance le but et les conséquences de son activité, pour peu qu'il agisse avec la conscience de ses responsabilités. » Mais qu'est-ce que c'est que d'agir « avec la conscience de ses responsabilités » ? Rappelons que, selon Weber, il faut distinguer entre deux éthiques : l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction, la première correspondant à ce que Weber appelle le « comportement rationnel par finalité », la deuxième au « comportement rationnel par rapport aux valeurs ». Il s'agissait, avons-nous vu (voir paragraphe 1.6), d'une rationalité décroissante, le comportement rationnel par finalité étant, pour Weber, le comportement rationnel par excellence.

Ce comportement se caractériserait par le fait qu'il « s'oriente exclusivement d'après les moyens qu'on se représente (subjectivement) comme adéquats à des fins saisies (subjectivement) de manière univoque ». Or, selon Weber, la tâche revient à la science non seulement de nous fournir les moyens techniques de l'action, mais encore, de par ses méthodes de pensée, de fonder objectivement leur adéquation. Donc, le comportement rationnel fondé sur la science constitue, pour Weber, le comportement rationnel par finalité par excellence et, du même coup, le comportement rationnel par excellence : c'est la thèse 5 que nous avons déjà examinée au paragraphe 1.6. Mais ce fondement objectif de l'adéquation des moyens techniques à l'action n'était autre que celui de la règle technologique car, comme nous l'avons vu aussi, cette règle n'énonce que ce qu'il faut faire si, à la lumière des connaissances

scientifiques disponibles, nous voulons atteindre un but déterminé, censé réaliser une valeur spécifique.

Et nous arrivons alors à une conclusion décisive : presque tous, si non tous les arguments - explicatifs ou évaluatifs - comportant parmi leurs prémisses un énoncé sur la rationalité des actions fondé sur un modèle de comportement rationnel présupposent non pas simplement la valeur « rationalité » mais, très exactement, la valeur « rationalité par finalité », dont la rationalité technologique ou instrumentale constituerait la forme supérieure. Cette rationalité technologique ou instrumentale se caractérise essentiellement par le choix « juste » des moyens de l'action, afin, dirait Weber, de minimiser les coûts. La « justesse » de ce choix serait, bien entendu, commandée par la science, et ceci dans la mesure où elle est censée fournir les meilleurs moyens d'action, sous-produits des meilleures connaissances disponibles.

Si les modèles de comportement rationnel présupposent la valeur « rationalité », il y est donc question d'une *forme particulière* de rationalité qui, elle-même, n'est pas homogène et présente, à son tour, des modalités particulières différemment évaluées et donnant lieu à des modes divers d'évaluation. Ces modalités peuvent être organisées suivant une ligne qui va de la simple reconnaissance de la nature motivée, intentionnelle ou significative de l'action (sociale ou humaine) jusqu'à la norme d'agir conformément au modèle d'une action parfaitement rationnelle - ou de rationalité maximale - telle *que représentée par l'acte technologique*.

Nous avons essayé de montrer dans le paragraphe précédent que cette ligne est celle d'une tendance logique inhérente au paradigme de la définition sociale. Examiner comment cette tendance s'est effectivement réalisée dans la théorie sociologique exigerait des analyses qui dépassent de loin l'objet de notre étude. Disons seulement qu'il est peut-être possible de concevoir la sociologie phénoménologique et l'éthnométhodologie comme une réflexion théorique axée sur la nature

motivée, intentionnelle ou significative de l'action et, par là même, comme une réflexion qui se place, en quelque sorte, au début de cette ligne tendancielle - en ce sens, la notion de « rationalité situationnelle » de Garfinkel constituerait l'aboutissement de cette réflexion -, tandis que la théorie parsonienne de l'action sociale (telle que formulée en 1937) se placerait déjà à l'autre bout de la ligne - et, en ce sens, le postulat parsonien de la rationalité intrinsèque de l'action constituerait l'aboutissement logique de cette réflexion théorique -ouvrant, par là même, l'espace théorique dans lequel pourront se loger les modèles d'action parfaitement rationnelle permettant, à leur tour, l'énoncé de jugements strictement évaluatifs.

Ce qu'il nous faut retenir, parce qu'il se trouve à la base de cette ligne tendancielle, c'est le système de postulats qui se développe en même temps que cette tendance dans les figures successives de sa réalisation logique. D'abord, et comme postulat commun à toutes ces figures, qui assure leur unité dans leur diversité et définit ainsi le paradigme lui-même, le *postulat du sujet*. En vertu de ce postulat, nous l'avons vu, l'objet des sciences sociales et humaines est constitué sous la forme paradigmatique de comportement ou d'action d'un sujet conçu sous la modalité du sujet *individuel*. Ensuite, et plus particulièrement, le *volontarisme*, la conception suivant laquelle le sujet est essentiellement un être dont le comportement est déterminé par des motifs, des objectifs, des intentions ou des buts. Enfin, et plus particulièrement encore, le *volontarisme rationnel*, selon lequel le sujet des actions sociales ou humaines est censé disposer d'une faculté, la raison, dont la fonction première est d'éclairer la volonté, cet éclaircissement concernant surtout, sinon exclusivement, le choix juste des moyens afin de diminuer le plus possible les coûts de l'action. Et c'est alors que ce système de postulats incorpore, à l'extrême limite de son développement tendanciel, la figure d'une *rationalité technologique - rationalité* dont la science est en même temps le garant et le fondement.

3.5

Rationalité et idéologie

[Retour à la table des matières](#)

D'un certain point de vue, les théories scientifiques peuvent être appréhendées comme les réalisations effectives d'hypothèses philosophiques - métaphysiques et ontologiques -, de règles méthodologiques et syntaxiques, de valeurs et de jugements de valeur qui, dans leur ensemble, engendrent une problématique paradigmatique. En d'autres termes, les théories scientifiques apparaissent, de ce point de vue, comme des réalisations partielles mais effectives de paradigmes (voir paragraphe 2.1). Il n'est donc pas surprenant qu'à la fin de notre analyse du paradigme sociologique de la définition sociale, nous ayons été en mesure de découvrir un ensemble de postulats d'ordre strictement philosophique - parce que comportant une anthropologie philosophique au sens strict - dont il est possible de tirer, presque déductivement, des règles pour le traitement de problèmes et des normes pour la construction de discours scientifiques. Il n'est pas dès lors surprenant non plus que des valeurs se soient révélées être constitutives de ce paradigme, c'est-à-dire être des éléments du paradigme lui-même. Ce qui fait, dans un certain sens, l'originalité de ce paradigme scientifique, c'est que, dans la ligne de son développement tendanciel, il rend possible, sous des formes très précises, un investissement axiologique de la science elle-même : la science, qui n'était que méthode et discours réglés devient valeur. La boucle de notre analyse est ainsi bouclée car, si nous avons commencé par poser la question des présuppositions de valeur dans la science, nous débouchons maintenant sur la question de la science comme valeur présupposée.

Cet investissement axiologique de la science a été repéré dans le contexte des disciplines sociales et humaines et, plus particulièrement,

dans celui, paradigmatique, (les théories qui font du comportement ou de l'action d'un sujet l'objet de ces disciplines. Il faut encore dire, pour être plus précis, que cet investissement n'a été repéré que dans certaines théories de ce contexte paradigmatique - bien que, nous l'avons vu, le paradigme porte en lui-même, à titre de possibilité logique, un tel investissement axiologique.

L'opération clé dans ce repérage a été l'explication. C'est, en effet, dans l'analyse de l'explication des actions sociales et humaines telle que construite dans des variantes diverses du paradigme que nous avons pu observer le rôle de la notion de rationalité et, à la limite, celui d'une rationalité technologique présupposant la connaissance scientifique comme valeur. Dans ce cas limite, l'acte technologique devient l'acte rationnel par excellence - ou de rationalité maximale - dans la mesure où il comporte une utilisation réglée de connaissances scientifiques, et ces connaissances mêmes se voient axiologiquement investies dans la mesure où, du même coup, elles deviennent le fondement et la condition de possibilité d'un acte de rationalité maximale, c'est-à-dire d'un acte maximalelement valorisé.

La reconnaissance de l'existence de valeurs dans un paradigme scientifique, la détermination de ces valeurs dans des théories effectives du paradigme, l'examen du rôle précis de ces valeurs dans des opérations scientifiques particulières comme celle, notamment, de l'explication, enfin le repérage de présuppositions de valeur dans des constructions instrumentales comme les modèles de comportement rationnel n'épuisent pas cependant la problématique de la présupposition de valeur dans la science. Tout comme la reconnaissance de l'existence de présuppositions de valeur dans une action ou un comportement permet, sous certaines conditions, de poser la question de la détermination (sociale) de ces présuppositions, il en va de même des présuppositions de valeur dans la science, pour autant cependant que la science ne soit pas conçue purement et simplement comme discours, mais aussi comme forme de comportement, comme modalité réglée d'action. Or, rien n'interdit, bien ait contraire, cette conception -

encore moins lorsqu'on se place dans la perspective du paradigme de la définition sociale. Mais nous retrouvons alors, au niveau de l'explication du comportement scientifique, la question que nous avons rencontrée ait niveau de l'explication d'une action quelconque, à savoir celle de l'explication de ces présuppositions de valeur, les présuppositions de valeur dans la science.

Rappelons l'essentiel de la discussion suscitée par cette question. Lorsque nous nous demandons : « Pourquoi V (pour A) ? », c'est-à-dire « Pourquoi l'acteur social choisit-il la valeur V - au lieu de choisir, mettons, - V ? », cette interrogation se clôt sur elle-même si nous présupposons que l'acteur, le sujet de l'action, a un pouvoir non conditionné de choisir ses valeurs, qu'il est, en fût de compte, un Sujet (moral). Pour échapper au piège d'une pseudo-explication ou, d'un autre point de vue, d'une *explicatio ignoti per ignotum*, nous devons alors substituer le principe de la détermination nomologique du choix de valeurs à la « présupposition du choix individuel » (voir paragraphe 2.2). Ce qui rend alors plausible le choix d'un instrument ou d'une voie d'action par l'acteur, c'est immédiatement son choix de valeur, mais *réellement* la situation (sociale) dans laquelle il se trouve placé. Plus exactement, et c'est la conclusion de l'analyse réalisée dans le paragraphe 2.3, cette détermination (sociale) prend plutôt la forme d'une *détermination de la façon dont l'acteur conçoit la valeur*, c'est-à-dire de sa définition de la valeur.

Lorsque nous nous demandons comment expliquer les présuppositions de valeur dans la science, nous nous trouvons dans une situation identique : tant et aussi longtemps que nous partons du principe du « choix individuel », que nous faisons du sujet scientifique (du chercheur ou du savant) un Sujet (moral) parce que détenant un pouvoir non conditionné de choisir ses valeurs, cette interrogation se clôt sur elle-même. Et ce n'est encore que par la substitution du principe de la détermination (sociale) de son choix de valeur ou de sa définition de la valeur à celui du « choix individuel » qu'une explication véritable peut être construite.

La conséquence la plus générale d'une telle explication est la reconnaissance du caractère idéologique de ce choix de valeur -ou, plus exactement, de ces opérations implicites de définition de valeurs -, et ceci non pas au sens (presque toujours péjoratif) de « connaissance biaisée » que dénote parfois le terme d'idéologie, mais au sens d'opération *socialement déterminée*, c'est-à-dire explicable d'après la position de son « auteur » dans la structure sociale.

Ainsi donc, une explication complète du comportement du sociologue lorsque, en tant qu'homme de science, il essaie d'expliquer ou d'évaluer une action sociale à l'aide d'un modèle de comportement rationnel exige une explication de son choix de la valeur « rationalité », voire de son choix de la valeur « rationalité par finalité » - dont la rationalité technologique constitue la forme supérieure. Mais la conséquence la plus importante d'une telle explication est la reconnaissance du caractère idéologique de la valeur « rationalité » ou, plus exactement, des opérations dans lesquelles et par lesquelles la rationalité se voit définie sous les formes spécifiques et (axiologiquement) hiérarchisées de la « rationalité par finalité » et de la « rationalité technologique ».

Max Weber signale que « ce ne sont que certains aspects de la diversité toujours infinie des phénomènes singuliers, à savoir ceux auxquels nous attribuons une *signification générale pour la culture*, qui valent [...] la peine d'être connus (*wissenswert*) ». Il reconnaît, par là même, l'existence, dans l'action ou le comportement scientifique, d'une *orientation* de la problématique scientifique présupposant des choix de valeurs. À ce niveau de l'analyse, nos conclusions rejoignent la position de Max Weber. Elles s'en éloignent cependant, et la distance n'est pas mince, lorsqu'il s'agit de saisir le fonctionnement de cette orientation : en vertu de son volontarisme (rationnel) - qui, en ce sens, est la réplique anthropologico-philosophique du principe épistémologique de la « présupposition du choix individuel » -, c'est, pour Weber, le Sujet qui attribue au phénomène une signification, tandis

que nos conclusions nous portent à affirmer que *c'est plutôt le système de représentations idéologiques qui investit le phénomène d'une signification pour l'acteur social, y compris pour cet acteur social qu'est le chercheur ou le savant, et ceci en fonction de sa place dans la structure sociale, c'est-à-dire de la situation sociale dans laquelle il se trouve.*

Il n'est pas étonnant que Max Weber fasse du sujet - y compris du sujet scientifique (du chercheur ou du savant) - l'auteur de déterminations significatives et valorisantes non conditionnées : le postulat du sujet se trouve à la base même du paradigme de la définition sociale dans lequel s'inscrit sa propre théorie. Il n'est pas non plus étonnant qu'à la suite d'une analyse comme celle que nous avons pratiquée, l'exigence se fasse sentir de ne pas demeurer dans la simple reconnaissance de l'existence de ce postulat dans un paradigme sociologique ni dans l'étude de son fonctionnement méthodologique, mais d'expliquer son existence même. Or, une telle explication - nous le savons déjà - ne peut prendre d'autre forme que celle d'une interrogation sur les structures sociales qui ont rendu possible la conception du sujet comme acteur, la réduction des phénomènes sociaux à des comportements ou à des actions d'un sujet et, si nous allons plus loin encore, la rationalité technologique ou instrumentale comme forme privilégiée de comportement rationnel, voire de tout comportement.

Or, dans ce cas, c'est à un véritable déplacement de la problématique même de la rationalité que nous assistons : c'est la « rationalité » des structures sociales qui, dorénavant, est censée rendre intelligible non seulement ce privilège attribué à la rationalité instrumentale ou technologique de l' « acteur » social, mais la position même du sujet (individuel) comme « acteur » dans la structure sociale. En d'autres termes, c'est la « rationalité » de la structure ou du système social qui rend compréhensible ou explique la représentation idéologique du sujet (individuel) comme acteur et la rationalité instrumentale ou technologique comme valeur.

Commentaire :

C'est à la même conclusion qu'arrive Kockelmans - bien que par une autre voie : « One should notice also that it is meaningful to speak of the rationality of an agent as well as of the rationality of a system (or the system's basic structure) in which the agent operates. The work done by Weber, Lange, and Godelier suggests that it is the nature and function of the social structures in which agents operate, which explain the rationality of the behavior of the agents and not the other way around. But if this were to be the case then social science should focus on these social structures more than on the social actions of the individual social agents. » (KOCKELMANS, Joseph J., « Sociology and the Problem of Rationality », *ibid*, p. 88.)

En fait, parler de la « rationalité d'un système » (ou de la « rationalité de la structure de base d'un système ») est une façon métaphorique de parler, car la rationalité ne peut être que la propriété d'un être humain - ou d'un être doué de raison. (C'est pourquoi nous avons employé les guillemets dans des expressions de ce genre.) Cette métaphore comporte cependant un danger certain dans la mesure où elle suggère ou peut suggérer que le mécanisme de détermination d'un système ou d'une structure sociale - sa forme de « causalité » - est de type téléologique ou intentionnel. (Si nous concevons la finalité comme étant, exclusivement, une opération de la pensée, et la raison - au moins du point de vue pratique, et suivant Kant - comme pouvoir de formuler des fins, alors il faut bien en conclure que la rationalité est un concept téléologique.) C'est pour éviter ce danger que nous parlerons de la « détermination » du système plutôt que de sa « rationalité ». Signalons encore que, si les analyses weberiennes du processus de rationalisation moderne permettaient de penser que c'est « la nature et la fonction des structures sociales dans lesquelles opère l'agent qui expliquent la rationalité du comportement des agents », les propositions épistémologiques et méthodologiques de Weber font cependant, comme il est généralement admis, du sujet individuel volontaire et créatif la figure paradigmatique centrale. (En ce qui concerne le volontarisme rationnel de Max Weber, nous renvoyons à l'étude de WEYEMBERG, Maurice, *Le volontarisme rationnel de Max Weber*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1972. La citation de Max Weber qui se trouve dans ce chapitre est tirée de : *Le savant et le politique*, *ibid*, p. 163.) Nous essayerons d'expliquer ce paradoxe (apparent) dans le prochain chapitre.

3.6

Rationalité instrumentale et forme sujet dans le capitalisme

[Retour à la table des matières](#)

Il peut paraître surprenant - et il l'est, peut-être - que la forme individu du sujet social et celle, instrumentale, de la rationalité comme formes dominantes, privilégiées ou propres d'individuation et de comportement dans le capitalisme ont été non seulement découvertes mais encore thématiques indépendamment l'une de l'autre. Or, les conséquences d'une telle autonomisation problématique se sont répercutées jusque dans la constitution même de l'objet des sciences sociales, pour ne pas parler de ses effets d'ordre idéologique.

C'est chez Marx que nous trouvons énoncée pour la première fois et sous sa forme la plus développée l'idée décisive suivant laquelle le mode de production capitaliste engendre, comme une forme centrale, la forme individu de l'« acteur » social, du sujet. Nous ne reprendrons pas ici dans leur détail les analyses que Marx réalise de ce phénomène. Il nous faut cependant rappeler les points suivants : premièrement, ce serait dans la sphère de la circulation que, selon Marx, se trouvent les « bases » de toutes les « mystifications du mode capitaliste de production », de toutes ses « illusions », car cette sphère ne serait pas seulement celle dans laquelle les marchandises deviennent échangeables à travers « le passage des formes » dans la plus abstraite et universelle des marchandises - l'argent -, mais aussi celle dans laquelle s'accomplissent des échanges qui apparaissent nécessairement aux agents comme étant des échanges « libres » et « équivalents », constituant ainsi les échanges en agents « libres » et « équivalents ». Deuxièmement, ce serait cette production de représentations localisée dans la sphère de la circulation qui constituerait, selon Marx, la

« base » de toutes les notions juridiques - le droit étant alors, en retour, la garantie de la réalisation, comme donnée « naturelle », de la sphère de la circulation dans la mesure où il fixe, au niveau du corpus de normes et de règlements légaux, la représentation des individus comme sujets (libres et égaux).

Commentaire :

Ces analyses de Marx se trouvent développées dans plusieurs de ses textes, tout particulièrement dans les *Grundrisse* et le *Capital* - spécialement dans le chap. IV, « L'achat et la vente de la force de travail » de la 2e section du Livre 1er. C'est surtout à ce texte que nous avons fait allusion dans les paragraphes précédents.

Ce qui est à signaler d'une manière toute particulière, c'est que nous avons affaire chez Marx à une détermination de la forme individu du sujet, de l'« acteur » social, comme forme *idéologique*, et ceci dans les deux sens possibles du terme : en tant que forme de représentation socialement déterminée - sens auquel nous nous sommes déjà référés - et aussi en tant que représentation *mystifiante*. Mais le caractère mystifiant ou illusoire de la représentation n'enlèverait pas à celle-ci, bien au contraire, sa nécessité et nous pouvons encore considérer cette nécessité sous un double aspect : comme « légalité » de la représentation c'est-à-dire comme effet soumis à une détermination (sociale), et comme *condition* sans laquelle d'autres « effets » ne pourraient pas se produire.

Commentaire :

L'expression de cette nécessité prend chez Marx des formes tout à fait catégoriques. Par exemple : « Ainsi donc, le procès de la valeur d'échange que développe la circulation ne respecte pas seulement la liberté et l'égalité, il les crée, il est leur base réelle. En tant qu'idées pures, elles sont les expressions idéalisées de ces diverses phases ; leurs développements juridiques, politiques et sociaux n'en sont que la reproduction sur d'autres plans. » (MARX, Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Ed. Sociales, p. 224.) Ce caractère catégorique vise à rendre plus manifeste la réalité des idées sociales - aussi mystifiantes soient-elles - et,

du même coup, leur appartenance à la réalité matérielle des relations sociales - y compris des relations économiques -, bref, la réalité matérielle de l'idéologie.

Mais comment ce sujet libre et égal, l'échangiste, matrice de la forme sujet universelle de l'« acteur » social dans le mode de production capitaliste, opère-t-il concrètement dans ce monde d'échangistes ou d'individus-sujets, c'est-à-dire suivant quelle modalité de comportement et, plus précisément, de rationalité ? Comme on sait, ce n'est pas chez Marx que se trouve explorée cette problématique, mais chez Max Weber : ce serait la forme instrumentale de la rationalité, la rationalité par rapport à une fin qui, selon Weber, non seulement constituerait la modalité de rationalité dominante dans le capitalisme, mais encore serait celle qui permettrait de comprendre l'avènement même de ce système social. Or, voilà que, dans cette exploration tout à fait décisive de la modalité dominante de rationalité dans le capitalisme, la forme individu de l'« acteur » social n'est appréhendée par Weber comme effet *idéologique* dans aucun des deux sens du terme : ni comme forme de représentation socialement déterminée, ni, encore moins, comme représentation *mystifiante*.

Les conséquences théoriques ou, plutôt, paradigmatiques d'une telle « absence » chez l'un et l'autre ne sont pas cependant symétriques. Dans la perspective ouverte par Marx, la question des déterminations ou des caractéristiques du sujet produit (comme effet idéologique) par le mode de production capitaliste demeure ouverte, y compris par rapport au problème de la modalité de la rationalité de son comportement. Qui plus est, la question de la rationalité comme forme de comportement et de la rationalité instrumentale comme valeur (idéologique) est non seulement admissible dans une perspective marxiste, mais nécessairement admissible dans la mesure même où les représentations idéologiques y sont appréhendées comme des réalités matérielles ayant des effets matériels nécessaires.

Commentaire :

De l'admissibilité de cette problématique, voire de sa nécessité témoigne la recherche marxiste postérieure aboutissant même parfois, comme c'est le cas chez Oskar Lange, à faire de la pratique économique la source historique de toute rationalité. Citons comme exemple cette affirmation d'O. Lange : « L'activité économique est le domaine le plus vaste de l'application du principe (de rationalité) et également celui où ce principe est apparu tout d'abord, mais il n'est pas le seul. En outre le principe économique s'est conquis et continue à se conquérir de nouveaux domaines d'application (la technique, la stratégie militaire, la recherche scientifique, etc.). » « C'est donc dans l'entreprise capitaliste que se produit le premier triomphe historique du principe de la rationalité économique, mais c'est là un triomphe limité et déformé tout à la fois. » (LANGE, Oskar, *Économie politique*, tome 1, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, p. 214 et p. 197, respectivement. Souligné par l'auteur.) Comme le signale M. Godelier, nous sommes ainsi en plein « économisme », car « la pratique économique (donc matérielle) est posée comme la source, la matrice de toute rationalité » (GOMMER, Maurice, *Rationalité et irrationalité en économie*, tome 1, Paris, Maspéro, 1974, p. 26). Il est à remarquer qu'O. Lange trouve dans le caractère « limité » et « déformé » de l'application du principe de la rationalité dans le capitalisme la base d'une critique de ce système - dans la mesure où c'est sous la forme d'une maximisation du profit privé et non d'une fin intéressant la société dans son ensemble que se réalise dans le capitalisme le principe de la rationalité. Comme nous le verrons, c'est J. Habermas qui a signalé le caractère particulier de la rationalité du comportement économique.

Si donc l'exploration de la forme sujet de la matrice idéologique du mode de production capitaliste, loin de fermer la porte, l'ouvre au contraire à l'analyse de la forme de comportement de ce sujet et, par là même, à celle de la rationalité - ou d'une modalité particulière de rationalité -, qu'est-ce qu'il advient chez Weber lorsque, à l'inverse de Marx, l'exploration de la rationalité se réalise chez lui indépendamment de l'analyse de la forme sujet - y compris et surtout en tant que forme idéologique ? La non-appréhension de la forme individu du sujet social *comme forme idéologique* conduit tout droit chez Weber à un paradoxe que seul pourra dissoudre un postulat de nature stricte-ment philosophique.

En effet, comme nous l'avons signalé dans le paragraphe précédent, l'analyse weberienne du processus de rationalisation capitaliste entreprise dans *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, conçue comme analyse d'une détermination de type « systémique » ou « structurelle », coexiste, dans les textes méthodologiques de Weber (et aussi dans *Économie et société*), avec une théorie de l'action sociale qui fait du sujet individuel volontaire et créatif la figure paradigmatique centrale. Le paradoxe peut dès lors se formuler ainsi : comment est-il possible de chercher dans la « nature » et les « fonctions » -pour reprendre la terminologie de J.J. Kockelmans - des structures sociales l'explication de la rationalité de l'agent ou, au moins, de la dominance d'un certain type de rationalité et de faire en même temps de l'individu l'acteur créateur - et volontaire - des phénomènes et processus sociaux ? Le paradoxe peut se résoudre grâce à la propre évaluation par Weber des formes de la rationalité, au postulat d'une rationalité décroissante à partir de la forme « rationalité par rapport à une fin » (*zweckrational*). En effet, ce privilège accordé à cette forme particulière de rationalité lui permet de passer, sans contradiction ni opposition, d'une détermination située au niveau des structures à une détermination située au niveau de l'agent individuel. L'argument essentiel de Weber à cet égard se laisse résumer ainsi : ce n'est que lorsque nous agissons de la manière la plus rationnelle que nous sommes les plus libres, et ce n'est que lorsque nous agissons suivant une « rationalité par rapport à une fin » que nous sommes les plus rationnels. De cette manière, la localisation à un niveau systémique ou structurel de la détermination du comportement rationnel (par rapport à une fin) de l'agent ne s'oppose pas, bien au contraire, au principe de l'agent comme acteur libre, c'est-à-dire comme sujet *producteur* de déterminations (sociales).

Commentaire :

Ce postulat, que nous avons qualifié de strictement philosophique, est considéré par Jeffrey C. Alexander comme un des éléments « substantialistes » de la théorie weberienne, c'est-à-dire, à ses yeux, comme un énoncé ou une proposition « indissociablement idéologique et empirique » - à la différence des éléments « formalistes » de la théorie d'ordre non empirique et plus général. Pour Alexander, les divergences historiques d'interprétation de la théorie weberienne renvoient à l'ambivalence formaliste et substantialiste repérable dans cette théorie, tout particulièrement par rapport au postulat d'une rationalité décroissante ou, d'un autre point de vue, par rapport à son volontarisme. Notre analyse ne voit donc pas chez Weber une ambiguïté ou un conflit théorique, mais un paradoxe résolu grâce à un postulat philosophique - aux conséquences, bien entendu, idéologiques. (Voir à cet égard, ALXANDER, Jeffrey C., « Max Weber, la théorie de la rationalisation et le marxisme », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 2, octobre 1982.)

Par ailleurs, l'importance cruciale n'a pas échappé à Parsons de ce passage - rendu possible par ce postulat - d'une détermination située au niveau des structures à une détermination située au niveau de l'agent, tout particulièrement en ce qui concerne la définition méthodologique d'une théorie de l'action sociale fondée sur la notion de sujet. Dans la IIIe partie de *The Structure of Social Action*, qui porte le titre révélateur « The Emergence of a Voluntaristic Theory of Action from the Idealist Tradition », et dans laquelle il est question d'une analyse très soignée consacrée à Weber, Parsons écrit : « It is [selon Weber] when we act most rationally that we feel most free, and the curious thing is that, given the end, rational action is to an eminent degree both predictable and subject to analysis in terms of general concepts. The sense of freedom in this case is a feeling of the absence of constraint by emotional elements. »

Ainsi, et dans un deuxième passage conceptuel, le principe de l'agent comme acteur libre, sujet producteur de déterminations (sociales), non seulement ne s'opposerait pas à une analyse de type systémique de la détermination du comportement rationnel, mais constituerait la condition même d'une connaissance scientifique - conçue comme connaissance nomologique - de l'homme : « There can be no doubt about the correctness of Weber's point and its significance is far-reaching. For the general concepts involved in the analysis of rational action in this sense (*Zweckrational*, as Weber calls it) formulate general relations of means and ends. And these concepts are of a logical nature strictly comparable to the gene-

ral laws of the physical sciences [...] Thus at this early critical stage of Weber's methodological work has appeared the concept with which this whole study started, that of the type of rational action which involves the means-end relationship as verifiable in terms of scientific generalizations. » (Ce qui, par ailleurs, résoud chez Parsons un paradoxe symétrique à celui soulevé par la position de Weber : comment est-il possible que le comportement le plus libre soit, en même temps, le plus ou le mieux prévisible ?) Et Parsons de conclure : « [...] Weber by no means intends to convey the impression that irrational action is not understandable [...] Rational action is used primarily because of its peculiar relevance to the freedom argumen. » (PARSONS, Talcott, *The Structure of Social Action*, *ibid*, pp. 584/85.)

C'est parce que la notion de rationalité sert réellement chez Weber à cet « argument de liberté » et, par là, à la conception de l'individu comme sujet *effectif* (et non pas idéologique) de déterminations ou significations sociales que, d'un autre côté, Weber ne peut rejoindre Marx nulle part au niveau paradigmatique - bien que les théories respectives concernant le mode de production capitaliste puissent ne pas être contradictoires et qu'elles soient même susceptibles d'une articulation complémentaire comme, par exemple, a essayé de le prouver Michael Lowy. Car, et c'est le point décisif dans l'analyse de Marx, la forme sujet en tant que forme d'un acteur social libre, autonome, producteur de déterminations et de significations, est conçue bel et bien comme forme nécessaire dans le mode de production capitaliste, mais comme forme nécessaire *de représentation*, autrement dit comme effet de nature strictement idéologique.

Ainsi donc ce « curieux phénomène » auquel se réfère Parsons et qui rendrait le comportement le plus rationnel en même temps le plus libre et le plus prévisible n'est compréhensible que sur la base du postulat weberien d'une rationalité décroissante à partir de la rationalité instrumentale. Non pas, et c'est une question tout à fait décisive, que des comportements qui ne répondent pas à cette forme de rationalité ne puissent pas être expliqués : bien au contraire, ils pourront être expliqués *et évalués*, justement en tant que « déviations » par rapport au « modèle de comportement rationnel » *que seule la rationalité de type*

instrumental est censée pouvoir permettre de construire. Du même coup, tout jugement d'irrationalité dépendra logiquement du rapport du comportement à la rationalité instrumentale. Et la boucle semble ainsi bouclée : si c'est lorsque nous agissons de la manière la plus rationnelle que nous sommes les plus libres, si ce n'est que lorsque nous agissons suivant une rationalité de type instrumental que nous sommes les plus rationnels, et si ce n'est, enfin, que dans les sociétés capitalistes que la rationalité instrumentale devient dominante et trouve en elles ses déterminations, alors il est possible d'affirmer que le capitalisme est la condition de la liberté du sujet, voire même de la réalisation de l'individu en tant que sujet créateur de déterminations. Du même coup aussi, toutes les sociétés non capitalistes, particulièrement les sociétés pré-capitalistes, pourront être examinées comme des « déviations » par rapport au modèle de société capitaliste, et jugées comme étant plus ou moins irrationnelles selon la mesure de la déviation. Ce qu'on appelle la « sociologie du développement » ne s'est constitué que sur la base de tels postulats, qu'elle suppose par ailleurs en permanence.

Commentaire :

Loin de nous, bien entendu, l'intention d'attribuer à Weber cette justification idéologique du capitalisme. Ce qu'il nous importe en tout cas de repérer, c'est la possibilité d'une fonction apologétique que la thèse weberienne comporte. En ce qui concerne Weber lui-même, et comme le signale Alexander, « il y a une transmutation de son interprétation idéologique et empirique du développement occidental : Weber tend en effet à décrire la société industrielle avancée comme étant la quintessence de la passivité, comme une réalité de laquelle tout activisme a été supprimé. Alors qu'il analysait l'histoire de la société occidentale comme le mouvement vers une liberté intentionnelle et une rationalité substantive, Weber ne voit le monde contemporain comme rationnel qu'au sens formel. » (ALEXANDER, Jeffrey C., *ibid*, pp. 38/39.) Ce qui a permis, il va sans dire, une interprétation néo-marxiste de Weber. (Le texte de Lowy auquel nous nous sommes référés est l'article « Weber et Marx, notes sur un dialogue implicite » repris dans Lowy, Michel, *Dialectique et révolution. Essais de sociologie et d'histoire du marxisme*, Paris, Éditions Anthropos, 1973.)

La rencontre du postulat de la rationalité instrumentale comme forme supérieure de rationalité et du postulat de l'individu comme forme-sujet des déterminations apparaît ainsi comme une condition nécessaire de l'articulation de trois dimensions paradigmatique : la dimension métaphysique qui fait des actions d'un individu-sujet l'objet des sciences sociales et humaines, la dimension méthodologique qui fait du modèle de la rationalité instrumentale l'outil décisif dans l'explication et l'évaluation de ces actions, et la dimension sociologique qui fait du capitalisme le modèle d'ordre social. (Dans cette perspective, ce serait le paradigme lui-même de l'action sociale en tant que paradigme reposant sur le postulat du sujet qui apparaîtrait sur « un autre plan » - à savoir, celui des idéologies *théoriques* - comme la « reproduction » de ces « expressions idéalisées » des conditions réelles exigées par le procès de la valeur d'échange que développe la sphère de la circulation.)

On comprend bien dès lors que l'analyse critique du capitalisme ait pu prendre comme cible le postulat de la rationalité instrumentale comme forme supérieure de rationalité : la critique de ce postulat devient le préalable logique d'une critique de l'ordre social auquel cette forme de rationalité apparaît articulée. Ce qui est plus difficile à comprendre, c'est que cette critique ait négligé de s'attaquer à la troisième dimension paradigmatique (à moins que ce ne soit la première) : le postulat de l'individu comme sujet *effectif* (et non pas idéologique) de déterminations ou significations sociales. C'est à ce dernier avatar de la problématique que nous nous référerons maintenant, en guise de conclusion de notre analyse.

Comme on le sait, l'examen critique du capitalisme à la lumière du problème de la rationalité instrumentale constitue le point nodal de ce qu'on a appelé justement la « théorie critique » développée par l'école de Frankfurt. Dans les écrits de Jürgen Habermas, cet examen débouche sur un ensemble de propositions dont nous retiendrons tout particulièrement les suivantes : premièrement, la rationalité instrumentale constitue une modalité de la rationalité correspondant au domaine des

rapports (économiques) entre l'homme et la nature. Ce serait en effet l'activité instrumentale dans laquelle et par laquelle l'homme s'approprie de la nature qui constituerait le domaine d'application de ce principe *spécifique* de rationalité. En ce sens, il est tout à fait essentiel pour nous de rappeler que, selon Habermas, cette activité, qui est le travail au sens strict, se trouve être le pôle transcendantal auquel se rattachent les sciences empirico-analytiques de la nature, et la rationalité instrumentale la forme particulière et spécifique de rationalité correspondant à leur scientificité. Deuxièmement, une autre forme de rationalité, à savoir celle qui correspond à - et se réalise dans - l'activité communicationnelle se constitue dans le domaine des rapports qu'entretiennent les hommes entre eux dans le processus d'organisation de leur vie en commun : le domaine (et pôle transcendantal) de l'interaction. Enfin, dans la phase avancée du capitalisme (capitalisme monopoliste), les sous-systèmes d'activité rationnelle par rapport à une fin (instrumentale ou stratégique) s'élargissent, ébranlant ainsi la prééminence traditionnelle du cadre institutionnel régi plutôt par une rationalité de type communicationnel jusqu'à devenir eux-mêmes dominants. Il s'ensuit ce que Georg Lukàcs avait appelé une « réification » de l'ensemble des rapports humains dans la mesure où, justement, le rapport que l'homme entretient avec autrui serait dès lors défini dans le capitalisme avancé par une activité d'appropriation, de calcul, d'utilisation, d'exploitation, etc.

C'est donc avec J. Habermas seulement que l'idée de la rationalité du comportement économique - au sens large, sinon strict : le travail - comme modalité particulière de la rationalité (rationalité instrumentale) - se précise et se développe sur le plan théorique jusqu'à servir même à une critique de la conception de Marx. Car, ce que Marx n'aurait justement pas vu, ce serait le piège qui consiste à ramener « le processus de réflexion au niveau de l'activité instrumentale », autrement dit, et d'une manière implicite, à concevoir la pratique sociale d'une manière réductrice : en tant que seule pratique productive et, donc, déterminée par la seule rationalité instrumentale. Dans ce cadre, J. Habermas conçoit la détermination sociale de la modalité instru-

mentale de la rationalité dans le capitalisme non pas comme détermination de l'origine de cette modalité, mais comme celle de sa dominance : c'est l'idée suivant laquelle, dans la phase avancée du capitalisme, les « sous-systèmes d'activité rationnelle par rapport à une fin (instrumentale ou stratégique) » s'élargissent jusqu'à devenir, de dominés ou secondaires qu'ils étaient, dominants ou décisifs.

Commentaire :

La critique adressée par J. Habermas à Marx se trouve développée notamment dans *Connaissance et intérêt* (Paris, Gallimard, 1976, spéc. dans le chap. III), mais aussi dans *La science et la technique comme idéologie* (Paris, Gallimard, 1973). Il s'agit d'une critique plutôt nuancée de Marx dans la mesure où, chez celui-ci, une certaine indécision - voire opposition - caractériserait l'approche du problème : « L'autoconstitution par le travail social est conçue (chez Marx) - écrit J. Habermas - au niveau des catégories comme processus de production, et l'activité instrumentale, le travail dans le sens de l'activité productive, désigne la dimension dans laquelle se meut l'histoire. Au niveau de ses recherches matérielles, par contre, Marx fait toujours fond sur une pratique sociale qui comprend le travail et l'interaction. » (HABERMAS, Jürgen, *Connaissance et intérêt*, *ibid*, p. 85. Souligné par l'auteur.)

Dans la mesure où, pour J. Habermas, l'« interaction » ou l'« activité communicationnelle » qui régit le domaine du cadre institutionnel constitue le lieu de réalisation d'une forme *autre* de rationalité, d'une autre modalité spécifique de rationalité, et dans la mesure où la critique du capitalisme avancé vise le processus d'envahissement et de domination du cadre social institutionnel par la rationalité instrumentale, la hiérarchie weberienne des formes de rationalité qui plaçait la rationalité par rapport à une fin au sommet de la hiérarchie se renverse. Du même coup, la position et le privilège, dans le capitalisme avancé, de la science (de la nature) en tant que lieu d'exercice par excellence de la rationalité instrumentale à l'époque moderne renvoient au caractère « idéologique » de la science (et de la technique scientifique). C'est ainsi que se produit chez J. Habermas, en toute rigueur, la localisation dans le système ou mode de production capitaliste - parti-

culièrement ou exactement dans sa phase avancée (monopoliste) - de la double détermination de la rationalité instrumentale (ou technologique) : comme valeur centrale et comme effet idéologique en même temps.

Cependant, cette localisation ne s'accompagne pas non plus chez J. Habermas de celle, elle aussi double, d'une détermination du sujet comme acteur (social) dans l'idéologie du mode de production capitaliste. Et la question se pose alors de savoir si la forme particulière de rationalité qui se réalise dans une activité communicationnelle ne renvoie pas elle aussi, chez J. Habermas, à l'idée du sujet - pensé sous la modalité de sujet individuel - comme acteur. (Et, dans ce cas, nous aurions alors affaire non seulement à la séparation du double effet idéologique dans chacun de ses aspects - forme sujet et forme instrumentale de la rationalité -, mais encore à la méconnaissance chez J. Habermas de la forme sujet comme effet purement *idéologique*.)

Or, il est essentiel de penser cette double détermination dans son unité nécessaire : la rationalité technologique ou instrumentale comme valeur et la position de l'individu comme acteur social, comme Sujet, loin d'être indépendantes, apparaissent à l'analyse, et suivant simplement le changement de perspective, comme la substance l'une de l'autre. Car le comportement qui se détermine - ou tend à se déterminer - essentiellement par l'adéquation des moyens, par un choix instrumental « juste », bref, par la *forme* d'une décision personnelle, ne peut avoir lieu que dans un monde dans lequel les interactions sociales apparaissent, dans leur apparence nécessaire, comme réglées au niveau des individus et en tant qu'interactions d'individus privés ayant des fins privées formellement équivalentes, bref, dans un monde conçu comme un agrégat ou même une articulation de fins subjectives, de *tele* privés eux-mêmes indéterminés, donc définissant des sujets « libres ».

Cette apparence nécessaire, cette illusion réelle qui est la condition effective, matérielle des processus d'échange dans le monde de la pro-

duction capitaliste suppose cependant que les relations entre les individus soient médiatisées par les relations entre les choses, qu'elles soient même des relations entre choses. Bref, cette apparence nécessaire suppose le monde réifié de la marchandise. C'est pourquoi G. Lukàcs est peut-être le seul à avoir pressenti, dans le contexte d'une théorie de la réification, ce rapport indissoluble existant entre forme sujet de l'individu-acteur et rationalité « instrumentale », et à avoir mis en lumière l'illusion de la volonté et de la créativité dont est ainsi investie la notion de « sujet » :

Ce n'est que lorsque toute la vie de la société est pulvérisée de cette manière en actes isolés d'échange de marchandises que peut surgir le travailleur « libre ». En même temps, son destin doit devenir le destin typique de toute la société. L'isolement et l'atomisation ainsi nés ne sont, il est vrai, qu'une apparence. Le mouvement des marchandises sur le marché, la naissance de leur valeur, en un mot la marge réelle laissée à tout calcul rationnel, ne sont pas seulement soumis à des lois rigoureuses, ils présupposent, comme fondement même du calcul, une rigoureuse conformité de tout devenir à des lois.[...]

Ce qui fait apparaître de façon lumineuse le caractère *contemplatif* de l'attitude capitaliste du sujet. Car, l'essence du calcul rationnel repose en fin de compte sur ce que le cours forcé, conforme à des lois et indépendant de l'« arbitraire » individuel, des phénomènes déterminés est connu et calculé. Le comportement de l'homme s'épuise donc dans le calcul correct des issues possibles (*Chancen*)...(Lukàcs, Georg, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1960, p. 119 et p. 126).

Ainsi donc, si la notion de rationalité instrumentale ou technologique renvoie à la notion limitée, illusoire de l'individu comme sujet, celle-ci ne fait, à son tour, qu'engendrer l'illusion d'un comportement créateur, productif, libre dans la rationalité instrumentale ou technologique. Ce n'est que dans ce jeu d'effets renforcés et multipliés comme dans un double miroir du sujet et de la rationalité instrumentale que peut naître et se développer l'idée de la science comme forme et valeur centrale, l'idée que le comportement scientifique est le comportement rationnel par excellence. La science comme idéologie et l'idéologie du

sujet (individuel) et de la rationalité (instrumentale) ne font alors qu'un seul ensemble de représentations articulées.

Quelles conséquences peut entraîner la rupture théorique de cette articulation ? Qu'il nous suffise de rappeler les derniers avatars de la réflexion de J. Habermas pour saisir ne serait-ce qu'une de ces conséquences.

Dans la perspective de la réflexion de J. Habermas, le rétablissement ou l'instauration de la dominance du cadre institutionnel et, avec lui, de la rationalité propre aux interactions humaines ne peut que consister dans le rétablissement ou l'instauration de la communication ou, plus exactement, d'une authentique communication, c'est-à-dire d'une communication libre. On comprend bien dès lors que la question du langage ait pu devenir, pour J. Habermas, une question essentielle et qu'une bonne partie de ses efforts aient visé la construction d'une « théorie de la compétence communicative ». Seulement, même si, dans une telle théorie, les entraves ou les distorsions dans la communication qui surgissent dans des relations sociales asymétriques de pouvoir sont examinées et, du même coup, les acteurs d'un processus communicationnel sont considérés dans le système de leurs relations sociales (de pouvoir), des acteurs se définissent dans la théorie, et ne peuvent se définir que comme des individus-acteurs. N'est-ce pas alors parce que l'individu est encore conçu comme sujet producteur effectif (et non pas idéologique) de significations qu'une théorie linguistique peut apparaître comme le succédané d'une théorie sociale dans une stratégie de l'émancipation ?

Grâce à la catégorie d'une rationalité autre qu'instrumentale localisée dans le domaine des interactions, J. Habermas peut reprocher à Marx de ne pas avoir évité complètement le piège consistant à ramener « le processus de réflexion au niveau de l'activité instrumentale », de concevoir la réflexion « d'après le modèle de la production », d'avoir toujours été tenté de ranger la science de l'homme aux côtés des sciences de la nature « bien qu'il ait lui-même établi la science de

l'homme en forme de critique », bref, d'avoir conçu ou, plutôt, d'avoir été tenté de concevoir la pratique sociale d'une manière réductrice : en tant que seule pratique productive et, donc, déterminée par la seule rationalité instrumentale. Ce serait même une telle orientation qui, pour J. Habermas, rapprocherait paradoxalement aujourd'hui les « technocrates de la planification capitaliste » et les « technocrates du socialisme bureaucratique » :

Marx avait à coup sûr considéré que le problème consistait à maîtriser dans une perspective proprement *pratique* le processus à l'évolution sociale, jusque-là incontrôlé. Mais d'autres l'ont compris comme un problème d'ordre *technique* : ils veulent contrôler la société *de la même manière* que la nature, en la reconstruisant selon le modèle des systèmes auto-régulés de l'activité rationnelle par rapport à une fin et du comportement adaptatif.

Et J. Habermas de conclure que la conscience technocratique masque le fait que le cadre institutionnel ne peut être ainsi réduit (HABERMAS, J., *La technique et la science comme idéologie*, *ibid*, pp. 64/65). Seulement, là où Marx, « dans une perspective proprement *pratique* », conçoit le « cadre institutionnel » comme étant, avant tout, celui des classes sociales, de leurs rapports et de leurs conflits, J. Habermas le conçoit, lui, avant tout, « en tant qu'ensemble d'interactions médiatisées par le langage courant » (*ibid*, p. 65). Et nous arrivons alors à nous poser la question décisive : n'est-ce pas parce que, pour Marx, la sphère de la circulation produit bien la forme individu du sujet mais comme forme idéologique, mystifiante des rapports de classe - rapports seulement repérables au delà ou en deçà de la circulation ; dans la production - qu'une théorie de la *lutte de classes* peut alors apparaître comme l'élément (théorique) central dans une stratégie de l'émancipation ?

SCIENCE, VALEURS ET RATIONALITÉ.

Ouvrages cités

[Retour à la table des matières](#)

ALEXANDER, Jeffrey C., « Max Weber, la théorie de la rationalisation et le marxisme », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 2, octobre 1982.

ARON, Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967.

BLUMER, Herbert, *Symbolic Interactionism. Perspective and Method*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall Inc., 1969.

BRAITHWAITE, R.B., *Scientific Explanation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1953,

BUNGE, Mario, *Scientific Research I: The Search for System. Scientific Research II: The Search for Truth*, New York, Springer Verlag, 1967.

CHURCHMAN, C.W., *Theory of Experimental Inference*, New York, The MacMillan Co., 1948.

COOLEY, Charles H., *Human Nature and the Social Order*, New York, Scbibner, 1902.

DONOGAN, Alan, « The Popper-Hempel Theory Reconsidered », dans William DRAY, *Philosophical Analysis and History*, New York, London, Harper & Row, 1966.

DRAY, William, *Laws and Explanation in History*. London, Oxford University Press, 1957.

GARFINKEL, Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall Inc., 1967.

GIDDENS, Anthony, « The Prospects for Social Theory Today », *Berkeley Journal of Sociology*, Vol. XXIII (1978-79).

GODELIER, Maurice, *Rationalité et irrationalité en économie*, tome 1, Paris, Maspéro, 1974.

HABERMAS, Jürgen, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 1976.

HABERMAS, Jürgen, *La science et la technique comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973.

HANSON, N.R., « Notes Toward a Logic Discovery » dans Richard BERNSTEIN (Ed.), *Perspective on Peirce*, New Haven, Yale University Press, 1965.

HEMPEL, Carl G., « Deductive-Nomological vs. Statistical Explanation dans H. FEIGL and G. MAXWELL (Eds.), *Minnesota Studies in the Philosophy of Science*, University of Minnesota Press, 1962.

HEMPEL, Carl G., « Scientific Rationality : Analytic vs. Pragmatic Perspectives », dans Th. F. GERAETS (Ed.), *Rationality Today/La rationalité aujourd'hui*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979.

HEMPEL, Carl G. and Paul OPPENHEIM, « The Logic of Explanation *Philosophy of Science*, 15 (1948).

JEFFREY, Richard C., « Valuation and Acceptance of Scientific Hypotheses », *Philosophy of Science*, Vol. 23 (1956).

KENNEDY, Ian, *The Unmasking of Medicine*, London, George Allen & Unwin, 1981.

KOCKELMANS, Joseph J., « Sociology and the Problem of Rationality », dans Th. F. GERAETS (Ed.), *Rationality To-Day/La rationalité aujourd'hui*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979.

KUHN, Th., *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1962.

LANGE, Oskar, *Économie politique*, tome 1, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

LEACH, James, « Explanation and Value Neutrality », *The British journal of the Philosophy of Science*, Vol. 19 (1968).

LEVI, I., « Must the Scientist Make Value judgments ? », *Journal of Philosophy*, Vol. 67 (1961).

LOWY, Michael, *Dialectique et révolution. Essais de sociologie et d'histoire du marxisme*, Paris, Éditions Anthropos, 1973.

LUKACS, Georg, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Éd. de Minuit, 1960. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Mac IVER, Robert, *Social Causation*, New York, Harper & Row, 1942.

MARX, Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, éditions Sociales. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

MARX, Karl, *Le Capital*, Livre Ier, Paris, éditions Sociales, 1976. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

MASTERMAN, Margaret, « The Nature of a Paradigm », dans I. LAKATOS and A. MUSGRAVE (Eds.), *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge Cambridge University Press, 1970.

MEAD, George H., *On Social Psychology*, Chicago, University of Chicago Press, 1956.

MERTON, Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965.

PARSONS, Talcott, *The Structure of Social Action*, New York, The Free Press of Glencoe, 1964 (1937).

POPPER, Karl, *Misère de l'historicisme*, Paris, Plon, 1956.

POPPER, Karl, « Three Views Concerning Human Knowledge », dans *Conjectures and Refutations*, London, Routledge and Kegan Paul, 1965.

RICCEUR, Paul, *Temps et récit*, tome 1, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

RITZER, George, *Sociology. A Multiple Paradigm Science*, Boston, Allyn & Bacon, Inc., 1975.

RUDNER, Richard, « The Scientist Qua Scientist Makes Value judgments », *Philosophy of Science*, Vol. 20 (1953), No. 1.

SCHUTZ, Alfred J., *Collected Papers*, Vol. 1, The Hague, Martinus Nijhoff, 1971.

STARK, W., *The Sociology of Knowledge. An Essay in Aid of a Deeper Understanding of the History of Ideas*, London, Routledge & Kegan Paul, 1958.

STRAUSS, Leo, *Natural Right and History*, Chicago, University of Chicago Press, 1953.

THOMAS, W.I., « The Persistence of Primary Group-Norms in Present-Day Society », dans E.H. VOLKART (Ed.). *Social Behavior and Personality*, New York, SSRC, 1951.

VON HAYEK, Friedrich, *Scientisme et sciences sociales*, Paris, Plon, 1952.

WEBER, Max, *Essais sur la théorie de la science*, trad. et intr. par J. Freund, Paris, Plon, 1965. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

WEBER, Max, *Le savant et le politique*, Paris, Union générale d'éditions, 1959. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

WEYEMBERG, Maurice, *Le volontarisme rationnel de Max Weber*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1972.

ZIMMERMAN, G., L. RADINSKY, M. ROTHENBERG et B. MEYERS, « Une science pour le peuple », dans *(Auto)critique de la science*, textes réunis par Alain JAUBERT et Jean-Marc LEVY-LEBLOND, Paris, Éd. du Seuil, 1975.